

pas de valeur marchande à peu près, séparément, et que, du reste, le bois comptait pour peu, étant donné sa grande abondance.

Quant au mobilier d'Étienne Raymond, il allait de pair avec les bâtisses. Tous les meubles de sa maison, les bestiaux et instruments aratoires de sa grange, d'après l'inventaire, n'atteignaient pas la valeur de \$90.00 de notre monnaie. Il y avait enfin la terre, dont le prix n'est pas établi. Mais l'inventaire nous révèle, chose bonne à noter, qu'à la mort de sa première épouse, Raymond n'avait aucune dette : le peu qu'il possédait était à lui.

L'inventaire terminé, on procéda aussitôt au partage des biens de la succession entre les enfants de la défunte. Jean Patris acheta les parts de terre des copartageants, de sorte qu'au 4 février 1764, il était en possession des trois arpents d'Étienne Raymond<sup>7</sup>, sauf la part de sa belle-sœur, Marie-Louise, qu'il devait racheter seulement le 22 juin 1773<sup>8</sup>.

Voici donc Étienne Raymond et son épouse soulagés du souci de pourvoir à leur subsistance. Mais ce n'est pas encore le bonheur parfait, puisque le démembrement de la famille va continuer.

Déjà, en 1758, il avait perdu l'un de ses fils : Pierre-François. L'autre, Joseph-Marie, le premier-né de la Nouvelle Beauce, se mariait, le 11 avril 1763, à Geneviève Landry, et, le 5 août de la même année, il quittait la maison de son père, en renonçant à la donation du 9 avril précédent. Les deux garçons étaient donc partis. Quant aux filles, Marie-Cécile s'était mariée à Lachine, avec un nommé Pierre Lafleur<sup>9</sup>, le 10 janvier de cette même année 1763. Enfin, le 17 janvier 1764, nous l'avons vu, Marie-Véronique épousait Jean Patris<sup>10</sup>. Et le nouveau ménage se chargeait de pensionner les vieux, ainsi qu'une autre fille, Marie-Louise. Quant à Marie-Anne<sup>11</sup>, d'après le Dictionnaire généalogique Tanguay, elle est censée s'être mariée à Montréal, le 2 mars 1772, avec Clément Bisson. Y avait-il longtemps qu'elle avait quitté sa famille ? Nous ne le savons pas. Mais, chose certaine, après son mariage, elle revint avec son époux demeurer à Sainte-Marie, puisque nous trouvons dans les registres de la paroisse les actes de naissance et de mariage de plusieurs de leurs enfants. Ceux-ci sont devenus les souches de plusieurs familles bien connues actuellement dans Sainte-Marie, qui se rattachent ainsi au plus remarquable parmi les premiers colons de notre paroisse. En effet, par Clément Bisson et son épouse, nous descendons à Octave Tardif, père de M. Gédéon Tardif, à Louis Marcoux, père de M. Frank Marcoux, à Charles Marcoux, père de M. Adjudor Marcoux, et à beaucoup d'autres familles qu'il serait trop long d'énumérer.

Le 27 mars 1785, un évènement vint complètement changer l'atmosphère du foyer où vieillissait Étienne Raymond. En effet, c'est à cette date que son gendre, Jean Patris, échangeait sa terre avec celle d'Étienne Marcoux<sup>12</sup>. En vertu de l'échange<sup>13</sup>, Étienne Marcoux dut payer \$100.00 de retour, de notre monnaie, à Jean Patris et assumer les obligations de la donation du 2 janvier 1764, touchant Étienne Raymond et sa femme. Le vieux colon a dû ressentir un certain chagrin de voir partir son gendre, ses deux filles, qui vivaient avec lui, et ses petits-enfants. À leurs places, ce sont des étrangers qui arrivaient et c'est en leur compagnie qu'il devrait finir ses jours. Peut-être quelque mésentente était-elle au fond de l'affaire.

L'épouse d'Étienne Raymond ne survécut pas longtemps à ce changement d'entourage, puisqu'elle décédait le 26 avril, âgée de 95 ans environ. Son époux n'est pas mentionné à l'acte de décès. Sans doute était-il déjà infirme. Trois ans après, ce fut à son tour de dire adieu à la terre : le premier mars 1788, nous trouvons l'acte d'inhumation de ce pionnier, « décédé la veille, après avoir reçu l'absolution et le sacrement d'extrême-onction, n'ayant eu aucun moment de connaissance ».

Avec ce colon disparaissait le premier témoin des débuts de la future belle et grande paroisse Sainte-Marie. Il avait vu à l'œuvre, l'un après l'autre, tous les missionnaires Récollets, puis l'abbé Jean-Marie Verreau, premier curé résidant à Sainte-Marie, et ses deux successeurs : c'est M. Joseph-François Deguise qui devait l'assister à sa dernière heure et présider à ses funérailles, dans la nouvelle église d'alors, construction en pierre à deux élégants clochers, sur le site de l'église actuelle. Cet endroit, Étienne Raymond l'avait vu, en 1738, à l'état de forêt.

Nous nous sommes un peu attardé à souligner aux lecteurs la vie d'Étienne Raymond ; mais nous considérons comme un devoir de mettre en relief le courage tenace de ce colon de la première recrue, demeuré dans la seigneurie Taschereau et sur la même terre jusqu'à sa mort, sans jamais se laisser abattre par les durs labeurs, les privations ni les épreuves.

Un autre colon, Nicolas Comiré, mérite aussi une mention spéciale, car il fut lui aussi un homme de cœur. Il était français de naissance, ainsi que sa femme, et originaire de Perré le Grand, diocèse de Dijon (Livre de Dépenses du Séminaire de Québec, années 1732 à 1736). Il arriva dans la Nouvelle Beauce dès 1738 et se fixa sur la deuxième terre voisine, en descendant, de celle d'Étienne Raymond. Mais il ne tarda pas à posséder pareillement la terre qui les séparait. À noter qu'il fut aussi le premier fermier du domaine seigneurial.

Pour ce nouveau colon, la Beauce ne devait pas être le séjour du bonheur : dès l'automne de 1739, Nicolas Comiré perd son épouse, Julienne Pernay, qui meurt le 21 octobre et est inhumée, le 24, dans le cimetière de Saint-Joseph. Ce fut la première personne qui décéda dans la Nouvelle-Beauce. Par l'acte de sépulture, on apprend qu'elle est morte « sans avoir reçu aucun des sacrements, n'ayant pu avoir un assez prompt secours ». De fait, ce n'était pas chose facile d'aller chercher à 12 milles le missionnaire de Saint-Joseph, soit en canot, soit à pied, par des sentiers tracés à travers la forêt, le long de la rivière.

Quant aux funérailles de Mme Nicolas Comiré, les premières en terre de Beauce, on peut facilement se représenter ce qu'elles furent. La défunte eut-elle seulement un cercueil ? On peut en douter. Probablement qu'on dut l'envelopper dans un drap pour la conduire au lieu de son dernier repos. Et, pour faire le trajet, elle fut sans doute déposée au fond d'une frêle embarcation, qui remonta la rivière, à moins qu'on ne l'ait portée sur un rustique brancard, à travers les sentiers de la forêt. Quoi qu'il en soit, les funérailles de l'épouse de Nicolas Comiré n'eurent rien de la splendeur, parfois exagérée, qui préside maintenant aux funérailles des descendants des premiers colons.

Nicolas Comiré, ne pouvant rester bien longtemps veuf, avec de jeunes enfants, épousa, à Saint-Joseph de Lauzon, le 28 janvier 1741, Geneviève Marchand. Avec sa nouvelle épouse, qui lui donna d'autres enfants, il continua sa vie de colon. Mais ce ne fut pas pour de nombreuses années, puisque, le 9 janvier 1746, il décédait à son tour, « après avoir été confessé et avoir reçu le Saint Viatique, et n'ayant pas pu recevoir l'extrême-onction, par le trop grand mauvais temps ». Le lendemain, 10 janvier, on transporta sa dépouille pour l'inhumation, dans le cimetière de Saint-Joseph, à côté de celle de son épouse.

Moins d'un mois après, soit le 4 février, on procédait à l'inventaire de la succession et, faute de notaire, c'est l'abbé Alexis Leclerc, missionnaire de la Beauce, qui rédigeait l'acte<sup>14</sup>. Le texte de cet inventaire est intéressant, d'abord par son contenu, puis parce qu'il contraste fortement avec l'inventaire d'Étienne Raymond, transcrit précédemment : l'orthographe est plus correcte et l'avoir énuméré nous fait voir un Nicolas Comiré sensiblement plus riche et mieux équipé que son voisin, bien que l'on soit avec lui 18 ans plus près de l'ouverture des défrichements. En fait, cet inventaire est le premier pour Sainte-Marie et même, à notre connaissance, pour toute la Beauce. C'était donc un témoin précieux de la

vie de nos premiers colons (Cf. Appendice). La vente à la criée des biens de la succession Comiré a eu lieu le 14 mars de la même année 1746 <sup>15</sup>.

Les enfants de Nicolas Comiré, malgré leur bas âge, demeurèrent dans la Nouvelle-Beauce et leurs descendants continueront d'y vivre pendant plus d'un siècle. Tous les Comiré ou Camiré descendent de cette souche. Aujourd'hui, il n'y en a plus dans la paroisse actuelle de Sainte-Marie : ils se sont dispersés surtout dans le comté de Dorchester. Mais il y a plusieurs familles, qui, par diverses alliances, n'en sont pas moins des descendants de Nicolas Comiré, entre autres toutes celles issues de M. Thomas Turmel, père.

Enfin, dans le premier groupe de colons établis en 1738 sur la seigneurie Taschereau, nous avons souligné le nom d'Hyacinthe Lehoux, ouvrier de la première heure, lui aussi, qui se mit aussitôt à défricher sa terre. En 1741, il épouse, dans la paroisse de Sainte-Famille, I.O., Françoise Morissette. Il ne semble pas que son épouse l'ait suivi immédiatement dans la Beauce, et peut-être lui-même, par ailleurs, ne venait-il qu'à certaines époques de l'année s'occuper de défrichement. Entre temps, il vivait avec son épouse, à la maison de son père, Jean Lehoux. Ce qui est certain, c'est que leur premier enfant est né à Saint-Famille, le 18 septembre 1742. Cet enfant, toutefois, est mort dans la Beauce, le 2 février 1743, et il a été inhumé le 4, à Saint-Joseph. Puis un second enfant hérita de son nom, Charles-Hyacinthe, lors de son baptême, à Saint-Joseph, le 25 août 1744.

Mais les beaux jours de ces jeunes et courageux époux étaient déjà comptés. Car, le 23 novembre de cette même année 1744, décédait, chez son père, à Sainte-Famille, Hyacinthe Lehoux, que le curé Joseph Dufrost inhumait le lendemain, au cimetière de l'endroit.

Sa veuve, Françoise Morissette, avec son seul enfant vivant, Charles-Hyacinthe, ne renonça pas au patrimoine de son mari en Nouvelle-Beauce. Elle fut bénie dans ce généreux dessein, puisque, en y demeurant, elle est devenue l'ancêtre de toutes les familles Lehoux de Sainte-Marie, Saint-Elzéar et des paroisses environnantes.

Le 25 juillet 1716, elle épousait, en secondes noces, Jean Bilodeau, originaire lui aussi de Sainte-Famille, I.O., et qui possédait la terre voisine de la sienne, en remontant <sup>16</sup>, c'est-à-dire la terre actuelle de M. Arthur Labbé. Désormais, Jean Bilodeau va s'occuper du défrichement des deux terres. Par cette nouvelle alliance, Françoise Morissette était appelée à devenir la mère d'une nouvelle souche, d'où descendent presque toutes les familles Bilodeau de la paroisse actuelle de Sainte-Marie.



Françoise Morissette mourut à l'âge de 45 ans et elle fut inhumée, le 20 janvier 1765, dans le cimetière de notre paroisse. Sa vie fut relativement courte ; mais elle reproduit toutes les caractéristiques de celle d'une femme forte. Aussi est-il bon d'en conserver le souvenir. Les familles Lehoux et Bilodeau sont particulièrement fières de cette aïeule courageuse, qui est restée si fortement attachée à la terre d'adoption et qui a préparé ainsi à ses nombreux descendants un magnifique séjour au beau pays de la Beauce.

Un second groupe de colons, dont l'établissement à Sainte-Marie remonte à plus de deux siècles, nous est connu par le deuxième arpentage de Noël Beupré dans la seigneurie Taschereau, le 25 juin 1740. C'est dans ce document, où pour la première fois on emploie le nom de Sainte-Marie, que nous trouvons les noms de 13 nouveaux colons attirés sur les rives de la Chaudière. Nous l'avons rapporté dans un chapitre précédent. Ces derniers venus ne demeurèrent pas tous, eux non plus, dans la seigneurie Taschereau : plusieurs y vécurent très peu d'années, s'ils n'abandonnèrent pas la partie dès la même année 1740. Cependant, deux parmi eux méritent une mention spéciale : ce sont Jean Lozeau et Joseph-Laurent Gobeil.

D'abord Jean Lozeau, maître-serrurier de Québec, nous intéresse, non parce qu'il garda bien longtemps la terre à lui concédée — il la vendait dès 1743 à Simon Turcotte<sup>17</sup>—, mais il nous intéresse parce que sa terre devait être, pendant près de 25 ans, la dernière colonisée en direction de Saint-Joseph. De la terre de Jean Lozeau, la forêt vierge se prolongeait jusqu'aux premières habitations de la seigneurie voisine. Ce n'est qu'au début de la domination anglaise que s'opéra le défrichement de la partie sud-est de la seigneurie Taschereau, d'une condition géologique moins engageante que le reste, à cause des côteaux. Cette coupure du peuplement explique pourquoi la mission de Sainte-Marie fut toujours distincte de celle de Saint-Joseph : un immense rideau de forêt les séparait.

Quant à Joseph-Laurent Gobeil, nous lui devons une mention spéciale parce que c'est le deuxième père de famille établi dans Sainte-Marie qui ait fait baptiser un enfant né sur le territoire actuel de la paroisse. Il possédait la terre voisine au sud-est de celle de M. Vital Binet. Gobeil venait de Saint-Jean, I.O., où il s'était marié le 30 juin 1739 et avait eu son premier enfant ; il était à Sainte-Marie quand naquit son deuxième, le 4 mai 1741. Joseph-Laurent Gobeil compte aujourd'hui un grand nombre de descendants, établis surtout dans le haut de la Beauce. Il n'y en a plus qui portent ce nom à Sainte-Marie ; mais nous lui en

trouvons plusieurs sous d'autres noms, en raison d'alliances contractées dans sa descendance féminine.

De 1740 à la fin de la domination française, beaucoup d'autres familles vinrent s'établir dans la seigneurie Taschereau et la plupart décidées à y demeurer toujours. Le sort des nouveaux arrivés était moins pénible que l'était celui des colons qui vécurent les premières années de l'établissement. La vie paroissiale, en effet, se perfectionnait peu à peu ; les conditions d'existence s'améliorèrent rapidement et les promesses d'avenir se faisaient plus alléchantes. Parmi ces familles de la fin du régime français, mentionnons en terminant les principales.

D'abord, en 1741, nous faisons connaissance avec Augustin Turcotte, venu de l'île d'Orléans, qui est établi sur la terre destinée à Jacques Faucher, dans l'arpentage de 1738. C'est sur cette terre que se trouve aujourd'hui la chapelle Sainte-Anne. Augustin Turcotte fut un notable de Sainte-Marie, étant capitaine de milice.

En 1741, nous voyons aussi Ignace Gagnon, de Québec, s'établir sur l'ancienne terre de M. Joseph Mercier, la voisine au sud-est de celle d'Étienne Raymond. Il y demeurera 61 ans, pour y décéder le 17 février 1802, à l'âge de 85 ans. C'est dire qu'il est mort aussi vieux que son voisin, mais quatorze ans après, ce qui lui permit de connaître un plus grand développement de la Nouvelle-Beauce. Il fut peut-être plus favorisé par les circonstances qu'Étienne Raymond, car il était plus à l'aise que ce dernier, comme on le voit par le recensement de Murray, fait en 1762. Il avait épousé à Sainte-Marie, entre 1744 et 1746, Marie-Barbe Petit, la belle-fille de Vincent Houdard, un des premiers colons de 1738. Il y a, dans la paroisse, encore de nombreux descendants d'Augustin Turcotte et d'Ignace Gagnon.

Parmi les autres colons établis en permanence dans la seigneurie Taschereau, à la fin du régime français, mentionnons encore François Perreault, major de milice, établi voisin de Nicolas Comiré, au nord-ouest ; Étienne Voyer, qui occupa si longtemps la terre voisine de l'église, au nord-ouest. C'est Étienne Voyer, fils, qui, en 1780, vendit à la fabrique de Sainte-Marie ce qui constitue aujourd'hui la plus grande partie de la place de l'église. Mentionnons aussi Basile Gagnon, Jean Gagnon, Étienne Parent, le premier arpenteur de la Beauce, Alexandre Lefebvre, Augustin Faucher, Jean Morissette, sergent de milice, Étienne Pommerleau, Pierre Langelier, Louis Grégoire, Jean-Bte Grenier, Pierre Marcoux, Claude Patris, Louis Feultault, René Meneu dit Châteauneuf, Pierre Deblois, Joseph Marcoux, Michel Morissette, Pierre Grenier, Jacques Pouville, etc.

Il serait trop long de faire l'histoire de toutes ces familles qui se fixèrent à Sainte-Marie, pendant le premier quart de siècle de son établissement, et qui étaient appelées à devenir les ancêtres de nombreuses familles d'aujourd'hui. Disons tout de même un mot de la famille de Jacques Poucville.

Jacques Poucville (ou Poupeville) venait de Cherbourg, diocèse de Coutances (Manche), en Normandie. Marié à Château-Richer, le 5 février 1743, il vint se fixer d'abord à Saint-Joseph. Mais son séjour y fut quelque peu troublé par la mésentente avec les autorités paroissiales. L'affaire, portée au tribunal de l'Intendant, aboutit à un jugement de Gilles Hocquart, du 23 septembre 1745 :

Sur les plaintes qui nous ont été portées par le missionnaire et marguilliers en charge de la Nouvelle-Beauce, contre le nommé Jacques Ponteville (sic), habitant de la dite seigneurie, qui refuse depuis quatre mois de rendre le pain bénit et de fournir un cierge pour offrande, conformément aux réglemens du conseil supérieur rendus à ce sujet,

Nous condamnons le dit Ponteville à rendre le pain bénit dans la dite paroisse et à présenter un cierge pour offrande, et ce à la première requisition qui lui en sera faite par les dits missionnaire et marguilliers, et faute par lui d'y satisfaire, Enjoignons à François Lessard, habitant de la dite seigneurie, de faire conduire en cette ville, sous bonne et sûre garde, le dit Ponteville, pour nous rendre compte de sa conduite. Mandons, etc. (*Edits et Ordonnances*, II, p. 576).

À deux siècles de distance, il semble que c'était beaucoup de bruit pour un manquement plutôt léger ; mais, dans ce temps-là, on ne badinait pas avec la discipline paroissiale et c'est probablement cette apparente sévérité qui a contribué à maintenir, jusqu'à ces dernières années, le respect de l'autorité, si bienfaisant pour assurer l'ordre et la paix au milieu du peuple.

Quant à Jacques Poucville, après cette sentence, il résolut le problème en quittant Saint-Joseph pour venir s'établir à Sainte-Marie<sup>18</sup>. Il y fut plus soumis et peut-être mieux compris, car il est devenu un personnage en vue. Quand il s'y maria, en secondes noces, avec Geneviève Lefebvre, le 24 novembre 1766, il eut comme témoin Gabriel-Elzéar Taschereau lui-même, qui signa, pour une fois, **avec** ses prénoms au long. Nous apprenons encore que Poucville fut élu marguillier, en 1767 ; et, quand il mourut, le 29 août 1796, âgé d'environ 80 ans, il fut inhumé, le lendemain, dans l'église même de Sainte-Marie.

La première terre que Poucville posséda dans la paroisse n'était cependant pas dans la seigneurie Taschereau, mais dans la seigneurie Cugnet ou Saint-Étienne, qui faisait alors partie de Sainte-Marie ; aujourd'hui

d'hui, elle serait dans la paroisse de Saint-Maxime, au sud-ouest de la rivière. Poucville l'échangea avec Jean-Baptiste Dupont, le 27 février 1758, devant le Père Justinien, faute de notaire<sup>19</sup>. Enfin, dernier déménagement, le 23 janvier 1779<sup>20</sup>, où notre homme va s'installer au sud-ouest de la rivière, sur partie de la terre actuelle des héritiers Jean Labbé.

Il y a beaucoup de descendants de Jacques Poucville à Sainte-Marie et dans les paroisses environnantes. Mais ils sont plutôt connus aujourd'hui sous le nom de Normand.

Comme il nous est assez facile de constater, par les divers documents que nous avons consultés, l'établissement de Sainte-Marie se fit assez lentement au cours de son premier quart de siècle d'histoire. Les dures répercussions de la guerre, qui sévissait alors et qui mit fin au régime français, y furent pour beaucoup. Mais on avait tout de même progressé. Si plusieurs des premiers colons n'étaient pas restés, d'autres avaient persévéré et nous apprenons par le recensement de Murray, en 1762, qu'une cinquantaine de familles sont déjà solidement établies dans la paroisse, échelonnées des deux côtés de la Chaudière, depuis les terres actuelles de MM. Léo Labrecque et Adélarde Gagnon jusque vers le site de l'église Saint-Maxime de Scott. Néanmoins, à ce moment-là, il y avait encore plusieurs terres, sur ce parcours, qui n'avaient pas trouvé d'occupants, pour une raison ou pour une autre.

#### RÉFÉRENCES

1. Ce chapitre reproduit presque intégralement une rédaction déjà ancienne, que M. le chanoine J.-Alphonse Labbé avait fait passer dans le journal *Le Guide*.
2. Le Père Lesueur, missionnaire des Abénaquis de Bécancour était sans doute en voyage de mission chez d'autres Abénaquis, à Norridgewock, sur le Kennebec.
3. Pour ces deux enfants, la date de naissance n'est pas mentionnée au baptême.
4. AJQ, inventaire du 4 fév. 1764, déposé au greffe du notaire Pierre Parent.
5. AJQ, déposé au greffe du notaire Jean-Claude Panet, le 6 juin 1763.
6. APQ, *Inventaire d'une collection*... pièce no 2561.
7. C'était la terre de M. Josaphat Poulin.
8. AJQ., greffe du notaire Louis Miray.
9. Mgr Tanguay, dans son Dictionnaire généalogique, fait marier à Pierre Lafleur une fille du nom de Marie; mais il est facile de constater, par l'inventaire du 4 février 1764, qu'il s'agit de Marie-Cécile.
10. Mgr Tanguay prétend qu'elle était née le 22 mars 1733; mais une autre Marie-Véronique Raymond avait été baptisée le 5 février 1742 et c'est elle qui épousa Jean Patris, comme on le constate par son âge indiqué lors de son décès, en 1791.

11. D'après Tanguay, cette enfant serait née en 1750 ; nous ne l'avions pas encore mentionnée, parce que son baptême ne figure pas dans les registres de la Beauce.
12. Étienne Marcoux avait la terre de M. Herménégilde Giguère.
13. Cet acte d'échange, sous seing privé, rédigé par Gabriel-Elzéar Taschereau, a été déposé dans le greffe du notaire Jacques Pinguet, le 6 oct. 1792, AJQ.
14. AJQ, inventaire déposé dans le greffe du notaire Claude Barolet, le 25 fév. 1746.
15. AJQ, déposée au même greffe, le 21 mars.
16. En 1738, c'était Pierre Létourneau qui avait reçu cette terre.
17. AJQ, acte du notaire Nicolas Pinguet. Simon Turcotte vendait à son tour à François Langelier, le 13 mars 1745, acte du notaire Claude Barolet.
18. AJQ, le 3 octobre 1746, il vendait une partie de sa terre à Pierre Lessard, son voisin ; acte passé devant le notaire Jacques Gouget.
19. AJQ, échange déposé dans le greffe du notaire Claude Barolet, le 10 avril 1758.
20. AJQ, échange devant le notaire Louis Miray.

### Appendice

Extraits de l'inventaire de Nicolas Comiré, 4 février 1746.

Dans le préambule, il est question des contrats de mariage et d'élection des tuteurs ; passons à l'énumération des effets de la succession :

« Recette des meubles qui se sont trouvés dans la maison »

	1. s.
Premièrement dans la cuisine il s'est trouvé :	
Une poelle de fert estimé .....	1.10
une marmitte de fert cassée avec son couvert .....	5.
une autre petite marmitte de fert avec son couvert .....	5.
une cuiller à pot de fert .....	1.10
une lampe de fert .....	4
trois haches à bucher estimé ensemble .....	1.10
deux autres haches à bucher avec des ferrailles .....	1.10
deux faucilles estimé ensemble .....	1. 4
un petit fleyot estimé .....	1.10
un petit brancard de cuisine avec trois pois pesant trois livres estimé ...	4.
une hache à bucher estimé .....	4.10
un trepier estimé .....	10
une méchante faut estimé .....	15
une pioche estimé .....	4.10
un plat de terre avec cinq assiettes de terre estimé .....	2.
deux tairines estimé .....	15
un grand plate d'aitaint estimé .....	9.
un autre plate d'aitaint estimé .....	3.
six assiettes d'aitaint estimé .....	14.
six cuillers d'aitaint estimé .....	1.
trois fourchettes de fert estimé .....	15
deux bouteilles estimé .....	15

ensuite nous avons entrés dans la chambre ou nous avons trouvés	
une demy douzaine de chaises de pin estimé ensemble .....	6.
une maite (?) avec un tiroir dessous estimé .....	3.
un caufre de pin avec la serrure estimé .....	3.
à l'ouverture du caufre tout ce qui s'est trouvé dedans n'a pas valu la peine d'être estimé.	
un ditto de pin estimé, dans lequel il n'y a rien .....	2.
un ditto de pin estimé dans lequel il est trouvé quelques lainages qui ne valent pas la peine d'être estimé ; en présence des tuteurs et subrogés tutueurs lesquels sont convenu par ensemble que les hardes de la veuve et des dits mineurs leurs resteront sans estre estimé en leur propre et que on estimerait les hardes du deffunt lesquelles sont :	
une veste doublée estimé .....	1.
une culotte de chaipre estimé .....	4.
une ditto de chaipre estimé .....	1.10
un petit habit estimé .....	20.
une couchette de merisier estimé .....	3.
dans la couchette il y a une couverte de laine, deux draps,	
un traversain, une méchante paillasse, estimé le toute .....	24.
une autre couchette pin avec une couverte de bourdeaux,	
un drap, un traversain .....	
un drap, un traversain et une mechante paillasse estimé .....	1.
une couchette de pin avec une méchante paillasse estimé .....	3.
un rouette neuf estimé .....	4.
deux mechants sceaux avec un salier estimé .....	1.10
un peu de sel estimé .....	1.
une table de pin estimé .....	2.
un minot estimé .....	2.
trois rasoirs avec une pierre estimé .....	4.
un poelle avec une vieille plaque, quatre feuilles de tuyaux	
une vieille marmite de fert estimé .....	19.
une vieille cave à flacons estimé .....	1.
cinq pauches presque usées estimé .....	3.
une plainne estimé .....	2.
ensuite nous avons monté au grenier ou nous avons trouvé à	
l'ouverture un demy-ninot avec un boisseau estimé .....	1.15
un baril de lard d'environ cent livres estimé .....	40.
une tinette de gresse d'environ seize livres estimé .....	8.
ensuite nous avons descendu à la cave là où il ne s'est rien trouvé.	
ensuite nous avons été à l'étable où nous avons trouvé deux boeufs de	
cinq ans sous poille rouge et l'autre sous poille noir estimé .....	120.
une vache sous poille brunt estimé .....	45.
une ditto sous poille rouge estimé .....	35.
une ditto sous poille brunt estimé .....	35.
deux porques estimé .....	14.
une paire de roues estimé .....	9.
un crocq estimé .....	2.10

une chaine de traine estimé ..... 2.  
 une cuve de pin estimé ..... 1.10  
 ensuite nous avons été à la grange à l'ouverture de laquelle nous  
 avons trouvé une armynete (herminette, petite hache) estimé ..... 4.10  
 environs six cents gerbes de blés dans la grange de dessous, outre  
 cela Parant nous a déclaré qu'il y avait dans le grenier du domaine  
 soixante et six minots de bled et environ quatre cent gerbes dans la  
 grange du domaine et environs cent cinquante gerbes d'avoine et  
 environ trente minots de pois tant batus qu'à battre.

Suite les immeubles :

une terre de trois arpens de frond sur quarante de profondeur  
 sur la quellé il y a douze arpens de terre faites et quatre arpens  
 d'abatis sur laquelle terre il y a une maison de trente pié sur vingt  
 de large couverte en planches, planché haut et bas de madriers de  
 pin, une cloison dans le milieu, une cheminée de pierre à la hauteur  
 du plancher la plat-bande taillée le reste de la cheminée de terre,  
 deux portes dans la dite maison, trois croissés le tout bien ferré  
 et non estimé ;

un hangard de trente pié sur vingt couvert de paille clau de pieux ;  
 une étable de bois ront de vingt pié en quarré couverte de paille.

—les dettes .....

il est dû à la fabrique pour les funérailles ..... 14.  
 il est dû pour des messes (36 messes) ..... 27.  
 il est dû à monsieur Taschereau soixante et six livres ..... 66.  
 outre quatre vingt onze minots de bled trente minots d'avoine et  
 vingt minots de pois  
 il est dû au Chasseur ..... 4.17  
 il est dû à Mr de la Gorgendière ..... 13.10  
 il est dû .....

Fait et passé en la maison du dit deffunt Comiré en présence des  
 tuteurs et subrogés tuteurs et des deux arbitres qui ont tous déclaré  
 ne scavoir signer, à la réserves de Jacques Poulin tuteur et Étienne  
 Parant subrogé et Pamerlo arbitre qui ont avec nous signé.  
 (signé) Étienne Parant, Pamerlo, Jacques Poulain Le Clerc, prestre.



## CHAPITRE XV

### *La population primitive*

Dans le chapitre précédent, nous avons fait le relevé des premiers groupes de colons arrivés dans la paroisse et nous avons donné de quelques uns d'entre eux une biographie assez développée. Ces pionniers méritaient, certes, une attention spéciale. Nous aurons encore, dans le cours des temps qui suivront, à relever ici et là quelques autres personnalités marquantes. Mais il ne faut pas oublier de considérer la population comme groupe, cette masse anonyme, mais vivante et agissante, que le réalisateur des « pageants » du Deuxième Centenaire nous a figurée dans la scène finale, la *Grande Roue*, en une allégorie saisissante. Et cette population de la paroisse, elle a son origine, elle a eu son accroissement et son caractère particulier.

Si l'on fait la généalogie de nos Beaucerons, avec l'aide des précieux recueils compilés par l'abbé Beaumont et le Frère Eloi-Gérard<sup>1</sup>, on s'aperçoit que la plupart des familles sont originaires de l'Île d'Orléans, de Beauport et de la côte de Beaupré. Cette dizaine de paroisses anciennes et surpeuplées étaient, durant la période de paix et de prospérité qui présida à la naissance de la Beauce, les plus en mesure de fournir les contingents d'hommes vaillants et de femmes héroïques qu'il fallait, pour planter la civilisation si loin dans la profondeur des bois. Et, comme ces vieilles paroisses conservent encore, avec quelques unes de leurs demeures historiques, des tranches considérables de leur ancienne population, il suffit d'un coup d'œil pour constater que les vieux troncs aussi bien que les branches qui s'en sont détachées continuent de porter, en des sols différents, des fruits d'une même saveur : les Lessard, les Turcotte, les Poulin, les Ferland, les Pouliot et tant d'autres.

Cependant, ce ne sont pas là les lieux d'origine de nos familles sans exception. Et, même sans en venir à une période plus récente, où l'immigration dans la Beauce se faisait d'un peu partout, même des États-Unis et d'Irlande, nous voyons arriver à Sainte-Marie, dès le premier quart de

siècle, sous le régime français, des gens de Québec, de Sainte-Foy, de Charlesbourg. Un Étienne Raymond viendra de la Rivière-Ouelle, un Nicolas Comiré, un Jacques Poucville seront des français de naissance, établis depuis peu dans la Nouvelle-France. Enfin, comme dans toutes nos vieilles paroisses du Québec, on verra arriver quelques réfugiés acadiens. Mais ces derniers, à Sainte-Marie, pourront toujours se compter sur les doigts de la main : les Landry, les Hébert sont à peu près les seuls *cayens* authentiques de chez nous.

Durant l'hiver de 1760, alors que la disette était générale et la colonie à l'extrémité, Vaudreuil avait donné des ordres aux chefs militaires pour évacuer dans la Beauce un surplus de familles acadiennes hébergées par les habitants, dans les paroisses de Lotbinière. Selon les arrangements pris par M. de Bourlamaque, 88 personnes devaient émigrer, en mars de cette année-là. « Les habitans de la Beauce ont témoigné en cette occasion toute la bonne volonté qu'on pouvait désirer d'eux ». Cependant, l'évacuation n'eut pas lieu, par le refus des Acadiens d'y consentir et des gens de Lotbinière à les laisser partir. C'était, à leur égard, une belle émulation dans l'hospitalité<sup>2</sup>.

Comment pouvons-nous maintenant déterminer quelque peu le rythme croissant de la population dans la paroisse Sainte-Marie, durant sa première enfance ? Nous avons comme sources d'informations suffisamment explicites, les registres paroissiaux et quelques recensements ou dénombremens.

L'édition de 1870 des *Recensements du Canada*, au volume IV, page 60, rapporte un *État de la population du Canada en 1739*, tiré des Archives de Paris. On y trouve l'entrée suivante : Nouvelle-Beauce et Rivière Chaudière, population 262. L'abbé Ivanhoe Caron, faisant allusion à ce recensement, qu'il a vu sans doute plus en détail, dit qu'à cette date, « la Nouvelle-Beauce compte déjà 239 habitants et 779 arpents de terre en culture »<sup>3</sup>. S'il n'est guère possible de mettre en question l'authenticité du recensement de 1739, nous pouvons en discuter l'exactitude ou en faire au moins une interprétation, pour ce qui regarde la population beauceronne.

Notons d'abord qu'il n'est pas question de distinction entre seigneuries ; la Nouvelle-Beauce est donnée comme une seule localité. Par ailleurs, on met une différence entre Nouvelle-Beauce et Rivière Chaudière, indiquant par là que les deux endroits pouvaient être pris séparément. Nous sommes d'avis qu'on pouvait trouver, en 1739, un petit nombre de colons établis aux abords de la Chaudière, sans être strictement dans

la Nouvelle-Beauce. En effet, un chemin avait été ouvert, en 1737, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'aux limites de Sainte-Marie, et quelques défricheurs avaient bien pu s'installer depuis deux ans sur cette voie de communication. Ceci expliquerait la différence entre le chiffre de population donné par le volume des recensements, 262 habitants, et celui donné par l'abbé Caron, 239, ce dernier se limitant uniquement à la population de la Nouvelle-Beauce.

Mais, même avec le chiffre de 239 personnes pour les seigneuries de la Beauce, nous sommes enclins à trouver le calcul exagéré. On était tellement près des débuts. Les premiers défrichements n'avaient guère pu commencer avant l'automne de 1737 ; et, même si l'on suppose le recensement pris à la fin de 1739, il n'y avait pas plus de deux années à compter. En considérant la lenteur des travaux, avec les moyens primitifs de ces temps-là, en tenant compte aussi de l'énorme distance et des dures conditions de voyage et de ravitaillement, on peut douter sérieusement que beaucoup de colons aient été fixés en résidence, avec leurs familles, après si peu de temps. Sur les treize premiers défricheurs qui figurent à l'arpentage de décembre 1738, pour Sainte-Marie, nous n'avons de certitude que pour deux, qu'ils étaient établis avec femme et enfants, en 1739. Les autres étaient ou bien de jeunes célibataires, ou bien des nouveaux mariés en quête d'un établissement, mais laissant derrière eux pour le moment leur petite famille. Les uns et les autres ne venaient à la Beauce que par périodes, pour défricher, et restaient rattachés à leur ancien domicile. Ce qui est dit de Sainte-Marie peut être dit de Saint-Joseph, les circonstances étant les mêmes, bien que le nombre des établissements commencés soit sensiblement plus élevé pour la même période.

Les registres de baptêmes, mariages et sépultures, dans la mesure où ils subsistent, confirment cette hypothèse. En effet, de 1738 à 1740 inclusivement, pour compter largement, on ne trouve que 7 baptêmes, un mariage et une sépulture, où seulement deux familles de Sainte-Marie et cinq de Saint-Joseph sont impliquées. S'il n'y avait donc que ces familles-là dans la Beauce, on resterait loin du chiffre de 239 habitants.

Ce qui demeure possible, pour éluder le problème, c'est de supposer que le recensement a été fourni par les seigneurs et que ces derniers, sans s'en tenir aux seuls résidents de leurs seigneuries, ont eu à cœur de compter tous leurs censitaires en perspective, ceux-là même à qui de concessions avaient été seulement promises.

Après le recensement de 1739, on n'en trouve pas d'autre sous le régime français, et il faut aller au mois de juillet 1761, pour trouver un

second état de la population de la Nouvelle-Beauce, laquelle est alors arrivée à 685 âmes<sup>4</sup>. Pendant une vingtaine d'années, la population aurait donc triplé, malgré les lenteurs inévitables de plusieurs années de guerre. Pour la paroisse de Sainte-Marie, nous pouvons suivre un peu la marche progressive, par les registres de l'état civil et quelques documents touchant la seigneurie.

En 1744, la paroisse sort définitivement de ses langes et le défrichement ou l'établissement des colons, qui avait été hésitant durant les premières années, prend un essor décisif. Au point de vue civil, Étienne Parent, commissionné arpenteur pour la Nouvelle-Beauce, vient s'établir dans la seigneurie de M. Taschereau et commence à en gérer les affaires. Au point de vue religieux, la mission commence à se faire assez régulièrement tous les quinze jours, dans la maison du Domaine, et le missionnaire considère désormais Sainte-Marie comme une paroisse véritable.

Ces deux facteurs importants provoquent l'établissement stable de plusieurs nouveaux colons. C'est à ce progrès, en toute évidence, que la correspondance officielle du Canada fait écho, dès le 28 avril 1745. Un mémoire du Roi à Beauharnois et Hocquart s'exprime comme suit : « Il est heureux que malgré les contretemps qu'a occasionnés la rareté des vivres dans la colonie, les établissements entrepris à la R. du Sault de la Chaudière n'aient pas été interrompus ; et Sa Majesté a vu avec plaisir, par le compte que les Srs de Beauharnois et Hocquart y ont rendu à ce sujet, les nouveaux progrès qu'ont faits ces établissements ; il y a lieu d'espérer que dans peu d'années cette partie de la colonie se trouvera établie solidement et de façon à contribuer également à son commerce et à sa sûreté »<sup>5</sup>. L'année suivante, à la date du 7 mars 1746, le Président du Conseil de Marine écrit à l'intendant Hocquart : « J'ay esté bien aysé d'apprendre les nouveaux progrès qu'ont faits les établissements qui ont esté entrepris du costé du Sault de la Chaudière »<sup>6</sup>.

Cependant, les registres de baptêmes parlent encore d'une façon plus éloquente. Il est bien dommage qu'ils ne soient pas tout-à-fait complets ; car, nous avons la certitude que, du temps des missionnaires, c'est-à-dire jusqu'à l'automne de 1766, plusieurs actes de baptêmes, en particulier, ont été omis ou faits sur de feuilles volantes et perdus dans la suite. Lorsque le premier curé résident, l'abbé Verreau, arrive à Sainte-Marie, il sent le besoin de reconstituer plusieurs actes de baptêmes antérieurs, qu'il n'a pu trouver aux registres.

Une autre difficulté se présente, dans la consultation de ces mêmes registres : c'est que de nombreux actes concernant des paroissiens de Sainte-Marie sont entrés à Saint-Joseph. Tout d'abord, de 1739 à 1745, il n'y eut qu'un registre pour les deux paroisses, et le cas s'est répété de 1759 à 1765. Durant les autres années, tant que les missionnaires résidèrent à Saint-Joseph, on trouve des gens de Sainte-Marie dans les registres de la paroisse voisine, parce qu'ils n'attendaient pas toujours la venue du missionnaire et allaient quelquefois le trouver chez lui, pour les baptêmes ou les sépultures. La répartition des actes entre les deux paroisses a cependant été l'objet d'une étude spéciale et a pu être établie d'une façon rigoureuse, même quand le lieu d'origine n'y était pas indiqué, surtout dans les premières années ; car, nous avions le moyen de connaître par ailleurs les familles de Sainte-Marie, alors peu nombreuses. De cette façon, il nous fait plaisir de dire que les registres de Sainte-Marie sont complets chronologiquement parlant, avec l'aide des registres de Saint-Joseph. Ces derniers, au contraire, souffrent d'une lacune, de 1748 à 1753. Sainte-Marie a bien pu y perdre quelques actes épars, pour la raison déjà donnée ; mais il y avait durant le même temps un registre régulièrement tenu à Sainte-Marie et notre série ne se trouve pas interrompue. Cette étude a été faite parallèlement sur les registres conservés dans les deux paroisses concernées et sur leurs doubles déposés au greffe de la Cour, à Saint-Joseph. (voir Appendice A).

Mais, quelle augmentation de population les registres nous font-ils constater, à Sainte-Marie ? Tout d'abord, pour souligner le regain d'activité de 1744, les actes de baptêmes sont passés de 3 à 7, cette année-là, et vont en augmentant par la suite. En 1755, on en comptera 16. Puis, si l'on fait la somme, de 1739 à 1762 inclusivement, on trouve 188 baptêmes, 16 mariages et 53 sépultures, ce qui donne, par l'excès des naissances, **une augmentation naturelle d'au moins 135 âmes**. Le reste de l'augmentation doit être attribué à l'immigration.

Nous nous arrêtons **dans ce calcul à l'année 1762**, non seulement parce que la conquête, le retour à une vie normale, après une longue guerre, marquent une étape bien précise ; mais aussi parce que, **au point de vue démographique, il nous est permis de faire le point, à cette date, grâce au fameux « Recensement du Gouvernement de Québec en 1762 », appelé aussi le recensement de Murray** <sup>7</sup>. Sentant la conquête définitivement assurée, **le gouvernement anglais, par l'intermédiaire du gouverneur James Murray, fit faire, en 1762, un inventaire détaillé des ressources humaines et matérielles de la colonie, en même temps que le Colonel John**

Montresor et d'autres ingénieurs britanniques dressaient des cartes minutieuses des rives du Saint-Laurent et des vallées tributaires, ou, pour mieux dire, de tout le territoire colonisé en Canada. Quelles qu'aient été les intentions du gouvernement anglais en cette occurrence, nous devons lui savoir gré d'avoir procuré à l'histoire une documentation de toute première importance, qui établit, peut-on dire, le bilan du régime français. Jetons-y un coup d'œil.

Non seulement le recensement de Murray donne séparément les paroisses existantes, mais il se trouve être le premier recensement nominal pour le territoire de la Nouvelle-Beauce. Une partie du recensement porte sur les statistiques agricoles ; nous aurons l'occasion d'y revenir. Les entrées qui concernent la population de Sainte-Marie sont les suivantes, en prenant le total de chaque colonne : hommes, 52 ; femmes, 48 ; enfants mâles de plus de quinze ans, 17 ; enfants mâles de moins de 15 ans, 83 ; enfants femelles, 88 ; domestiques mâles, 3 ; domestiques femelles, 2 ; étrangers, 1 ; grand total, 294. Sur les familles énumérées, cinq ou six étaient alors établies sur la rive sud-ouest de la Chaudière, dans la seigneurie de Saint-Étienne, aujourd'hui territoire de Saint-Maxime ; mais leur centre paroissial devait être pour bien longtemps l'église de Sainte-Marie.

Le même recensement de Murray donne à la paroisse de Saint-Joseph une population totale de 436 personnes. À comparer avec celle de Sainte-Marie, 294, la différence paraît considérable. Il est vrai que la colonisation avait été poussée plus rapidement dans la seigneurie de M. de la Gorgendière. Mais la population donnée dans le recensement comprend aussi les habitants de la seigneurie Rigaud de Vaudreuil, future paroisse de Saint-François. D'après une répartition de chemin pour la route Justinienne, du 1er mars 1763<sup>8</sup>, nous voyons qu'ils sont déjà une vingtaine de propriétaires de terres dans cette seigneurie. Et, sur les entrefaites, ils demandent et obtiennent du Grand-Vicaire de Québec, par l'intermédiaire de leur missionnaire, la faveur d'une messe tous les jeudis et l'ouverture d'un cimetière<sup>9</sup>. C'était donc un groupe assez imposant mis au crédit de la paroisse Saint-Joseph.

En terminant cet aperçu préliminaire sur la population, pour le premier quart de siècle, nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ce qu'on a dit sur le caractère des premiers Beaucerons. Dans ce caractère seront moulés, dans l'ensemble, les traits des générations postérieures.

Tous ces gens étaient essentiellement des défricheurs. De 1753 à 1756, un nommé Druilhet Lateclerc, négociant, résidait à Sainte-Marie<sup>10</sup>,

notre premier commerçant, sans doute. En 1762, on trouve à la Beauce les deux premiers médecins ou chirurgiens, comme on les désignait alors : Pierre Poissant et un nommé Detruval <sup>11</sup>. Mais ces individus sont des exceptions, des oiseaux rares et fugitifs. Tous les autres sont des chevaliers de la hache et de la pioche, bien que plusieurs aient déclaré pratiquer quelque métier de surcroît. Pour eux, la vie n'a rien eu de ses raffinements et de ses douceurs matérielles. Ils ont subi la brisure de la séparation, ils ont bravé les longs et pénibles trajets, la forêt, l'isolement ; depuis leur arrivée, ils travaillent et peinent comme des mercenaires. Leur âme, mise à l'épreuve, s'est trempée comme de l'acier ; leurs qualités ou leurs défauts ont pris des plis inaltérables.

Ils sont religieux, dévôts jusqu'à la superstition ; travailleurs et ingénieux, pour survenir à la plupart de leurs besoins ; fidèles et féconds dans le mariage ; austères et frugals dans leur vêtement et leur vivre quotidien. Beaucoup sont venus essayer : seuls les ardents et les forts ont persévéré.

Mais, il y a le revers de la médaille et, pour ainsi parler, l'excès de la qualité. Dûrs à la tâche et à la misère, ils ont la tête dure aussi, ils sont désobéissants et entêtés. L'abbé Gatien, écrivant au Grand Vicaire, le 6 décembre 1761 <sup>12</sup>, se plaint qu'ils ne veulent pas se laisser conduire et nous révèle que ce fut la raison de difficultés avec les missionnaires antérieurs.

L'abbé Jean-Marie Verreau écrira, le 16 décembre 1767 <sup>13</sup>, qu'il a trouvé à son arrivée la coutume de vendre de la boisson aux sauvages et qu'il n'a pu réussir à contrôler cet abus, malgré des mesures disciplinaires et même des peines ecclésiastiques. Les gens de la Nouvelle-Beauce sont économes jusqu'à la mesquinerie : ils veulent que le missionnaire se transporte à ses frais d'une paroisse à l'autre ; ils font toutes sortes de calculs pour s'exempter de leurs dîmes.

Il sont chicaniers et batailleurs : il n'y a pas plus de deux ans que la chapelle de Saint-Joseph est **bâtie** et l'Intendant est obligé d'intervenir par une ordonnance de police **pour** leur **défendre** sous peine d'amende « de s'injurier et de se battre sous quelque prétexte que ce soit au devant de ladite église et pendant le **service** divin » <sup>14</sup>. Enfin, **tout** comme aujourd'hui, il y a de mauvaises langues parmi les femmes. Le 9 novembre 1761, le Père **Didace** Cliche écrit qu'il a interdit **pour six** mois l'entrée de l'église à la femme de Pierre Jacques et à sa fille, de Saint-Joseph, pour insultes à son égard. À Sainte-Marie, ce n'est guère mieux, car c'est la femme d'Étienne Parent lui-même, arpenteur et notable de l'en-



droit, qui essuie la sanction du missionnaire : « J'ai défendu l'entrée de l'église à la femme Parent depuis trois mois . . . Tous les dimanches que j'ai été à Ste-Marie dans juillet et août, elle a excité des querelles et même frappé une femme à la porte de l'église. Depuis ce temps, tout le monde est tranquille »<sup>15</sup>.

Voilà, certes, des témoignages non équivoques, même s'ils ont le don de peindre davantage les défauts que les qualités. Ces bons missionnaires, dans leur vie de durs sacrifices, avaient bien le droit de se plaindre un peu. Et les Beaucerons d'aujourd'hui, avec toutes les qualités qu'on leur connaît, n'en seront que plus fiers d'eux-mêmes, s'ils se rendent compte qu'ils en ont gagné sur leurs ancêtres.

#### RÉFÉRENCES

1. Abbé Chs Beaumont, *Généalogie des familles de la Beauce*, publiée dans le Rapport des Archives Publiques, Ottawa, 1905, volume I. Frère Éloi-Gérard, mariste, *Recueil de généalogies des comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac*, 11 volumes, Beauceville, 1949 à 1955.
2. *Rapport des Archives Canadiennes*, 1905, volume I, 4ème partie, pp. 12 et 13.
3. Abbé Ivanhoe Caron, *La colonisation du Canada sous la domination française*, p. 62.
4. APC, Série Q, vol. I, page 19 : Nombre d'âmes dans les paroisses du Gouvernement de Québec.
5. APC, Série B, volume 81.
6. *Ibidem*, volume 83, fol. 78.
7. Voir notre Appendice B. Publié dans le *Rapport de l'Archiviste*, Québec, 1925-26 ; l'original étant aux Archives du Séminaire de Québec, Ms. no 21.
8. APQ, Procès-verbaux des grands-voyers, cahier VI, pages 78ss.
9. AAQ, cartable Saint-Joseph I, 10 janvier, 22 juin et 18 décembre 1763.
10. FSM, Registre de baptêmes et Comptes, I, page 6.
11. AAQ, cartable Saint-Joseph I, 30 avril et 16 juillet 1762.
- 12 et 13. *Ibidem*, aux dates indiquées.
14. APQ, Ordonnances des Intendants, vol. 29, fol. 2, 17 janvier 1741.
15. AAQ, cartable Saint-Joseph, 9 novembre 1761.

font qui eussent la sanction de missionnaires. L'ai décliné l'offre de  
 l'Église à l'ancien Paroisse depuis trois mois... Tous les dimanches des  
 paroisses de Sainte-Marie dans juillet et août, elle a exécuté des quêtes et même  
 l'Église une femme à la porte de la paroisse.

## CHAPITRE XVI

### *Croissance de la population*

L'essor ayant repris, à la fin du régime militaire, deux recensements du Canada, ceux de 1765 et de 1790<sup>1</sup>, nous permettent d'évaluer les progrès réalisés pendant un nouveau quart de siècle. Alors que la population totale du pays a passé de 69,810 à 161,311 âmes, une augmentation de 130 pour cent environ, celle de Sainte-Marie a passé de 357 à 1,128 âmes, pour sa part, une augmentation de 216 pour cent ; elle a plus que triplé. Et on peut mieux la comparer avec celle de Saint-Joseph, puisque, cette fois, la paroisse de Saint-François est comptée séparément. Sainte-Marie a tellement augmenté relativement, qu'elle approche le total des deux voisines, respectivement de 813 et de 518 âmes. Mais notons que son territoire déborde déjà d'un mille et demi les limites de la seigneurie Taschereau, en direction de Québec, dans les seigneuries Saint-Étienne et Jolliet.

Nous devons ensuite franchir une période de 31 ans avant d'avoir des données statistiques précises. À l'issue de l'année 1821, on opéra une compilation, pour les 28 dernières années, dans les registres paroissiaux<sup>2</sup>. Sainte-Marie avait eu 3,531 naissances (1861 garçons et 1670 filles), 563 mariages, 1,420 sépultures : donc, théoriquement, une augmentation de 2,111 par l'excédent des naissances. Dans le même temps, Saint-Joseph accusait une augmentation de 1,004 et Saint-François, de 998.

Cette même année 1821, le 27 janvier, un comité spécial de la Chambre envoyait aux curés une série de 14 questions sur la population et le développement agricole. Le 18 février 1822<sup>3</sup>, le Comité soumettait une compilation des réponses des curés. Pour Sainte-Marie, on donne 3,763 âmes, 575 chefs de familles possédant des terres, 50 engagés ; 120 hommes célibataires au-dessus de 21 ans et 160 filles au-dessus de 18 ans. Malheureusement, tous les curés n'avaient pas répondu et il n'y a pas de rapport de Saint-Joseph, pour établir une comparaison.

Par contre, nous avons trouvé un tableau de la population catholique du Bas-Canada comparant les chiffres de 1821 à ceux de 1823. Voici ceux des trois paroisses qui nous intéressent :

	Sainte-Marie et Frampton	Saint-Joseph	Saint-François
1823—Nombre de familles,	682	276	245
1823—Nombre d'âmes,	3,891	1,656	1,679
1821—Nombre d'âmes,	3,836	1,610	1,580
1823—Différence en plus,	55	46	119

Nous pouvons continuer ces tableaux comparatifs avec les grands recensements nationaux. D'abord celui du Bas-Canada, en 1825, qui semble bien être le second recensement nominal pour la Beauce. Nous avons vu l'original de ce recensement aux Archives publiques d'Ottawa. Pour notre comté, les commissaires énumérateurs, Antoine-Charles Taschereau et F.-C. Lefebvre ont signé leur recensement le 17 octobre 1825. En voici le résumé :

	Sainte-Marie	Saint-Joseph	Saint-François
Chefs de familles,	778	307	360
Personnes,	4,137	1,775	2,041
Hommes, de 0 à 6 ans,	449	166	238
"  de 6 à 14 ans,	408	221	233
"  de 14 à 18 ans,	199	88	86
"  de 18 ans ou plus,	980	427	481
Femmes, de 0 à 14 ans,	900	374	438
"  de 14 à 45 ans,	899	394	451
"  de 45 ans et plus,	302	105	114

Comme on le voit, Sainte-Marie, même après la séparation du canton de Frampton de son allégeance, continue de s'accroître et dépasse en effectifs les paroisses de Saint-Joseph et de Saint-François réunies, même si celle-ci compte encore avec elle la paroisse de Saint-Georges en formation. Voici maintenant le recensement de 1831<sup>5</sup> :

	Sainte-Marie	Saint-Joseph	Saint-François
Maisons habitées,	848	312	420
Propriétaires de biens-fonds	787	285	404
Total des personnes,	5,113	2,098	2,531
Personnes de moins de 5 ans,	566	235	342
"  de 5 à 14 ans,	646	250	321

Hommes de plus de 60 ans,	140	56	83
Femmes de plus de 45 ans,	262	140	133
Sourds et muets,	2		3
Aveugles,	5	1	4
Insensés,	10	4	4
Membres de l'Église d'Angleterre,	23	1	109
Membres de l'Église d'Écosse,	1		52
Catholiques romains,	5,089	2,097	2,370

Les décennies de 1830 et 1840 sont celles où la paroisse de Sainte-Marie affiche le plus haut quotient de natalité de son histoire (cf. Appendice A). On ne connaissait pas la régulation des naissances, encore moins la fameuse pilule, et on y allait comme à l'ambition, souvent sans scrupule dans les procédés. Peut-être se fait-on que les trois quarts des enfants n'arrivaient pas à survivre. Mais, quand nos moralistes parlent des mœurs prudes et solides de nos ancêtres, ils n'ont pas sous les yeux les chiffres des naissances illégitimes. Chez nous, 1834 a été sur ce point une année-record : on y a baptisé ou inhumé douze enfants nés « de parents inconnus » durant l'année, une proportion de 4 pour cent. La vérité, même désagréable, mérite d'être révélée.

Mais le temps des grandes amputations est venu pour Sainte-Marie : Sainte-Marguerite, Saint-Isidore, Saint-Bernard et Saint-Elzéar s'en détachent, dans l'espace de quelques années. Saint-Georges en fait de même par rapport à Saint-François. La paroisse de Saint-Joseph, qui était la troisième en importance, s'approche de la première place, au recensement de 1844<sup>6</sup> :

	Saint-Elzéar	Sainte-Marie	Saint-Joseph	Saint-François
Maisons <b>habitées</b>	319	473	452	344
Propriétaires de fonds	302	415	418	242
Total des personnes	1,966	3,095	2,979	2,213
Origine française	1,796	3,010	2,948	2,200
Origine britannique	169	65	31	3
Sourds et muets	2	5	2	6
Aveugles	1		1	1
Idiots, lunatiques			4	
Protestants	2	27	10	
Catholiques	1,963	3,048	2,969	2,203

Vivant du commerce		6		2
Vivants d'aumônes	2	2	43	10
Écoles	6	20	10	4
Nombre d'écoliers	150	517	210	127

La paroisse de Saint-Joseph, à son tour, sera amputée de toute la paroisse de Saint-Frédéric, en 1851, ce qui laissera à Sainte-Marie une suprématie prolongée d'une bonne vingtaine d'années, comme en font foi les chiffres des deux recensements de 1851 et 1861, colligés ci-après, pour les principales paroisses de la Beauce :

## Recensement de 1851-52

	Saint-Elzéar	Sainte-Marie	Saint-Joseph	Saint-François	Saint-Georges
Population totale	2,365	3,263	2,565	2,874	1,394
Canadiens d'orig. franç.	2,213	3,165	2,533	2,864	1,155
Canadiens d'orig. non fr.	98	56	19	1	120
Anglais		8	3		22
Écossais		29			16
Irlandais	54	3	9	8	52
Allemands et autres		2	1	1	29
Catholiques romains	2,365	3,224	2,559	2,873	1,262
Église d'Angleterre		33	6	1	97
Église d'Écosse		6			29
Luthériens					6
Maisons en bois	339	451	350	392	186
Maisons en pierre		3		3	
Écoles		1	1	2	2

## Recensement de 1861

	Saint-Elzéar	Sainte-Marie	Saint-Joseph	Saint-François	Saint-Georges
Population totale	2,305	3,395	3,079	3,302	1,770
Canad. d'orig. fr.	2,189	3,320	3,033	3,253	1,560
Canad. d'orig. non fr.	86	51	30	32	149
Américains	2		2	16	4
Irlandais	27	20	9	1	29
Allemands et autres	1	2			5

Anglais		2	5		23
Catholiques romains	2,303	3,370	3,074	2,297	1,657
Anglicans	1	25	5	5	94
Presbytériens					14
Luthériens					5
Maisons en bois	332	436	408	451	258
Maisons en pierre	1	11	13	17	1
Voitures d'agrément	510	809	292	696	250

Les recensements postérieurs verront cependant la paroisse de Saint-François (Beauceville) s'attribuer haut-la-main la primauté pour la population et celle de Sainte-Marie passer lentement mais sûrement de la deuxième à la quatrième place ; c'est alors la jeune et dynamique paroisse de Saint-Georges qui sera entrée en concurrence pour de bon :

#### Recensement de 1871

	Saint-Elzéar	Sainte-Marie	Saint-Joseph	Saint-François	Saint-Georges
Population	2,129	3,166	2,981	3,982	2,080
Familles	342	553	478	691	365
Français	2,007	3,104	2,957	3,091	1,880
Anglais		9		42	66
Écossais				12	1
Irlandais	97	42	24	21	98
Allemands etc.	25	11		6	35
Catholiques	2,128	3,152	2,980	3,929	1,958
Protestants etc.	1	14	1	53	122

#### Recensement de 1881

Population	1,500	2,782	2,838	4,181	2,746
Familles	239	574	483	777	481
Français	1,450	2,763	2,817	4,131	2,509
Anglais		5	1	13	83
Écossais				8	
Irlandais	50	14	19	26	125
Allemands etc.			1		29
Catholiques	1,500	2,776	2,824	4,159	2,615
Protestants etc.		6	14	22	131

*Recensement de 1891*

Population	1,247	2,897	3,163	4,022	3,099
Familles	200	560	548	741	544
Maisons de bois	195	451	481	617	516
Maisons de brique		18	2		3
Maisons de pierre	1	1	1		
Catholiques	1,247	2,895	3,163	4,011	2,943
Protestants etc.		2		11	156

*Recensement de 1901*

Population	1,235	2,539	3,297	4,535	3,287
Familles	196	464	571	826	581
Français	1,235	2,508	3,278	4,507	3,087
Anglais		5	9	20	49
Irlandais		26	9	6	132
Autres			1	2	19
Catholiques	1,235	2,539	3,297	4,522	3,169
Protestants etc.				13	118

Après le changement de siècle, Sainte-Marie et Saint-Joseph, victimes de nouveaux démembrements, subiront un **recul** prolongé, pendant que Saint-François et Saint-Georges continueront de s'affirmer. Ce n'est que dans son urbanisation récente et son industrialisation spectaculaire, que Sainte-Marie aura regagné son prestige, au recensement de 1961, sans dépasser toutefois Saint-Georges, devenue la métropole incontestée.

*Population comparée, par les recensements :*

Municipalités	1911	1921	1931	1941	1951	1961
Saint Elzéar	1,175	1,128	1,006	1,066	1,149	1,244
Sainte-Marie (par.)		1,170	1,183	1,368	1,489	1,938
"    (vil.)		1,311	1,598	1,736	2,431	3,662
"    total	2,555	2,481	2,781	3,104	3,920	5,600
Enfant-Jésus			341	342	389	440
Vallée-Jonction			1,066	1,175	1,279	1,405
Total	1,031	1,294	1,407	1,517	1,668	1,845



Saint-Joseph de Bce	1,832	1,560	1,500	983	999	1,058
" des Érables				540	511	505
" (vil.)	1,440	1,445	1,625	1,892	2,417	2,484
" total	3,272	3,005	3,125	3,415	3,927	4,047
St-François de Bce	3,261	3,264	3,040	1,745	1,391	1,282
" -Ouest				1,502	1,021	688
Beauceville	1,677	1,448	707	899	1,149	1,645
" -Est			975	1,251	1,573	1,920
Total	5,038	4,712	4,722	5,397	5,134	5,535
Saint-Georges-Est	2,692				2,427	1,127
" (vil.)	1,410	1,058	1,543	1,945	2,657	4,083
" -Ouest					2,691	4,755
Aubert-Gallion		3,756	4,098	3,990	891	734
Saint-Georges, total	4,102	4,634	5,641	5,935	8,666	10,698

Ces dernières cinquante années de statistiques ont laissé de côté les particularités locales de races et de religions. Il n'est plus de mise d'insister sur ces points, dans notre époque de pluralisme et d'œcuménisme. Le brassage et le va-et-vient dans notre population contemporaine pourraient d'ailleurs difficilement permettre le contrôle. Mais, pour ce qui est de Sainte-Marie, du moins, ce laconisme de nos chiffres n'est pas une excuse délibérée pour cacher la réalité : la population actuelle, pouvons-nous dire, est intégralement canadienne-française et catholique.

Il en va autrement, si nous portons nos regards en arrière, aussi loin que nos chiffres antérieurs permettent de distinguer les allégeances raciales ou religieuses. De voir un nombre relativement imposant de protestants britanniques dans la paroisse, dès 1831 et les 50 années suivantes, peut nous étonner quelque peu. Ils avaient même érigé pour eux un commencement de cimetière, situé sur la terre de Thomas Carette (no cadastral 108, plus tard Amédée Giguère), au sud-ouest de la rivière Chaudière.

Mais c'était à la suite d'une propagande intense d'immigration, orchestrée par les pouvoirs publics, en vue de neutraliser les progrès de la race canadienne-française dans la Province. Les importés britanniques, avant de se regrouper en essaims plus homogènes, ou avant d'être absorbés tout simplement par la majorité ambiante, s'étaient dispersés ici et là, en quête de leur subsistance, et s'attardaient dans les localités qui leur offraient, sinon la fraternité, du moins la tolérance et quelque chance de

réussite matérielle. Leurs talents, leur frugalité, leur sens des affaires, leur permettaient de vaincre les difficultés de leur adaptation et de conquérir rapidement l'indépendance matérielle.

Mais l'immigration qui a marqué le plus profondément et de façon plus durable le territoire beauceron, certaines paroisses du moins autour de Sainte-Marie, ce fut l'immigration irlandaise catholique. Et, parce que catholique, elle s'est imbriquée plus intimement dans notre histoire, bien que la rencontre ait produit certains chocs électriques très sensibles.

Joseph-Edmond Roy<sup>7</sup> fixe l'arrivée massive des Irlandais après les guerres napoléoniennes et les relève dans les registres de Lauzon dès l'année 1817. Mais ils n'ont pas tardé à gagner aussi la profondeur des terres. On les trouve notamment à l'origine des paroisses de Frampton, de Saint-Sylvestre, de Leeds, etc. C'est sans doute une exception ; mais nous avons déjà un irlandais à Sainte-Marie, arrivé en 1802 et qui s'y maria en 1806, dans la personne du notaire Jean-Baptiste Walsh. Il était déjà bien francisé. Quant à l'ancêtre de notre dentiste Alexandre Melady, irlandais authentique, il est arrivé de Frampton à Sainte-Marie, célibataire, et s'y est marié le 16 janvier 1844.

Mgr Plessis, pris de pitié par ces Irlandais pauvres et perdus, comme un troupeau de brebis sans pasteur et sans bercail, prit en mains leur sort temporel et spirituel. Il pensa d'abord à les installer. Le 14 novembre 1820, il écrivait à tous les curés une circulaire sur la question<sup>8</sup> :

N'y aurait-il pas moyen de placer dans toute votre paroisse une seule famille irlandaise ? Ces pauvres gens périssent de froid et de misère dans les rues. Ils ne peuvent trouver à manger en ville que l'argent à la main, et l'argent leur manque. En campagne, on pourrait subvenir à leurs besoins par d'autres moyens. Il y a plus de charité dans nos paroisses que parmi nos citoyens et réellement plus de ressources. Plusieurs particuliers aisés pourraient se réunir et nourrir et vêtir cette famille d'ici au printemps, dans la maison de celui qui la logerait. Il s'agit de catholiques, nos frères, étrangers dans ce pays où ils ont été amenés sur des rapports trop avantageux. Il en restera encore assez ici pour affamer la ville, quand même chaque paroisse du district se chargerait d'une famille. Enfin, il ne faut pas oublier cette parole de Notre Seigneur : *Hospes eram et collegistis me.*

Les Canadiens français au bon cœur se laissèrent toucher par cet appel et plusieurs n'en eurent que plus de mérite, du fait qu'ils ne furent guère payés de reconnaissance. Après la réponse favorable du curé Villade, Mgr Plessis lui écrivit le 6 décembre 1820<sup>9</sup> : « La famille irlandaise que je vous adresse est celle de Ths Campbell, consistant en quatre personnes . . . L'homme me paraît bon et honnête » . . . Si cette famille

est venue effectivement à Sainte-Marie, elle n'a pas fait souche dans la région : les *Généalogies des familles de la Beauce*... n'en parlent pas. Par contre, le recensement nominal du Bas-Canada de 1825 nous indique, à Sainte-Marie, 18 noms d'assonance britannique, la plupart irlandais : Lynch, Rath, Slevin, Slone, Murphy, etc.

Le sort spirituel des Irlandais préoccupait pareillement Mgr Plessis, alors que les prêtres de langue anglaise pouvaient se compter sur les doigts de la main. En 1822, la colonie de Frampton commençant à prendre corps, l'Évêque y envoya de Québec l'abbé Henry McKeaghy, nouveau prêtre, avec une lettre de présentation à M. Villade, du 31 janvier 1822<sup>10</sup>. Le 5 février, la mission étant visitée, le prêtre irlandais rapportait une lettre de M. Villade<sup>11</sup>, où celui-ci disait qu'il l'avait fait lui-même conduire à Frampton et que les gens l'avaient ramené, bien contents de lui, qu'ils espéraient même son retour aux beaux chemins d'été.

C'était un début, dont les premiers Irlandais de Sainte-Marie avaient pu profiter au passage, mais dont la suite ne devait venir que deux ans plus tard. En effet, le 6 mars 1824, le curé de Sainte-Marie recevait une autre lettre de l'évêché de Québec<sup>12</sup>, concernant les Irlandais de Frampton et de Sainte-Marie, « lesquels auront la liberté de faire leurs pâques à St-Henry ou à Ste-Marie », en s'adressant cette fois à l'abbé Michel Carroll, vicaire de Saint-Henri, autorisé spécialement à les confesser.

De peine et de misère, les Irlandais de Frampton obtinrent un desservant régulier, en septembre 1830, qui résida quelque temps au presbytère de Sainte-Marie, l'abbé William McHarron. Mais cela rendit jaloux leurs compatriotes de Saint-Sylvestre. Leur représentation à l'Évêque, à ce sujet, reçut une première réponse négative de la part de Mgr Panet, par sa lettre du 22 octobre 1831<sup>13</sup> à l'abbé Antoine Villade : il n'avait pas de curé parlant les deux langues pour Saint-Sylvestre. « Il est malheureux, précisait-il, que les familles irlandaises qui sont venues s'établir dans ce pays n'aient pas amené avec elles un seul prêtre de leur nation [il y en avait eu quelques uns toutefois, du temps de Mgr Plessis]. Il est bien venu quelques jeunes gens de cette nation ; mais ils n'ont pas achevé leurs études, et ce n'est guère que dans 4 ou 5 ans qu'ils peuvent être prêtres, s'ils persévèrent ».

Mais l'Évêque en venait tout de même, l'année suivante, à une solution provisoire, qui pouvait accommoder ces pauvres délaissés et les Irlandais de Sainte-Marie du même coup. Le 6 septembre 1832<sup>14</sup>, il envoyait au curé Villade un second vicaire, l'abbé Pierre Huot, possédant suffisamment l'anglais pour les besoins de la cause. Les futurs prêtres apprenaient

désormais cette langue durant leur cours au Petit Séminaire de Québec ; et, pour la pratique, ils avaient la société de leurs condisciples d'origine britannique. Le régime commençait, des curés canadiens-français s'imposant l'effort du bilinguisme, un peu partout, tandis que les curés irlandais ne se fatiguaient guère pour donner le retour.

Le voisinage de Saint-Sylvestre, château-fort des Irlandais, rendait plus intransigeants ceux de Sainte-Marie, sur la question de langue, avant l'érection de Saint-Elzéar (1846), où se trouvait le plus grand nombre. L'abbé Pierre Huot n'avait été que deux années vicaire. Le 2 mars 1840, les Irlandais « catholiques » de Sainte-Marie demandaient donc à l'évêque de Québec <sup>15</sup> la faveur d'un autre vicaire parlant leur langue. Ils étaient 30 signataires de la requête : James Slevin, James Gallagher, William Carmichael et autres. L'Évêque répondit, le 18 mai <sup>16</sup>, que, malgré ses recherches, il ne pouvait les exaucer : ils étaient en proportion moins forte qu'ailleurs ; en conséquence, ils auraient à attendre des jours meilleurs, comme bien d'autres de leur nation ailleurs.

Avant que Mgr Joseph Signay ait demandé aux membres de l'épiscopat d'Irlande, par une lettre du 9 juin 1847 <sup>17</sup>, de détourner leurs fidèles de traverser l'océan, pour venir crever de ce côté-ci, des centaines et des centaines d'immigrants avaient eu le temps de contracter le typhus sur les bateaux et de mourir durant la traversée ou durant leur séjour obligatoire à la Quarantaine de la Grosse-Ile ; sans parler de la contagion apportée par eux dans tout le pays, qui n'était pas de nature à susciter beaucoup de sympathie pour les responsables.

Or, la maladie ayant emporté davantage les Irlandais adultes, il restait une quantité d'orphelins plus ou moins âgés sur les bras de la charité publique. Les garçons trouvaient preneurs plus facilement, étant plus utiles, dans ces temps où les travaux manuels étaient le seul moyen de subsistance. Le curé Joseph Auclair, de Sainte-Marie, ayant été prié par l'Archevêque de placer des orphelines comme servantes chez les « monsieurs » de sa paroisse, répondait familièrement, le 21 décembre 1848 <sup>18</sup>, à son grand ami, l'abbé Charles-François Cazeau, secrétaire de l'Archevêché :

J'ai fait des recherches et elles sont demeurées inutiles. Tenez ! Vous me fendez le cœur en me demandant une chose pareille, à moi qui n'y puis rien faire. Ma sympathie irlandaise a été prise en traître, dans un temps où toutes nos bonnes maisons sont pourvues de servantes. Je vais tenter un autre moyen, celui de faire appel à la charité de quelque bon cultivateur. Qui sait si le bon Dieu des Irlandais ne fera pas quelque miracle en faveur de vos orphelines, que j'aime (*dilligo*) sans les avoir vues. Vous pouvez penser, si je les voyais ! . . .

Après avoir accueilli l'immigration extérieure pendant environ un siècle, la vallée de la Chaudière, fertile en naissances autant qu'en produits du sol, avait atteint et même dépassé le point de saturation et l'occupation du sol était complète, à l'intérieur des seigneuries primitives. Le phénomène du démembrement des paroisses, déjà largement déclenché, en donnait la démonstration, pour la population en place du « grand Sainte-Marie ».

Mais, si la population de la paroisse baisse de façon surprenante, à partir de 1861 (3,395 âmes), pour atteindre son point le plus creux en 1921 (2,481 âmes), c'est qu'un autre facteur que la division du territoire est venu jouer sérieusement contre elle : ce facteur, c'est l'émigration. Les causes en ont été non seulement le manque de terrain pour établir les jeunes générations, mais aussi la diminution relative du rendement agricole et la hausse sensible du coût de la vie ; non seulement l'absence lamentable d'industrie locale pour créer de l'emploi, mais en même temps l'attrait des salaires et la demande croissante de main d'œuvre dans les usines de la Nouvelle-Angleterre. On a donc subi une double émigration : l'émigration agricole et l'émigration ouvrière.

L'émigration agricole s'est portée d'abord, il va de soi, sur des colonies limitrophes, des paroisses voisines en voie de formation. Mais il fallut bien, à la fin, s'éloigner davantage. Des fils de Sainte-Marie émigrèrent en bon nombre dans les Bois-Francs, surtout dans les cantons de Sommerset, Halifax, Inverness, Ireland, Broughton ; puis, du côté de l'est, dans les cantons de Metgermette, Watford, Langevin. Dans le canton de Tring, il y eut tout un groupe pour constituer l'arrondissement encore dénommé le « petit Sainte-Marie », dans les paroisses de Saint-Ephrem et de Sainte-Clotilde. Une bonne partie du canton de Buckland fut pareillement peuplée par notre paroisse, pour la raison que des Taschereau étaient les *bourgeois* de ce canton et y concédaient de préférence à leurs censitaires. Pour retenir les Canadiens français dans la Province, le Gouvernement offrait lui-même, en 1890, 100 acres de terre de colonisation à chaque chef de famille<sup>19</sup>.

Quand vint l'ébranlement vers les plaines de l'Ouest, côté américain et côté canadien, la Beauce subit une saignée considérable. Dès le régime du curé Proulx (1851-1871), on trouve des recommandations aux prières de citoyens, « autrefois de cette paroisse », décédés dans l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, plus tard dans le Minnesota, le Montana, le Manitoba, etc. La Beauce a fourni à l'Ouest canadien des personnalités marquantes, entre autres l'honorable Prosper-Edmond Lessard, sénateur en

Alberta, et l'honorable Sauveur Marcoux, un petit-fils de Sainte-Marie, devenu ministre provincial au Manitoba.

La Beauce et Sainte-Marie ont participé à la course de l'or, au Klondike et en Alaska. En novembre 1897, des jeunes gens, sur le point d'entreprendre la grande aventure, font chanter une grand'messe à la chapelle Sainte-Anne. Plus tard, en 1900, on recommandait encore des messes « pour les voyageurs d'Alaska ». Personne n'y a vraiment fait fortune ; c'était une affaire de chance, tout autant qu'une occasion de spéculation effrénée et de banditisme. Plusieurs y ont laissé leur santé, sinon leur vie. Certains en ont rapporté quelques dollars et une bague ou une breloque pour leur montre.

Avant et pendant l'émigration ouvrière aux États-Unis, on assista d'ailleurs à une migration saisonnière de la main d'œuvre, vers les fermes, les chantiers forestiers et les usines d'outre-frontière. Autour de 1875, les curés signalaient déjà le phénomène dans leurs rapports annuels à l'Archevêque sur l'état des âmes de leurs paroisses respectives et, dans leurs prêches, prévenaient leurs fidèles contre ces voyages, surtout dans le cas des jeunes filles, qui s'en allaient perdre leur santé, leur foi et leur vertu dans les villes ouvrières américaines. Dans sa visite paroissiale de 1881, dont le rapport est conservé aux archives de la fabrique, le curé Chaperon a pris soin de noter ceux de ses paroissiens résidant pour l'instant aux États-Unis : un père de famille et 31 garçons ou filles. En 1885, deux familles entières avaient émigré définitivement.

Des recherches sérieuses ont été tentées pour situer et mesurer l'émigration canadienne-française aux États-Unis, spécialement en Nouvelle-Angleterre. On a essayé d'en suivre les fluctuations, d'en situer les sources et les bouches de sortie. Tout cela n'a donné qu'un maigre résultat, même pour des chiffres d'ensemble, tellement les statistiques du temps sont rares et inconsistantes. Les recensements américains, par exemple, ne commencent qu'en 1890 à mentionner l'origine des nouveaux citoyens de la fédération. Du côté canadien, le contrôle de l'émigration était inexistant ; et, si on réussit à en savoir quelque chose, avec une grande marge d'incertitude, ce n'est que par de savants calculs de comparaison entre les recensements décennaux, en tenant compte des naissances et des décès. C'est ainsi que, dans le comté de Beauce, entre 1881 et 1891, on a trouvé une diminution de population de 7,255, attribuable aux départs et qu'on ose dénommer une « émigration nette »<sup>20</sup>.

Indépendamment des chiffres, on a identifié plusieurs vagues d'émigration, répondant à divers facteurs sociologiques, politiques ou économi-

ques des deux pays voisins. Dès 1838, lord Durham constatait déjà une attraction sensible vers la république américaine, une différence marquée des conditions de vie entre les deux côtés de la frontière.

Pour ce qui est de la Beauce, nous sommes en mesure de signaler un facteur plus régional qui a échappé, semble-t-il, aux recherches statistiques des sociologues. C'est l'existence d'une voie importante d'émigration au seuil même de notre territoire, d'une porte d'arrière ouverte sur le Maine et tout l'est de la Nouvelle-Angleterre ; c'est le chemin de Kennebec, établi comme sentier et chemin d'hiver vers 1817 et inauguré officiellement comme route carrossable le 10 septembre 1830<sup>21</sup>.

Par ce chemin, qui coupait hardiment une vaste forêt et enjambait une barrière de montagnes imposantes, nos paysans de la Beauce, succombant à l'attrait de l'aventure, ne furent pas lents à gagner, par caravanes, une contrée soi-disant riche et prospère, plus prometteuse à coup sûr que le sol de leurs vieilles seigneuries, ingrat et surpeuplé. Ils furent donc les premiers et longtemps les seuls à émigrer par cette voie. Leur avant-garde dut traverser en raquettes ou à dos de cheval, avant les premières voitures roulantes, puisque, si l'on en croit deux auteurs américains<sup>22</sup>, que nous traduisons,

... En 1831, il y avait environ trente familles de rendues à Lewiston, Maine, qu'elles avaient atteint en suivant la « Kennebec Road » venant du nord. Nul doute qu'il y en avait beaucoup plus d'autres, individus ou groupements, dispersés çà et là, qui échappaient à l'observation des voyageurs et des prêtres.

C'est chez le clergé canadien que l'isolement spirituel de ces exilés finit par éveiller la sympathie. Le 4 décembre 1838, le curé de Sainte-Marie, arrivant de Saint-Georges, où il était allé voir aux travaux d'un presbytère, à la demande de l'évêque de Québec, soulignait l'importance d'avoir un prêtre résident à cet endroit, surtout, ajoutait-il<sup>23</sup>, « si, avec le juridiction sur le territoire de Boston [c'était l'évêché américain le plus rapproché], il pouvait de temps en temps faire des missions à nos pauvres canadiens répandus dans les différents postes de Whitefield, Augusta, Portland, etc, etc. La Beauce fournit annuellement des ouvriers à toutes ces places » . . .

Leurs premiers emplois, dans le Maine, furent ceux d'aides-fermiers et sans doute de bûcherons, que la population locale commençait à délaisser pour les emplois plus lucratifs de son industrie grandissante. Plus tard, les franco-américains s'approprièrent des terres et, plus couramment, s'introduisirent eux-mêmes dans les usines aux salaires intéressants.



Un curé fut effectivement nommé à Saint-Georges, à l'automne de 1840, dans la personne de l'abbé Moïse Fortier, et fit plus d'une tournée d'apostolat dans le Maine, les années suivantes<sup>24</sup>. En 1842, les *Mélanges Religieux*<sup>25</sup> parlent de sa deuxième tournée :

On nous écrit de Saint-Georges (Aubert-Gallion), en date du 7 juillet, que M. Moïse Fortier, curé de cette paroisse était parti ce jour-là pour visiter non seulement les catholiques de Kennebec, mais encore ceux qui résident dans l'état voisin du Maine et qu'il ne devait être de retour de sa mission qu'après un mois de course apostolique. Cette partie de l'union américaine contient un nombre considérable de cultivateurs canadiens, surtout des jeunes gens de la Beauce, qui se sont trouvés dans la dure nécessité d'émigrer, dit notre correspondant, par le refus que les seigneurs du lieu font de concéder actuellement des terres.

La première tournée du missionnaire s'était effectuée du 12 au 27 juillet 1841. L'abbé Fortier en envoya d'abord un bref rapport à l'Archevêque, dans une lettre du 1er août<sup>26</sup> :

De retour de mon voyage dans l'état du Maine, je m'empresse de faire part à Votre Grandeur du succès que j'ai eu, au milieu des pauvres catholiques privés des secours de la religion. J'ai vu avec plaisir leur empressement à se rendre aux instructions de chaque jour. J'ai visité, dans l'espace de quinze jours, Kennebec, Skowhegan, Waterville, Gasté [Augusta] et Belfast. J'ai baptisé 39 enfants et communie 13 personnes. J'ai confessé 163 personnes, sans y comprendre 50 enfants, parmi lesquels j'ai disposé 7 d'entre eux à la première communion, pour l'année prochaine.

Un compte-rendu plus élaboré de ce premier voyage et un résumé de celui de 1842 ont paru dans une petite publication aujourd'hui rarissime<sup>27</sup>. Bien que le nombre d'émigrés canadiens-français contactés en 1841 (213 confessions en tout) ne soit pas extraordinaire, il témoigne d'une présence déjà appréciable, en proportion du territoire assez limité qu'avait visité le missionnaire, autour de Waterville, l'agglomération principale ; il avait dû renoncer à visiter Rockport, où 30 familles l'attendaient. En 1842, il peut se rendre jusqu'à Hallowel. Mais on n'apprend rien de tout le sud du Maine, du New-Hampshire, du Vermont, etc., où avaient abouti incontestablement d'autres émigrés.

Un ou deux prêtres irlandais, résidant à Whitefield, avaient déjà approché les Canadiens français du Maine. Mais, par les actes de baptêmes de 1841, heureusement transcrits par l'abbé Fortier dans les registres de Saint-Georges, on découvre des enfants nés depuis cinq ans déjà, qui n'avaient pas encore reçu les cérémonies du baptême solennel. Le missionnaire signale en outre, dans sa relation, qu'il a fait faire la première com-

munion à une femme déjà mariée et que plusieurs émigrés n'avaient pas vu de prêtre depuis 17 ans. C'est assez prouver qu'on avait déjà laissé le Canada depuis longtemps. Les noms des parents et des parrains et marraines, dans les 39 actes de baptêmes enregistrés en 1841, sont en grande majorité des noms de Saint-François de Beauce ; mais, parmi eux, Jean-Baptiste Morissette et Augustin Turcotte, tout au moins, sont bien originaires de Sainte-Marie.

La Beauce continuera de subir une constante hémorragie de ses enfants vers la Nouvelle-Angleterre, par la voie du chemin de Kennebec, tant que celui-ci n'aura pas été supplanté, comme voie de communication, après 1881, par la liaison du chemin de fer Québec Central avec les lignes conduisant à Portland et à Boston, en passant par une partie du New-Hampshire et du Vermont. Surtout après 1890 et jusqu'à la première Grande Guerre, l'émigration, intensifiée dans le district de Québec, empruntera cette voie pour semer son troupeau humain aux quatre vents de la Nouvelle-Angleterre. Quel beauceron, quel *naturel* de Sainte-Marie n'a pas maintenant, dans ces coins-là, quelques lointains cousins, dont on entend de moins en moins parler, parce qu'ils sont de plus en plus américanisés?

#### RÉFÉRENCES

1. *Census of Canada*, 1870, pages 65 et 75.
2. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada pour 1824*, Appendice R.
3. *Item*, pour 1821-1822, Appendice N.
4. AAQ, série G, VI, 76; *Gazette de Québec*, 3 juillet 1823.
5. *Journaux de la Chambre... pour 1831-32*, Appendice Oo.
6. *Recensement du Canada fait en 1844*, in-fol. 121 pages.
7. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. IV, pages 130ss.
8. *Mandements... des Évêques de Québec*, vol. 3, page 156.
- 9 et 10. FSM, Papiers Villade.
11. AAQ, cartable Sainte-Marie I.
- 12 et 13. FSM, Papiers Villade.
14. AAQ, Lettres, vol. 15, pages 137s.
15. AAQ, cartable Sainte-Marie I, no 211.
16. AAQ, Lettres.
17. *Mandements... vol. 3*, pages 510ss.
18. AAQ, cartable Sainte-Marie I, no 211.
19. FSM, cahiers de prônes, 4ème dimanche du Carême 1890.

20. Voir les études d'Albert Faucher et Gilles Paquet, dans *Recherches sociographiques*, Univ. Laval, Québec, vol. V, no 3, Sept.-Déc. 1964, pages 277-370.
21. Jos.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. V, pages 434ss.
22. Hansen et Brebner, *The mingling of Canadian and American peoples*, Yale University Press, New Haven, 1940, page 124.
23. AAQ, cartable Saint-Georges I.
24. L'abbé H. Provost, *Un chapitre d'histoire religieuse dans le Maine*, dans la *Revue de l'Université Laval*, vol. II, no 10, juin 1948, pages 853-860.
25. Volume IV, 1842, page 85.
26. AAQ, cartable Saint-Georges I.
27. *Notice sur les Missions du diocèse de Québec qui sont secourues par l'Association de la Propagation de la Foi*, no 4, Québec, 1842, pages 85 à 89; no 5, Québec, 1843.

## CHAPITRE XVII

### *Les professionnels*

(*Commanditaire : Jean-Berchmans Gagnon*)

Les professionnels ont toujours été une catégorie à part de la population, encore que la ligne de démarcation entre cette classe supérieure et celles de rang plus populaire n'ait jamais été nettement définie. Autrefois, les barbiers étaient presque tous des chirurgiens attirés ; n'importe qui, nanti de quelque instruction, pouvait être huissier ; aujourd'hui, finance et commerce se mêlent volontiers aux professions. Quoi qu'il en soit, essayons de parcourir la liste de nos professionnels du temps passé, sans prétendre tout dire et ne rien oublier.

#### ARPENTEURS

L'arpentage a toujours été une profession, bien que, de toutes les professions, elle soit la plus *terre-à-terre*, son rôle étant de mesurer les terrains. Mais on peut dire qu'elle a priorité de temps sur les autres, parce qu'en pays neuf, il faut d'abord distribuer le sol systématiquement. Les arpenteurs sont donc les premiers professionnels à se montrer en Beauce et à Sainte-Marie. Nous l'avons vu déjà, c'est Noël Beupré, de Québec, qui a mesuré la ligne de front des seigneuries de la Nouvelle-Beauce, en 1737 ; et, dans la suite, il a arpenté les terres de plusieurs nouveaux colons.

Cependant, Étienne Parent, primitivement tailleur de pierre et entrepreneur de maçonnerie à Beauport, a été le premier arpenteur résidant à Sainte-Marie. Le 3 mars 1744, il a reçu de l'intendant Hocquart une commission d'arpenteur pour toute la Nouvelle-Beauce. Dès lors, sinon avant, il est rendu dans la paroisse et le début de sa carrière est un facteur décisif dans la fondation de celle-ci. À titre surtout de mandataire du seigneur Taschereau et d'administrateur de son domaine, il devient un des fondateurs de Sainte-Marie. Il y a vécu de longues années, y laissant

à sa mort de nombreux descendants. Ses procès-verbaux d'arpentage, malheureusement, n'ont pas été conservés ; ils seraient infiniment précieux pour l'histoire des cinquante premières années de la Beauce. Les rares fragments d'écriture qui restent de ce personnage prouvent que la profession d'arpenteur ne requérait pas un gros bagage d'instruction, car son orthographe est des plus capricieuse.

Des arpenteurs de Québec ou d'ailleurs sont revenus encore, à diverses reprises, quand on avait besoin de leurs services ; par exemple, quant on entreprit la division du domaine et des trois seigneuries de Jolliet, Sainte-Marie et Saint-Joseph entre les héritiers de Gabriel-Elzéar Taschereau, après sa mort, en 1809.

Second arpenteur de Sainte-Marie, Jean-Pierre Proux a été assermenté le 14 août 1820<sup>1</sup>, a pratiqué ensuite durant six mois à Saint-Thomas de Montmagny. Il a fait chez nous son premier acte le 2 juillet 1821 et a continué d'y résider jusqu'à la fin de sa carrière, en 1855 ; mais il a pratiqué ailleurs dans la Beauce, particulièrement à Saint-François. Son greffe est déposé aux archives judiciaires de Beauce et comporte de beaux plans pour le village de Sainte-Marie et le chemin de Kennebec.

Sur le déclin de la carrière de Jean-Pierre Proux, l'arpenteur David-Pierre Croteau est venu résider à Sainte-Marie. Il y fait inhumer un enfant le 3 janvier 1852 ; et, le 23 octobre 1855<sup>2</sup>, il vend son emplacement dans le village, voisin du notaire Thomas-Jacques Taschereau, et va s'établir sur la terre voisine d'Édouard Melady, près de la route du rang Saint-Gabriel, dénommée plus tard la route Cameron.

Pendant son séjour à Sainte-Marie, l'arpenteur Croteau a pris pour son apprentissage — c'était alors la voie d'accès aux professions comme aux métiers — le jeune Louis-Achille (19 ans), fils de feu Georges-Louis Taschereau, co-seigneur de l'endroit ; c'est son tuteur Thomas-Jacques Taschereau qui signe le contrat, pour trois années, le 6 novembre 1852<sup>3</sup>.

Les autres arpenteurs qui ont résidé à Sainte-Marie sont, à notre connaissance : William Hugh Graddon (?) et Amédée Juchereau-Duchesnay, qu'on y rencontre déjà au printemps de 1861<sup>4</sup> ; Georges Taschereau, le frère aîné de Gabriel et de Louis, signalé comme arpenteur dans *La Vallée de la Chaudière* du 28 août 1891, qui acheta de la succession et posséda jusqu'à sa mort la maison natale du cardinal Taschereau et la transmit à son neveu Rémy ; enfin deux contemporains, Almanzor Landry, fils de Charles, assermenté en 1939, mais décédé

prématurément, et notre ami Raymond Perrault (1949), qui réside à Québec mais vient pratiquer régulièrement à Sainte-Marie.

#### AVOCATS

La plus ingrate . . . , la moins nécessaire des professions, à vrai dire, est celle d'avocat ! Les avocats ont mauvaise presse à cause de leurs accointances trop évidentes avec la Mère Chicane, au sein de laquelle ils osent se repaître. Sous le régime français, les avocats étaient bannis de la société canadienne : la loi leur interdisait l'entrée au pays ou du moins la pratique de leur odieux métier ! Est-ce pour cette seule raison que, sous le régime anglais, les Canadiens français furent si lents à encourager cette profession ? Il y avait sans doute autre chose, comme la prestation des serments réprouvés par la foi catholique romaine. Mais le fait est qu'on se passait volontiers de recourir à la loi, quand on pouvait, sans aucun frais, régler ses petits différends par le moyen d'arbitres, comme le curé, le seigneur ou le capitaine de l'endroit. Les cours de justice, ces machines à procès manœuvrées par les avocats, étaient rares, coûteuses et difficiles d'accès.

La profession d'avocat fut donc la dernière à se pratiquer sur notre sol. Mais, par une ironie des choses, le premier professionnel issu de Sainte-Marie fut un avocat, encore qu'il ne pratiquât pas dans sa paroisse. Et ce ne fut pas le moindre : l'honorable Jean-Thomas Taschereau. Admis au barreau en 1801, mêlé, comme on sait, aux luttes du journal *Le Canadien*, emprisonné même à cette occasion, il finit par atteindre la magistrature du Bas-Canada, en 1827. Illustre lui-même, il donnera à Sainte-Marie et à tout le pays une postérité non moins illustre. L'un de ses fils, Elzéar-Alexandre, deviendra prince de l'Église ; un autre, Jean-Thomas junior, gravira tous les degrés de la magistrature, jusqu'à la Cour Suprême du Canada, en 1875.

Avant de devenir juge, Jean-Thomas Taschereau junior, reçu avocat en 1836, a pratiqué sa profession à temps partiel dans sa paroisse natale. Et plus tard, son fils, qui s'appelait de son petit (!) nom Antoine (-Jean-Thomas-Caron) Taschereau, admis à la pratique du droit en juillet 1887, est venu peu après s'installer dans la maison ancestrale, à Sainte-Marie. Il y pratiquait déjà en 1891, d'après *La Vallée de la Chaudière* du 28 août ; et il y resta jusqu'à 1901 ou 1902, pour aller ensuite résider à Québec.

Dans la branche-aînée des Taschereau, deux anciens représentants ont pu, de la même manière transitoire, donner leurs services profes-

sionnels à Sainte-Marie, le temps qu'ils y ont résidé : Pierre-Elzéar Taschereau, de 1828 à 1845, et son fils, Henri-Elzéar, de 1857, année de son admission au barreau, jusqu'à 1871, celle de sa promotion comme juge, prélude à son départ de Sainte-Marie pour la Rivière-du-Loup, d'abord, puis pour Ottawa, où il devait devenir, en 1902, le premier juge en chef canadien-français de la Cour suprême.

Un beau-frère du Cardinal Taschereau, l'honorable Henri-Elzéar Juchereau-Duchesnay, fut avocat résident à Sainte-Marie depuis 1845 jusqu'à sa mort, en 1871. Mais sa profession ne lui a pas servi à exploiter les clients autant qu'à secourir les pauvres, concilier les différends, promouvoir les intérêts matériels et culturels de la paroisse. Son fils Henri-Jules, du reste, reçu avocat en 1866, continua **sensiblement** la même conduite, jusqu'à son accession à la magistrature en 1874.

D'autres avocats ont résidé, sinon pratiqué à Sainte-Marie. Voici, par ordre chronologique, ceux que nous avons repérés. Alexandre-René Chaussegros de Léry, admis à la profession en 1842, signale sa présence dans la paroisse dès 1838 et jusqu'à 1867. Mais la découverte de l'or dans sa seigneurie de Saint-François l'attira plutôt du côté des affaires. Il devint successivement conseiller législatif et sénateur, et mourut à Québec en 1880. Charles-Perrault Lindsay, dont il a été question ci-devant, admis au barreau en 1861, se retira de bonne heure à Sainte-Marie, voisin de la chapelle Sainte-Anne, et y demeura jusqu'à sa mort, en 1910 ; mais il est douteux qu'il ait pratiqué là sa profession. Même incertitude à propos de l'avocat Edmond-Roche Alleyn, qui, d'après les registres, a résidé à Sainte-Marie au moins de 1892 à 1901 ; il a prolongé ses jours à Québec par la suite.

Le plus inligène, pour ainsi parler, de nos avocats, jusqu'à cette date, a été Joseph-Alfred Morency, fils de Frédéric Morency, marchand. Né le 30 août 1861, admis au barreau le 15 janvier 1883, il a été maire et président des commissaires d'écoles de la paroisse et y est décédé le 9 mars 1917.

Gustave-Faribault Hamel, fils du peintre Théophile Hamel, de Québec, a été avocat dans le même temps que Morency, depuis son admission au barreau, en 1886, jusqu'à l'été de 1906, où il s'est déménagé à Saint-Joseph. Il avait épousé Emélie Duchesnay, issue de notre famille Duchesnay. En 1892, son bureau se trouvait dans la maison de Théodule Bilodeau, face à l'ancien bureau de poste.

C'est avec l'avocat Hamel, que le jeune Joseph-Hugues Fortier commença à pratiquer sa profession, dans sa paroisse natale. Né en 1877,

fil du docteur Tancrede Fortier, admis au barreau en 1901, il s'associa ensuite avec Léonce Cliche, de Saint-Joseph, et Lorenzo Dutil, de Saint-Georges. M. Fortier, après avoir été député de Beauce à la Législature, à partir de 1921, fut nommé juge en 1929 et partit pour Québec, laissant la résidence qu'il avait sur l'avenue du Collège, chez Mme Honoré Mercier<sup>5</sup>. L'avocat Léo Bureau, originaire de l'Enfant-Jésus, qui venait d'accéder à la profession, vint s'installer à la même place et y pratiqua jusqu'à 1933.

À ce moment-là, entraient justement dans la carrière trois fils de Sainte-Marie, nos contemporains : Rémy Taschereau, en 1930, qui prit cependant quelques années avant de se fixer dans la localité ; Christophe Taschereau, son frère, qui s'y installa en 1931, pour quelque temps ; enfin, Louis-Alfred Ferland, admis au barreau en 1934, qui n'a jamais pratiqué ailleurs que dans sa petite patrie. Voilà où nous en étions, lors du deuxième centenaire de la paroisse (1944).

#### NOTAIRES

Les notaires suivent de près les arpenteurs, dans le régime seigneurial. Car le seigneur, pour mettre son domaine en valeur, est tenu de le concéder à des colons ou censitaires. Cette concession se fait quelquefois provisoirement, sur parole ou sur simple billet. Mais elle doit un jour se terminer légalement, sous la plume d'un notaire. Ainsi, parmi les treize premiers colons de Sainte-Marie, en 1738, ceux qui persévérèrent ne prirent leur titre qu'en 1741 ou même plus tard ; Étienne Raymond n'eut le sien qu'en 1764. Les contrats de concession de 1741 et des années suivantes ont été reçus par le notaire Jacques Imbert, qui se trouve être le premier notaire à avoir travaillé pour Sainte-Marie. Il y eut ensuite plusieurs notaires de passage, venus dans la paroisse au cours du premier demi-siècle et même après.

Les premiers notaires résidents, si l'on peut parler ainsi, furent les missionnaires de la Nouvelle-Beauce, sous le régime français. Ils avaient, à l'instar des autres curés de campagne, une permission de l'Intendant, qui les autorisait à rédiger les contrats de leurs paroissiens, en l'absence des notaires, trop éloignés pour qu'on pût les atteindre convenablement. Il restait ensuite à déposer ces papiers plus tard chez un notaire, pour les rendre officiels. C'est ainsi que l'abbé Alexis Leclerc et quelques uns de ses successeurs firent des inventaires, contrats de vente ou d'échange ; le Père Justinien passa même des contrats de concession, au nom du



seigneur. Après la conquête et jusqu'à 1801, on retrouve aussi des contrats rédigés, d'une main élégante, et signés par un nommé J.-M. Bertin, puis par Charles Reussner.

Le premier notaire véritable qui ait résidé à Sainte-Marie est Louis Miray, commissionné pour la Beauce le 16 octobre 1772, mais commençant à y passer des contrats dès janvier de cette année-là. Il réside à Sainte-Marie au moins trois ans, sur une terre de l'autre côté de la rivière ; il y fait même baptiser des enfants. En 1775, il laisse la paroisse, mais y garde son bureau et sa clientèle, tant de Sainte-Marie, que de Saint-Joseph et de Saint-François, car il est le seul notaire de la Nouvelle-Beauce jusqu'à 1804 ou 1805. Il meurt en 1807, à Saint-Joseph de Lévy, sa dernière résidence.

« C'était, écrit Joseph-Edmond Roy <sup>6</sup>, un grave personnage, sententieux et solennel, qui dut s'acquérir la confiance et l'estime de ses paroissiens ». Son greffe, déposé au palais de justice de Québec, contient une énorme quantité de contrats pour toute la Beauce. On passait des *papiers* à propos de tout, dans ce temps-là : échanges de terres, très fréquents, donations, ventes, etc. ; s'agissait-il d'emprunter la valeur de \$10.00, on allait chez le notaire ; on vendait quelques cordes de bois, un cheval, une vache, voire même quelques poches de blé ou de sucre du pays : on faisait un contrat. Qui donc a dit qu'autrefois on avait une confiance absolue à la parole donnée ? On prenait ses garanties tout de même !

Le notaire John Walsh, irlandais de naissance, prend la relève de Louis Miray et réside à Sainte-Marie, depuis environ 1805 jusqu'à sa mort, en 1845. Son greffe est déposé au chef-lieu judiciaire de Beauce, comme ceux des autres notaires suivants, à moins d'indication contraire. Ce greffe est assez maigre, dans les 20 dernières années, car le notaire était vieux et des plus jeunes, natifs de Sainte-Marie, le supplantaient. En effet, le temps est venu où la localité commence à puiser dans les familles de ses notables pour ses professionnels.

Le premier notaire né à Sainte-Marie et qui a pratiqué dans la paroisse est François Verreault, fils de François Verrault (sic), capitaine de milice. Son premier acte est du 9 juillet 1811. Il réside à Sainte-Marie jusqu'au 13 mai 1814, à Québec jusqu'au 15 octobre 1816, de nouveau à Sainte-Marie jusqu'au 2 mars 1820, enfin à Saint-François, où il rédige son dernier acte le 27 mars 1852. En 1817, il était à loyer dans une maison du curé Villade, qui céda la place plus tard à celles du Dr Tancrede Fortier, de Camil Darac, etc.

Le notaire suivant, qui n'a jamais quitté la paroisse, y a rédigé 9,728 actes, de 1819 à 1871. C'est Jean-Baptiste Bonneville, apparenté aux Bonneville qui y sont encore. Après sa longue carrière, il est décédé le 5 mai 1875 et a été inhumé sous la nef de l'église. Le notaire Bonneville occupait, sur la place de l'église, l'édifice actuel de la Banque de la Nouvelle-Écosse. Il le légua du reste à sa fille, dame Alfred Pelletier, qui continua d'y tenir jusqu'à sa mort le bureau de poste paroissial. Il eut aussi un fils, notaire comme lui, Jean-François-Narcisse, mais qui pratiqua seulement de 1854 à 1856.

Un autre notaire très prolifique et contemporain de Bonneville, fut Jean-Joseph Rény, qui a pratiqué du 8 février 1820 jusqu'au 30 mars 1882. Il avait fait sa cléricature en s'engageant, dès l'âge de 18 ans, chez le notaire John Walsh, pour cinq ans. Il y était logé et nourri ; ses parents n'avaient qu'à le fournir de linge<sup>7</sup>. À la fin de cette cléricature, Rény fut admis officiellement à la pratique par un avis du Secrétariat de la Province daté du 17 juin 1820. Il fut plus tard victime de mauvaises affaires : ayant fait faillite, il vit ses propriétés vendues par le shérif, entre autres la terre aujourd'hui possédée par le notaire Arthur Pelchat. Son dernier acte à Sainte-Marie porte la date du 2 novembre 1853. Mais il alla poursuivre sa carrière à Saint-Elzéar, où il décéda, âgé de 88 ans, en 1885.

Deux notaires ont eu un pied à terre à Sainte-Marie, en même temps que les précédents, bien qu'ils aient fini à Québec, où leurs greffes sont demeurés. Nous voulons parler de Louis Duclos, dont le nom au moins figure dans la paroisse, en 1823<sup>8</sup>, sans que nous ayons assurance qu'il y ait vraiment résidé, et d'Antoine Cauchy, qui, déjà dans la pratique depuis 1832, est venu résider chez nous, du 16 septembre 1842 au 13 mai 1854, comme en font foi les actes qu'il a rédigés aux dates susdites.

Il pratiquait d'ailleurs en société avec un jeune notaire natif de la paroisse, Joseph-Noël Chassé. Celui-ci a constitué à son tour un greffe très considérable (8,875 actes), du 18 octobre 1843 au 8 novembre 1891. Il est décédé le lendemain, à 70 ans. Ce n'est pas lui, mais son frère Charles, qui a perpétué le nom des Chassé dans la paroisse.

Un nommé Louis-Alexandre Fleury de la Gorgendière, reçu notaire en 1839, a pratiqué à Sainte-Marie au moins de 1841 à 1846. Mais le début de son greffe a été détruit par le feu. Joseph Rény, fils du notaire Jean-Joseph, d'abord en société avec le notaire Cauchy, a pratiqué à Sainte-Marie, du 15 décembre 1849 au 18 septembre 1856 ; ensuite à Saint-Anselme et à Sainte-Hénédine. Plus tard, pareillement, le notaire

Henri-Frédéric Smith vint faire ses débuts à Sainte-Marie, du 4 avril 1903 au 12 mai 1905, pour finir sa carrière à Québec. Les greffes de ces trois notaires ne sont pas déposés au chef-lieu de Beauce.

Le chef-lieu d'Arthabaska détient le greffe du notaire Léonidas Laliberté, qui incarne, à la fin du 19<sup>ième</sup> siècle, le type de l'ancien notaire ambulante. Il rédige son premier acte à Saint-Évariste, le 16 juillet 1866, résidant d'abord à Saint-Victor. Il s'installe une première fois à Sainte-Marie du 6 septembre 1866 au 28 janvier 1867. Puis, après de brefs séjours à Saint-Nicolas et à Saint-Romuald, il revient chez nous pour son plus long séjour, de 1870 à 1888. Il passe ensuite à Québec, à Saint-Pierre-de-Broughton puis à Saint-Alphonse de Thetford, lieu de son décès, le 28 septembre 1903. Et cela ne tient pas compte de ses fréquentes tournées de pratique dans les localités environnantes.

La famille Taschereau a donné au moins deux notaires résidents à Sainte-Marie. Thos-Jacques, le premier, que nous aurions dû nommer un peu plus haut, était un cousin du cardinal Taschereau. Devenu notaire en 1832, il installa d'abord son bureau à quelques pas au sud-est du domaine et y pratiqua très activement. Devenu ensuite shérif de Beauce, il trouva plus commode de se transporter définitivement à Saint-Joseph, en 1861. L'autre notaire Taschereau, Gustave-Olivier, a fait, lui aussi, son début de carrière à Sainte-Marie, le 13 novembre 1860 ; mais il laissait la paroisse après le 25 juin 1861, pour n'y revenir que pour certains actes, occasionnellement.

Les familles alliées aux Taschereau ont eu pareillement deux notaires diplômés, mais qui n'ont fait que résider à Sainte-Marie, sans y pratiquer. Nous voulons parler de Maurice-Jules Juchereau-Duchesnay, fils de l'honorable Henri-Elzéar, et de Charles-Alexandre Lindsay, qui habita longtemps, au moins l'été, la villa *Milly*, autrement dit le « manoir chez Joseph Bédard », avant de mourir à Québec, en mars 1904.

Deux fils de Marcel Théberge, gros cultivateur et commerçant d'animaux, installé en bas du domaine, ont accédé simultanément au notariat. Pierre Théberge, après avoir fait cinq ans de cléricature chez Jean-Baptiste Bonneville<sup>9</sup>, a pratiqué de 1870 à 1883, est entré ensuite dans les ordres, est devenu missionnaire sur la Côte Nord, puis revint pour se retraite à Sainte-Marie, où il est décédé le 11 août 1926. C'est lui qui a fait don aux Pères du T. S. Sacrement de l'ostensoir monumental qu'ils ont dans leur église de Québec.

L'autre notaire Théberge, Georges-Siméon, a fait sa cléricature pendant cinq ans chez Joseph-Noël Chassé<sup>10</sup>. Il n'a commencé sa pratique

à Sainte-Marie que le 14 juillet 1881. Le 8 juillet 1939, son dernier acte portait le numéro 9,484, et cela pour son compte personnel ; car, depuis 1884, il s'était associé avec un étranger à la paroisse, le notaire Ernest LaRue, qui lui survécut jusqu'à 1944 et qui, lui aussi, s'était constitué un greffe très considérable. Les deux associés Théberge et LaRue sont morts respectivement le 7 décembre 1940 et le 16 mars 1944.

Contemporain de ces derniers, le notaire Thomas Lessard, natif de Saint-Elzéar, a commencé sa cléricature, pendant quatre ans, avec le notaire Pierre Théberge <sup>11</sup>, et l'a terminée chez le notaire Adolphe Tourangeau, à Québec, pour être finalement admis à la pratique le 2 juin 1882. Il s'est marié à Québec, le 8 septembre 1885, avec Delle Fanny Noonan, qui ne lui a pas donné d'enfants. Sa belle-sœur, Delle Lizzie Noonan, venait toujours passer l'été à Sainte-Marie, dans ce foyer d'allure aristocratique. Le notaire Lessard posait quelque peu en libre-penseur et ne frayait guère avec la population. Quelque incident de son existence était-il à l'origine de cette attitude ? Son bureau se trouvait au coin de la rue Saint-Antoine et de l'avenue du Collège, opposé à la Caisse Populaire. Le notaire Lessard est décédé le 17 avril 1930.

Un neveu des notaires Théberge, Joseph Morin, fils d'Alfred, a été reçu notaire le 15 juillet 1938 ; mais il n'a guère séjourné à Sainte-Marie. C'est le contraire pour le notaire Arthur Pelchat, fils de Ferdinand, admis à la pratique dès le 16 juillet 1923, et prolongeant encore, alors que s'écrivent ces lignes, une carrière particulièrement féconde. Il est déjà confortablement détenteur du record pour le nombre des actes rédigés jusqu'à présent par les notaires de Sainte-Marie ; et voilà que son fils Jean est désormais à ses côtés, depuis quelques années, pour allonger encore ce greffe gigantesque.

#### MÉDECINS

Les médecins sont une catégorie de professionnels dont on voudrait bien pouvoir toujours se passer. Les premiers colons de la Beauce étaient-ils trop occupés pour songer à être malades ? On pourrait le croire ou, du moins, ils enduraient leur mal et se soignaient eux-mêmes, puisqu'on ne voit aucune mention de médecin dans les documents avant l'année 1762. Les médecins d'alors s'intitulaient volontiers chirurgiens, sans doute parce qu'une part notable de leur travail consistait à couper les oreilles gelées, les membres gangrenés ou simplement la barbe de leurs clients. Les chirurgiens servaient de barbiers et vice-versa : c'est ce que prétend Molière . . .

Le Père Théodore Loiseau, récollet missionnaire de la Beauce, est le premier à nous parler des chirurgiens auxquels il recourt ; et il en mentionne deux, coup sur coup, le 30 avril et le 16 juillet 1762<sup>12</sup>. En commençant par le second, nous avons affaire à un nommé « Detruval, chirurgien dans l'endroit », dont aucun recueil, même généalogique, ne fait mention.

L'autre s'appelait Pierre Poissant, d'après le Père Théodore. Mais les recueils le désignent plus exactement sous le nom de Paysan ou Paisan<sup>13</sup>. Français de naissance, fait prisonnier à Louisbourg par les Anglais, en 1758, amené de Halifax à Québec en 1760, il épousa à Lévis, le 22 janvier 1763, Catherine Dubouchet ou Dejadon, qui devait lui donner au moins quatre enfants<sup>14</sup>. Déjà, au témoignage du missionnaire, il était rendu à la Beauce, en 1762. Mais, le 26 octobre 1767, nous apprenons qu'il résidait plus précisément à Sainte-Marie, car il y faisait baptiser un de ses enfants. Les deux paroisses primitives de la Beauce étaient alors bien distinctes l'une de l'autre pour le ministère.

À Sainte-Marie, de nouveau, le 15 octobre 1780, apparaît comme témoin à l'assemblée de paroisse pour la reconstruction de l'église<sup>15</sup>, un nommé Jean-Baptiste Blin, « chirurgien résidant en la dite paroisse ». Nous savons par ailleurs qu'il était parisien d'origine et avait servi dans le régiment de Guyenne ; il avait épousé, à la Pointe-aux-Trembles, en 1756, Marie-Catherine Archambault. Il était encore à Sainte-Marie, le 24 décembre 1785, servant de témoin à un acte de notaire. On n'en sait pas davantage sur sa carrière.

Par la suite, nous avons eu le médecin allemand Charles Reussner, dont il sera question par après, résidant à Sainte-Marie depuis au moins le 7 mars 1787<sup>16</sup> jusqu'à sa mort, survenue le 30 mars 1811. C'est probablement de lui que parle Gabriel-Elzéar Taschereau, le 3 décembre 1792<sup>17</sup>, en se plaignant de l'attitude du curé Jean-Baptiste Dubord envers sa mère, malade depuis quelque temps. Le curé n'est pas allé lui porter les sacrements, en se justifiant par une attestation du médecin. « Comment, écrit Taschereau, le docteur en pouvait-il parler, puisqu'il y avait deux jours qu'il était chez M. [Joseph] Launière, à 7 lieues de chez moi ? » Avant de se rendre à Saint-François, bien au contraire, il avait visité Mme Taschereau régulièrement deux fois par jour.

Nous pouvons alors supposer qu'il n'y avait que ce médecin pour toute la Beauce. Et c'était apparemment encore la même chose en 1807, d'après le contenu de deux lettres du curé Antoine Lamothe, de Saint-Joseph, au curé Villade<sup>18</sup>. Même chose sûrement en 1828, puisqu'un

autre curé de Saint-Joseph, M. Bernard Decoigne, écrit à M. Villade<sup>19</sup> qu'il est allé assister le curé de Saint-François, M. Toussaint-V. Papineau, très malade, et qu'on lui a demandé d'envoyer quérir au plus tôt le médecin de Sainte-Marie.

Après la mort de Charles Reussner, toutefois, il ne semble pas y avoir eu d'autre médecin résident dans la Beauce pendant quelque temps. Cela expliquerait l'apparition de quelques médecins visiteurs, par occasion, ou de professionnels qui seraient venus seulement, comme on dit, pour voir la place. Ainsi, dans les papiers Villade, à la fabrique de la paroisse, nous avons découvert un compte du Dr John Buchanan, de Québec, pour « two visits with medecines to St. Mary Nouvelle Beauce on the 10th & 27th July (1811), £ 18, 13 s, 14 d. » Il s'agissait de soins à M. Villade lui-même ou à Mme Marie-Louise Lalime, sa gouvernante. Au deuxième voyage, toutefois, il y avait eu des soins et des remèdes dispensés à d'autres malades de la paroisse désignés nommément.

Un cas semblable, celui d'un certain docteur Lambert, non identifié par ailleurs, dont parle Michel Clouet, de Québec, dans une lettre à M. Villade, du 29 juillet 1817<sup>20</sup>. Il lui a apporté des nouvelles du curé et de la propre épouse de Clouet, alors en vacance à Sainte-Marie. Et ce ne devait pas être la première visite du médecin, puisque le compte de ses soins à la veuve Gabriel-Elzéar Taschereau s'élevait déjà à 30 louis.

En 1871, pareillement, le Dr Edward Pilkington, de Québec, est venu tenter sa chance à Sainte-Marie. Le 4 août<sup>21</sup>, il achetait du curé Villade un emplacement et maison, situés entre le grand'chemin et la rue Saint-Antoine et que le locataire d'alors devait quitter sous peu. Cet emplacement devint plus tard la propriété du Dr Tancrède Fortier, aujourd'hui le magasin **Setlakwe**. Pilkington était déjà installé dans la place le 10 août, comme on le voit par la présence de sa femme, Eliza Small, au contrat de mariage d'Antoine Philippon<sup>22</sup>. D'autres actes du notaire Verreault nous font voir le médecin résidant à Sainte-Marie jusqu'au 26 mai 1819. Après cela, nous perdons sa trace.

La place étant disponible, c'est un autre médecin bien connu qui vient bientôt la prendre, le Dr Stephen Hicks, un autre médecin de langue anglaise. Pourquoi les Canadiens français ont-ils tant tardé à renverser cette espèce de monopole ? On a affirmé à tort que Stephen Hicks avait pratiqué deux ans à Gentilly avant d'aller étudier un an à Paris et de venir s'installer à Sainte-Marie. Si le stage d'études peut, à la rigueur, correspondre avec l'année 1820-21, le séjour à Gentilly devient mathé-

matiquement impossible. En effet, d'une part, l'admission de ce médecin à la pratique, par un certificat du Secrétaire provincial, ne date que du 14 octobre 1819<sup>23</sup>, dans les termes suivants : « Il a plu à Son Honneur le Président de nommer . . . Stephen Hicks, Gentilhomme, pour pratiquer la médecine, la chirurgie et les accouchements ». D'autre part, nous trouvons le personnage comme témoin, à Sainte-Marie, dès le 29 février 1820, dans le registre paroissial, et le 2 mars suivant, chez le notaire Verreault.

Le docteur Hicks eut un accident de voiture en allant aux malades dans Sainte-Marie. Avec l'intention de se rendre consulter un célèbre médecin du New Hampshire, il partit en petite charrette et s'arrêta en route, à Nicolet. Son état empira et il y décéda le 2 août 1823. Protestant auparavant, il abjura et fut baptisé par l'abbé Jean Raimbault, trois jours avant sa mort. Il fit sa première communion en recevant le saint viatique. Marié depuis le 17 janvier 1822, avec Mary Alexander, de Trois-Rivières, il laissait avec sa veuve un orphelin d'un mois et demi, nommé aussi Stephen, qui fut un des pupilles du curé Villade et devint par la suite le chanoine Étienne Hicks, du diocèse de Montréal.

Durant les années suivantes et presque concurremment, nous voyons apparaître trois médecins canadiens-français (enfin) et vraisemblablement les trois frères. Le premier à se montrer est le Dr Richard-Achille Fortier, qui, le 18 octobre 1824<sup>24</sup>, loue de M. Villade, curé, une maison et dépendances « desquels le preneur a joui jusqu'à présent », et qu'il ne tardera pas à acheter<sup>25</sup> : ce sera l'embryon de la somptueuse propriété Fortier, que les générations suivantes ont bien connue. La maison, plus que centenaire, a été démolie, malheureusement, en 1966, près du marché des héritiers Joseph Gagnon, qui ont fait à la place un terrain de stationnement.

Pour une raison qui nous échappe, le Dr Fortier échange son poste, le 3 mai 1827<sup>26</sup> avec son frère François, médecin de Rivière-Ouelle. Mais il ne se passera pas un an, que ce marché sera défait ; raison non davantage spécifiée dans l'acte du notaire<sup>27</sup>. Mais nous savons cette fois que les amours étaient en cause. Elles avaient amené Richard-Achille Fortier, encore célibataire, à épouser, le 15 octobre 1827<sup>28</sup>, la jeune fille du seigneur Taschereau, nommée Julie-Louise, encore mineure.

Ils auront eux-mêmes un fils médecin, Joseph-Elzéar, qui pratiquera quelque temps à Sainte-Marie<sup>29</sup>, avant de devenir fonctionnaire à Québec. Auparavant, un autre docteur Fortier, nommé Octave-Cyrille, aura eu le temps de faire une apparition à Sainte-Marie, entre les années 1831

et 1836<sup>30</sup>. Mais, nous savons positivement, par l'*Almanach Neilson*, de Québec, pour 1841, que Richard-Achille Fortier figurait seul comme médecin résident dans la Beauce. Le poids de cette profession et la faiblesse de sa propre santé, rapporte-t-on, le firent renoncer à la pratique pour accepter, en 1842, la fonction de registraire du comté.

Deux médecins sont venus ensuite, qui ont fait concurremment un assez long règne. Il s'agit d'abord du Dr Charles-Gaspard Couillard, dont nous relevons la présence à Sainte-Marie dès 1841<sup>31</sup> et qu'on y voit jusqu'à sa mort, arrivée subitement le 27 mai 1874. Il était célibataire et les gens de la maison où il restait, l'entendant crier, durant la nuit : « Vite, le prêtre et le docteur : je vais mourir », crurent que c'était simplement l'effet d'une de ces cuites dont il était malheureusement coutumier<sup>32</sup>. Il avait résidé à loyer un certain temps dans la maison de François Samson<sup>33</sup>, occupant jadis le coin de la Banque Canadienne Nationale ; plus tard il avait acheté une maison de William Slone, dans le bas du village<sup>34</sup>.

Et l'autre médecin, contemporain du Dr Couillard, ce fut Jean-Thomas-Philéas Proulx, qui n'avait pas de parenté avec notre arpenteur Jean-Pierre Proulx, ni même avec le curé Louis Proulx, qui lui faisait opposition, le considérant comme un impie authentique. Ceci est un litige qu'il ne nous appartient pas de juger. Le médecin s'était marié dans la région de Chambly, le 28 avril 1846<sup>35</sup>, mais nous n'avons relevé sa présence à Sainte-Marie qu'entre le 2 décembre 1853<sup>36</sup>, alors qu'il loue la propriété du notaire Jean-Joseph Rény (pour l'acquérir, en définitive), et le 14 janvier 1876<sup>37</sup>, alors qu'il la vend à Gabriel-Narcisse-Achille Fortier, pour permettre à ce dernier d'y établir son fils Tancrède, dont nous allons parler dans un moment. Dans les dernières années de son règne, le Dr Proulx était coroner du district. C'est lui qui avait mis au monde notre coparoissien centenaire, M. Philéas Vachon.

Durant la carrière des deux derniers médecins, il en est passé d'autres dans la paroisse, comme des oiseaux migrateurs. Un docteur Louis-Alphonse Dubord y a tenté sa chance entre 1843 et 1847. Il avait même acheté une terre de 2 arpents et 2 perches de front par 40 arpents de profondeur, ainsi que ses abouts, entre les terres appartenant à Luce Guay et Richard-Achille Fortier<sup>38</sup> ; mais il ne tarda pas à la revendre à Jean Grégoire, le 31 août 1847<sup>39</sup>.

Un docteur François Dussault a pratiqué sûrement à Sainte-Marie de décembre 1851 à avril 1853 ; car il a intenté ensuite une action à la veuve de Thomas Morissette, ferblantier, pour les soins donnés à son-



mari durant la dite période. Son nom, du reste, figure au *Canada Directory* de 1851-52 ; et *Le Canadien* du 17 novembre 1852 nous le signale comme ayant présidé une assemblée politique, le 1er novembre, à la salle publique du presbytère de Sainte-Marie.

En troisième lieu, nous nous permettons d'ajouter, sans pouvoir lui attribuer de date, le nom d'un docteur Wistaff, apparemment de Sainte-Marie, dont il est question dans une anecdote insérée à la notice biographique de l'hon. Henri-Elzéar Duchesnay, par Pierre-Georges Roy<sup>40</sup>. Chose certaine, un nommé John Wistaff s'était marié à la cathédrale anglicane de Québec, le 10 novembre 1812 ; il était alors sergent et âgé de 27 ans.

Avant le changement de siècle, nous avons eu encore deux autres médecins de passage, soit les docteurs Basile Desrochers et Napoléon Morency. Le premier, admis à la pratique en 1872, venait de Saint-Nicolas. Nous le trouvons signalé à Sainte-Marie en 1880<sup>41</sup>. Mais, quand son fils Joseph, baptisé à Sainte-Marie, entra pensionnaire au Séminaire de Québec, en septembre 1892, la famille était déjà installée à Beauceville, où ce même Joseph Desrochers devait à son tour devenir médecin de renom. Napoléon Morency, lui, était fils de la veuve Jean Morency, de Sainte-Marie, et le beau-frère de Charles Barbeau. Reçu médecin vers 1882, il tint son bureau quelques années dans la vieille maison de Thomas Carette (aujourd'hui magasin John Beshro), sur la rue principale<sup>42</sup>. Sa dernière mention aux registres de Sainte-Marie est du 3 octobre 1895 et, en 1899, il habitait à Saint-Georges<sup>43</sup>.

Mais un autre médecin natif de Sainte-Marie devait y laisser sa marque, beaucoup plus longue et plus profonde, le docteur Tancred Fortier, licencié de l'Université Laval en 1874. Son père lui acheta, comme nous l'avons vu, en 1876, la maison qu'il devait occuper jusqu'à sa mort, le 24 juillet 1918, et qui brûla dans la conflagration de 1926 (emplacement du magasin Setlakwe), une belle propriété encadrée d'un bocage d'épinettes. Le 14 mai 1895, il arriva au Dr Fortier un grave accident, rapporté dans les journaux<sup>44</sup>, qui le déclarèrent « mortellement blessé ». En revenant d'une visite des malades, il était allé voir aux réparations que des ouvriers effectuaient à son hangar, alors que la structure s'écroula sur lui. Il ne s'en tira qu'avec luxation d'une jambe, fracture de l'autre jambe et d'une clavicule, ainsi que plusieurs contusions. Le 1er août 1906<sup>45</sup>, il s'adjoignit comme associé Adolphe Drouin, médecin d'Ottawa, qui demeura avec lui jusqu'au début de la guerre de 1914.

En juin 1892 <sup>46</sup>, nous arrivait un jeune médecin, frais-émoulu de l'Université, le Dr E.-M.-Adjutor Savard, qui ouvrait son bureau chez Théodore Labbé, au-dessus de l'église. Le prône du curé, le 1er avril 1900, annonçait une conférence publique par ce médecin : on venait d'avoir une épidémie de diphtérie. En 1907, le Dr Savard, désirant se perfectionner, alla passer un an d'études à Paris, laissant ses trois garçons pensionnaires au Collège. Mais, à son retour, il alla s'installer à Québec. Sa dernière résidence à Sainte-Marie avait été dans la vieille maison de Clovis Mercier, face au Collège.

Nous nous tournons ensuite vers la figure familière et si sympathique de feu le Dr J.-Eugène Dionne, natif de Cacouna, qui, gradué en médecine en 1899, passa toute sa carrière professionnelle à Sainte-Marie, plus de 60 ans. À sa mort, le 3 novembre 1960, on put résumer sa vie en trois mots : pieux, intègre et généreux. Les annales de nos communautés religieuses, surtout le Collège et le Couvent, n'ont pas manqué non plus de signaler que le Dr Dionne avait toujours refusé toute rétribution pour les soins médicaux qu'il leur dispensait au besoin. Depuis juin 1936, le « jeune » docteur Louis-Philippe Dionne est venu seconder son père et prendre sa relève.

Le Dr J.-Wilfrid Jacques, fils d'un marchand local, André Jacques, est devenu médecin en juin 1910 et s'est établi aussitôt dans notre village. Au départ du docteur Adolphe Drouin, il entra à sa place en société avec le vieux docteur Fortier, entre les années 1915 et 1918. Au plus fort de sa carrière, il fut victime d'un accident peu banal. En extrayant une dent d'un client, il en reçut un éclat dans un œil et perdit ce précieux organe irrémédiablement. Après une longue lutte contre le cancer, il s'éteignit le 30 juillet 1946, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Mais il avait eu le temps de léguer son bureau et sa clientèle au deuxième de ses fils, Maurice, admis à la pratique en 1943. D'ailleurs, sa belle et nombreuse famille n'a pas donné moins de quatre médecins, pour sa part.

Originaire des Cantons de l'Est, le Dr J.-Antoine Saint-Jacques, qui avait eu l'occasion, étant interne à l'Hôpital Laval, d'assister Gérard Raymond, à l'article de la mort, n'a pas craint, aussitôt après sa graduation, en juin 1933, de venir à Sainte-Marie affronter la concurrence des deux anciens praticiens Dionne et Jacques. Il y a cependant réussi et y est demeuré.

En 1944, l'année du deuxième centenaire paroissial, qui nous sert de date limite, il y avait donc à Sainte-Marie les docteurs J.-Eugène et

Philippe Dionne, J.-Wilfrid et Maurice Jacques, J.-Antoine Saint-Jacques, sans oublier un docteur Léon Chenel, fonctionnaire du Ministère de la Santé.

### *Professions diverses*

Dans la première moitié du dernier siècle, l'*Almanach Neilson*, de Québec, classait déjà les disciples d'Esculape en plusieurs catégories : médecins, chirurgiens, accoucheurs, saigneurs et arracheurs de dents. Ce n'est donc pas d'hier qu'il y a, à défaut de *dentistes*, au moins de ces gens sur le dos desquels on a pu formuler le mauvais dicton : « Menteur comme un arracheur de dents ».

Il paraît qu'autrefois, un certain dentiste non identifié venait une ou deux fois par année traiter quelques clients qui avaient eu la patience de l'attendre. Mais le premier résident du métier a été un enfant de la place, le Dr Massue Fortier, fils du docteur Tancrede. Il y a tenu boutique ouverte, de 1903 à 1915, bien que, résidant à Québec, vers la fin, il ne venait faire du bureau qu'à chaque fin de semaine. En 1915, il interrompit ce manège, pour laisser la place libre à un diplômé nouveau-venu — mais pas le *dernier* venu —, le docteur Alexandre Melady, dont la carrière brillante s'est prolongée, comme on sait, malgré la sérieuse concurrence du dentiste Roland Giguère, arrivé à son tour, avec tous les attraits de la jeunesse, en 1936.

Les animaux malades, s'accusaient entre eux, du temps du Bonhomme Lafontaine. Les nôtres ont toujours eu la ressource au moins de quelque *soigneux*. Nous avons connu en particulier le vieux Charles Bilodeau, qui s'y connaissait bien, surtout en chevaux. Mais nous avons eu aussi deux *vétérinaires* authentiques : de Montarville Taschereau, qui annonçait déjà, dans *La Vallée de la Chaudière* du 15 août 1891, l'ouverture de son bureau de consultation, à l'hôtel de Jean-Baptiste Ferland, et qui signait encore aux registres de la paroisse, le 17 septembre 1904. Nous ignorons s'il eut quelque successeur, avant l'arrivée de notre contemporain, Robert Ferland, fils de Jules, en mai 1940.

Avant de quitter l'orbite de la médecine, pourquoi ne pas mentionner les deux gardes-malades diplômées que nous avons pu découvrir, avant 1944 ? Elles vivent encore ; ce sont Melle Anna-Marie Garant, graduée en 1931, et Melle Roseline Bilodeau, graduée en 1942.

Les *agronomes* sont dignement représentés à Sainte-Marie par M. Joseph Ferland, qui y réside depuis 1917, à titre de spécialiste à l'emploi du Gouvernement. Nous y avons vu demeurer aussi quelques années

Édouard Taschereau, gradué en 1935, et Théophile Busque, en 1934. Ce dernier fut vice-président, au deuxième centenaire de la paroisse, et le maître de cérémonies de ces fêtes inoubliables, en 1944. Il nous a laissés cependant pour Québec, en 1945.

Nous terminons arbitrairement cette longue liste de professionnels avec les noms de deux *journalistes* : Horace-Alphonse Pacaud, fondateur de l'ancienne *Vallée de la Chaudière* (1891), et Jean-Marie Carette, fondateur du *Guide* et du *Dorchester* et gérant de son imprimerie depuis 1930 jusqu'à sa mort, en 1953. Enfin, nous avons à relever le nom d'un *architecte*, et les coparoiissiens ont deviné qu'il s'agit de M. Jean-Berchmans Gagnon, admis à la profession en 1934, et résidant quelques années à Sainte-Marie, chez son père Eugène, avant d'ouvrir son bureau à Thetford. Il est l'auteur de bien des édifices publics, scolaires ou municipaux, de notre district.

#### RÉFÉRENCES

1. APC, série S.
2. AJB, notaire J.-F.-Narcisse Bonneville.
3. AJQ, notaire Antoine Cauchy.
4. APC, dossiers originaux du recensement de 1861.
5. Le Juge Fortier est décédé à Québec le 23 septembre 1955.
6. Marié à Sainte-Marie le 8 décembre 1806.
7. AJB, notaire François Verreault, 2 septembre 1814.
8. AJB, notaire J.-B. Bonneville, 22 mars et 13 sept. 1823.
9. AJB, notaire J.-N. Chassé, 22 janvier 1866.
10. AJB, notaire J.-B. Bonneville, 9 nov. 1865.
11. Greffe d'Arthabaska, notaire Léonidas Laliberté, 10 juin 1876.
12. AAQ, cartable Saint-Joseph I.
13. Nous avons surtout consulté, pour nos médecins, l'ouvrage des Docteurs Michael Jos. et Georges Ahern: *Notes pour servir à l'histoire de la Médecine dans le Bas-Canada*, Québec, 1923, 563 pages.
14. Mgr Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique*...
15. Procès-verbal déposé chez le notaire Louis Miray (Québec), le 24 oct. 1780.
16. AJQ, notaire Louis Miray.
17. AAQ, cartable Sainte-Marie I.
18. FSM, Papiers Villade: lettres de prêtres.
19. *Ibidem*, lettre du 7 août 1828.
20. *Ibidem*.
21. AJB, notaire François Verreault.

22. AJQ, notaire Edward Glackmeyer.
23. Publié dans *Le Canadien* du 20 octobre.
24. AJB, notaire J.-B. Bonneville.
25. *Ibidem*, 1 juin 1825.
26. Notaire Frs Letellier de Saint-Just, Rivière-Ouelle.
27. AJB, notaire J.-B. Bonneville, 22 février 1828.
28. *Ibidem*, 14 octobre 1827.
29. AJB, notaire J.-N. Chassé, 20 fév. 1865.
30. AJB, notaire J.-J. Rény, 4 juillet 1836.
31. AJB, notaire J.-J. Rény.
32. Témoignage verbal de M. Ernest Carette, en 1968.
33. AJB, notaire J.-J. Rény, 29 août 1849.
34. AJB, notaire J.-B. Bonneville, 2 février 1853.
35. Date du contrat devant le notaire C. Demuy-Danau (cf. Protonotaire de Montréal).
36. AJQ, notaire Antoine Cauchy.
37. AJB, notaire Pierre Théberge.
38. AJQ, notaire Edward Glackmeyer, 10 oct. 1846; AJB, notaire T.-J. Taschereau, 22 avril 1847.
39. AJB, notaire T.-J. Taschereau.
40. *La Famille Juchereau-Duchesnay*, Lévis 1903.
41. AJB, Cour ce Circuit 1880, dossier 266: lettre du 26 avril.
42. *La Vallée de la Chaudière*, 26 mars 1891.
43. ASQ, Carton Séminaire 165, no 22J.
44. *Le Courrier du Canada*, 18 mai 1895.
45. AJB, *Enregistrement des Sociétés*, vol. IV, page 92.
46. *La Vallée de la Chaudière*, 10 juin 1892.

## CHAPITRE XVIII

### *Les cas d'exception*

Après avoir traité de la population en général, il ne sera pas sans intérêt de revenir sur certains personnages qui, par leur nom, sinon par leur origine, font figure d'étrangers. D'ailleurs, toutes les paroisses un peu anciennes ont eu leurs *survenants*, sans parler de ceux qu'on devrait classer préférablement parmi les *originaux et détraqués*. Et il existe encore des cas d'exception d'autres natures.

Nous avons parlé auparavant des Irlandais. Ils ont été trop nombreux pour mériter qu'on s'arrête à chacun d'eux. Les Allemands constituent un cas spécial. Notre histoire militaire nous aide à comprendre comment il pénétra de ces étrangers dans la Beauce. Il en échoua d'ailleurs des individus dans nombre d'autres localités. Des ouvrages ont été écrits sur l'histoire des soldats allemands venus au Canada, à la solde de l'Angleterre, durant la guerre d'indépendance américaine<sup>1</sup>.

Un document inédit ajoutera toutefois quelques précisions<sup>2</sup>. C'est l'interrogatoire, devant une cour martiale, en septembre 1776, d'un certain Anthony Fassclabend, soldat dans le régiment du colonel Riedesel. On nous apprend qu'en février précédent, on recruta, dans l'âge de 16 à 22 ans, 2,000 Hessiens, 3,000 Brunswickois et 3,000 Westphaliens, ces derniers tous catholiques. Ils devaient être licenciés et retourner vers la Saint-Michel. Ils avaient traversé sur 46 vaisseaux danois, partis de Graad, en Hanovre, dont 43 étaient arrivés ensemble à Québec, le 27 mai. Les recrues avaient fait de l'entraînement depuis lors, à Longueuil, en face de Montréal, et on avait déjà formé un régiment de 500 dragons à cheval et un autre de 500 fusilliers.

Nous avons eu au moins quatre de ces soldats allemands qui se sont établis à Sainte-Marie, après avoir reçu leur congé.

Le premier se nommait Charles Reussner et avait appartenu à la compagnie de Prætorius, dans le régiment du Prince Frédéric de Hesse<sup>3</sup>.

Sa présence nous est révélée par les documents depuis au moins le 7 mars 1787<sup>4</sup> jusqu'à sa sépulture, le 31 mars 1811. Il avait alors 69 ans passés ; de sorte qu'à sa venue, si elle remontait bien à 1776, il aurait eu déjà 34 ans. Cet âge avancé, relativement aux autres soldats allemands, peut s'expliquer du fait que Reussner était chirurgien de profession. C'est de cette ressource qu'il a vécu officiellement à Sainte-Marie. Il n'y a pas laissé de descendance, étant célibataire. Il paraît avoir été d'abord protestant. Avant de mourir, dans la foi catholique romaine, il légua tous ses biens à Augustin Routhier et à son épouse, Isabelle Bonneville, chez qui, sans doute, il avait été hébergé. Mais il réservait « ses plans et cartes » à Jean-Baptiste Bonneville, notaire et capitaine de milice. Il serait évidemment intéressant d'avoir ces plans et cartes aujourd'hui disparus. Leur mention prouve au moins que leur propriétaire était un esprit cultivé, qu'il avait voyagé et observé durant sa vie. Son instruction, d'ailleurs, ne fait pas de doute, à voir seulement la correction du français et la tenue impeccable dont certains documents de sa main sont rédigés. Sa calligraphie est splendide et, s'il n'en tenait qu'au tour de main, il devait être habile chirurgien.

Un autre allemand, du nom de Jean-François Nappert, tailleur, apparaît déjà comme résidant dans la paroisse en 1796. Il s'était marié devant un prêtre catholique, à Saint-Pierre de Montmagny, le 6 novembre 1787. Sa femme était canadienne, Françoise Picard-Destroismaisons, et le fait qu'il prêta serment comme huissier, le 17 juillet 1798<sup>5</sup>, prouve qu'il était non seulement naturalisé, mais aussi francisé, bien qu'il fût originaire de la ville de Stuttgart, duché de Wittemberg, en Allemagne.

Une requête présentée, le 9 juin 1822<sup>6</sup>, à Lord Dalhousie, gouverneur, par la veuve de cet étranger, nous en apprend davantage sur sa vie au Canada. Il avait été, durant la guerre d'indépendance américaine, un soldat dans le régiment du Prince de Hesse. Par la suite, il avait servi pendant plus de sept ans (1807-1815) dans un autre régiment, le Canadian Fencibles. Licencié en 1815, il avait obtenu, en récompense de ses services, comme bien d'autres militaires, un lot de terre de 100 acres dans les Cantons. Mais sa mauvaise santé et ses fonctions l'avaient empêché d'exploiter ce lot, comme il l'aurait dû. C'est pourquoi sa veuve demandait tout simplement la permission de le vendre à son profit.

Lorsqu'il est décédé, François Nappert était huissier de la Cour du Banc du Roi et constable à l'église de Sainte-Marie. Il avait élevé et marié ses enfants dans la paroisse. Mais son fils Thomas était allé planter le nom de la famille à Saint-Sylvestre, où les générations suivantes ont séjourné.

Tous les Nappert, où qu'ils se trouvent, qui existent encore aujourd'hui descendent vraisemblablement de cette souche.

Un troisième allemand authentique, qui a laissé plus longtemps sa trace à Sainte-Marie, fut Jean-Godfroid Nacké (Nakey). Nous ne savons pas quel était le lieu précis de son origine, à lui personnellement ; mais un autre soldat nommé Nacké s'était trouvé dans le régiment du Prince Frédéric de Hesse<sup>7</sup>, ce qui nous autorise à présumer une parenté possible entre les deux.

Bien que sa femme fût catholique, Marie-Louise Lecours dit Barras, Nacké, étant protestant, s'est marié, le 24 août 1799, devant le ministre de l'église Saint-Andrews, à Québec, comme la législation canonique l'autorisait alors. Il ne devait se faire catholique que vers ses derniers jours<sup>8</sup>. Lors de son mariage, il avait 41 ans ; elle en avait 33. Ils laissèrent bientôt Lauzon, où Nacké se qualifiait de meunier, pour venir prendre une terre à Sainte-Marie, dans les fonds chez Jean-Thomas Gagné (aujourd'hui no 667 du cadastre). Mais l'épouse mourut assez tôt, vers 1810, laissant de jeunes orphelins, dont le curé Villade s'institua le protecteur.

Le père Nacké avait, dès le 31 juillet 1795<sup>9</sup>, demandé un lot dans le canton de Maddington, sur la rivière Bécancour. Apparemment, il avait échoué sur ce point. On le retrouve, en septembre 1838<sup>10</sup>, adressant une autre requête à Lord Durham, gouverneur, disant :

Qu'il a servi Sa Majesté Britannique, comme soldat de ligne, de 1776 jusqu'en 1783, sous le Général Burgoyne, qu'il n'en a jamais reçu de rémunérations quelconques et qu'étant dans un âge trop avancé pour pourvoir à sa subsistance, c'est pourquoi il supplie très humblement Votre Excellence d'avoir pitié de ses cheveux blancs et de lui faire part de quelque miette de votre table.

Il signait d'une marque seulement, mais un témoin a écrit son nom en regard : *Naacké*. Nous ne savons pas si cette requête de dernière heure a été exaucée<sup>11</sup>. Mais le vieillard devait quitter ce monde le 9 novembre 1840. Ses descendants ont habité Sainte-Marie jusqu'au début du présent siècle. Les vieux parlaient souvent d'un nommé « Étienne Linké », bijoutier, dont la maison se trouvait, jusqu'au feu de 1913, voisine à l'ouest du magasin Beshro.

Le quatrième et dernier allemand dont la lignée ait résidé dans la paroisse, au point présent de nos découvertes, fut un nommé Nicolas Hamann (plus tard Hamanne). Né à Dutenhofen, il était âgé de 30 ans, en 1783, et comptait sept années de service dans la compagnie du Colonel



Lentz. Lui aussi était encore protestant à son mariage, célébré le 6 mai 1786, devant le pasteur David Francis Montmollin, à l'église anglicane de Holy Trinity, à Québec. Sa femme s'appelait Isabelle Fontaine.

À cette date-là, il était brasseur de bière, à Québec. Il vint plus tard s'établir à Saint-Henri. C'est là qu'il résidait, quand deux de ses enfants se marièrent, le même jour, 6 juillet 1819. L'un d'eux, Jean-Baptiste, vint prendre son épouse, Marie Vallière, à Sainte-Marie, et y demeura au moins quelque temps, avant de retourner finir à Saint-Isidore, où il doit avoir encore des descendants, en plus de ceux qui ont essaimé dans le haut de la Beauce.

Mais c'est un autre fils, François, qui fit le plus long séjour et le plus marquant à Sainte-Marie. D'abord, c'est le seul qui y avait été baptisé, le 26 juin 1823. Après s'être marié à Saint-Isidore, en 1847, il revint à Sainte-Marie, occuper emplacement et maison à l'endroit encore appelé le « trou de la Bisson ». C'était un carrefour actif autrefois et on y compta 14 emplacitaires, en 1881. Il y avait, pas loin, la route Perron, vers Frampton, et une traverse à gué sur la rivière Chaudière. Il y eut une exploitation minière, deux moulins et trois hôtels, pendant un certain temps. Enfin, c'était un relai des voyageurs sur la grande route de Québec vers Kennebec, et, quand vint le chemin de fer, il y eut un arrêt dans ce hameau et même un bureau de poste nommé « Bisson ». François Hammanne fut maître de poste ; mais on le connut surtout comme hôtelier et . . . vendeur de boisson. Il finit ses jours à Saint-Raymond, après 1886, ayant élevé une assez nombreuse famille. Mais, comme pour les Nappert, et les Nacké, il n'en est pas resté de ce nom à Sainte-Marie.

---

Un cas analogue à celui des Allemands que nous venons de voir s'est présenté plus tard, dans la personne de Charles-Frédéric May, qui contractait mariage, le 24 août 1822<sup>12</sup>, avec Marie-Émélie Rény, fille de Charles Rény, de Sainte-Marie. Dans le contrat de mariage, le futur époux s'intitulait : « bourgeois retraité d'Allmendinguen, canton de Berne, en Suisse, lieutenant retraité du régiment Waterville (sic), ci-devant à la solde de l'Angleterre ».

Deux régiments, en effets, les régiments des Meurons et de Waterville (du nom de leurs colonels) étaient venus au Canada participer à la guerre américaine de 1812 à 1815 et avaient été licenciés par la suite. Ces régiments étaient composés principalement de Suisses et aussi de Français, prisonniers des Anglais, après les guerres de Napoléon. On leur

avait offert la liberté, à condition de combattre pour l'Angleterre. Le gouverneur du temps, Sir Georges Prévost, qui était lui-même d'origine suisse, leur accorda sa faveur. Ils obtinrent plus tard des terres et des positions enviables.

Charles-Frédéric May était catholique : en 1834, il signait une requête des paroissiens demandant le rétablissement de la messe de minuit. Un de ses fils, Charles, a fait deux ans d'études au Petit Séminaire de Québec (1836-38). L'officier retraité était encore à Sainte-Marie, le 13 septembre 1848<sup>14</sup>, alors qu'il hypothéquait sa terre, la première au nord-ouest, dans la seigneurie de Linière. Après quoi, nous perdons la trace de cette famille.

Nous avons eu, par ailleurs, un paroissien dont le nom sonnait bien allemand, lui aussi, Jean-Baptiste Fitzback, mais qui était plutôt petit-fils d'un luxembourgeois, marié à Montréal dès 1759<sup>15</sup>. Notre Jean-Baptiste était le neveu de Marie-Josette Fitzback, la future fondatrice des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, bien que celle-ci fût plus jeune d'âge que son neveu, étant issue d'un troisième mariage de son père. Marié à Sainte-Marie, le 25 septembre 1815, Jean-Baptiste Fitzback y demeura avec sa famille et une de ses filles s'y mariait à son tour, le 11 février 1850, à Thomas Maillet. Puis le nom disparaît de la localité par la suite.

Louis Demuth est aussi, à Sainte-Marie, un nom qui ne laisse pas de nous intriguer. Un premier Louis, probablement de souche anglaise, s'était marié à Québec, comme protestant, à Marie Blanchet, le 2 juin 1794. Son fils Louis se maria aussi à Québec, mais comme catholique, le 21 novembre 1820, à Henriette Mann, « fille mineure de parents inconnus ». Le 4 août 1828<sup>16</sup>, nous apprenons que Henriette Mann était « séparée en justice de biens » d'avec son mari. Ils vivaient ensemble, toutefois, et, avant sa mort, le 18 avril 1833, l'épouse eut le temps d'avoir quelques enfants, qui vont tous se marier à Sainte-Marie par la suite. Louis Demuth épousera en secondes noces, le 28 novembre 1848, Élisabeth Grégoire, veuve du Jean-Baptiste Fitzback que nous avons mentionné plus haut. Mais, de ces deux noms étrangers, les Demuth et les Fitzback, il ne reste plus de représentants dans la paroisse. Louis Demuth avait été à la fois huissier et marchand local. Mais, parce que huissier, il finit par déménager à Saint-Joseph, après 1860, et terminer là sa carrière.

Voici cependant un autre immigrant, dont le cas est intéressant, et qui a la chance, lui, d'avoir encore des descendants à Sainte-Marie. Il

s'agit de Stephen Carter. À cause de son nom, on s'est demandé s'il était irlandais ou anglais. Mais, en réalité, il était américain. Les circonstances de son entrée au pays, cependant, ne laissent pas à penser qu'il fût un *loyaliste*, de la catégorie de ceux qui, en grand nombre, s'établirent dans les Cantons de l'Est. Il n'en fut pas moins admis au Canada à titre d'étranger, et voici sa déclaration, du 30 juin 1794 <sup>17</sup>, signée à William Henry (Sorel) ; c'est sa première mention officielle dans nos archives :

I belong to Willsborough, Lake Champlain, State of New York, in which place I have rezided this four years past; followed rafting and farming business and am now on my way to Quebec on George Hillman's raft.

Et c'est signé : Stephen Carter, de la même main que nous avons tant de fois rencontrée dans nos documents. Ainsi, notre homme est entré au Canada sur un radeau de bois de charpente descendant du lac Champlain par le Richelieu et le Saint-Laurent jusqu'à Québec. Et, une fois rendu, il s'est **organisé** pour rester au pays.

C'est dans la construction des navires, apparemment, qu'il trouve d'abord à s'employer. Le 26 mars 1796 <sup>18</sup>, il apparaît, recommandé par l'armateur de Québec John Black, dans une liste de futurs colons que présentent au gouvernement Henry Junken et William Hall, pour se faire concéder le canton de Broughton. La requête fut exaucée ; des lettres patentes furent émises **aux** particuliers désirant des terres : Stephen Carter s'y voyait **accorder** six **lots**, totalisant 1,200 acres, le 28 octobre 1800 <sup>19</sup>. Et c'est de la sorte qu'il s'introduisit dans la Beauce, s'il n'y était pas déjà. Il résida d'abord à Saint-Joseph, plus à proximité du canton de Broughton. C'est là qu'on le retrouve cultivateur, lorsque William Hall va lui racheter, dès le 12 novembre 1800 <sup>20</sup>, trois des lots qu'il venait de se faire concéder à Broughton. Du reste, Hall avait passé, deux jours avant, à Sainte-Marie, **pour** traiter de la même façon avec plusieurs autres concessionnaires de son canton. Un exemple entre mille de la spéculation éhontée que **pratiquaient** les favoris du pouvoir avec les terres de la Couronne.

Mais Stephen Carter a sans doute renoncé bientôt au métier d'agriculteur. Car, dans un contrat du 15 février 1803 <sup>21</sup>, où il sert de témoin, on le retrouve à Sainte-Marie et, tout le reste de sa vie, on le classera comme aubergiste ou même cantinier. Décédé à 62 ans, 10 mois et 8 jours, d'après son acte de sépulture, du 21 août 1823, il était alors catholique. Mais il avait été naguère protestant, comme en témoigne son acte de mariage, à l'église Saint-Andrews de Québec :

Stephen Carter of the Parish of Nouvelle Beauce aged forty years and Louise Foucher of said Parish spinster, aged about eighteen years were joined in marriage by Licence from his Excellency Sir James H. Craig, Governor in Chief of the Province of Lower Canada, at Quebec, this eighteenth of November 1807.

(signé) Alexander Spark, Minister.

Parmi les personnes d'origine britannique, au moins par leur nom, qui se sont rencontrées à Sainte-Marie, nous avons déjà signalé une certaine Mary Bingham, épouse de Louis Epictière, qui, à l'âge de 29 ans, abjurait le protestantisme, le 14 juillet 1838.

Ménage de caractère pas mal étrange, que celui d'Epictière. Enfant naturel, lui-même, élevé par Jean-Thomas Taschereau, qui eut pour lui une attention spéciale dans son testament<sup>22</sup> — le nom même d'Epictière provient d'une branche de la famille Taschereau, en France — Louis Epictière reçut une assez bonne instruction pour devenir professeur plus tard. Mais il rencontra de bonne heure cette Mary Bingham, « de parents inconnus » ; peut-être était-elle en service dans sa famille. Les seigneurs aimaient avoir des domestiques de langue anglaise, pour l'utilité de leurs enfants. Et les registres de baptêmes de Sainte-Marie (au 5 octobre 1827) nous apprennent qu'il eut d'elle au moins un enfant, avant son mariage, célébré finalement le 17 novembre 1827, à l'église protestante de Saint-Andrews, à Québec. Epictière a travaillé à gages, à 2 chelins par jour, en 1833 et 1834, chez Pierre-Elzéar Taschereau, son cousin<sup>23</sup>.

On comprend que la famille Taschereau ait répudié de bonne heure ce couple hétéroclite. Aucun Taschereau ne paraît au baptême de leurs enfants. En 1838, les Epictière sont déjà partis pour Saint-Sylvestre. Le mari se donne là comme journalier ; plus tard comme cultivateur à Inverness ; nous lisons, le 18 septembre 1842<sup>24</sup> ; « We, the undersigned priest, have baptized George, born two months before of the lawful marriage of Louis Taschereau, farmer, and Mary Biggam ».

Epictière, puisque c'est bien lui, relève donc sa visière, en utilisant publiquement le nom de Taschereau. Puis, le 6 novembre 1854, il se remarie à Marie Genoffe dit Soucy et se fait identifier alors comme « Louis Epictier dit Taschereau, cultivateur domicilié à Leeds, veuf de défunte Marie Bigham »<sup>25</sup>. Enfin, ce personnage viendra finir ses jours comme rentier, à Sainte-Marie, où les vieux l'ont connu sous le simple nom de Louis Taschereau. Feu Lucien Lemieux, de Québec, qui connaissait trop de choses... sur la famille Taschereau, rappelait avoir

entendu le personnage se vanter lui-même, dans le cercle de ses connaissances, d'être un « demi-frère du cardinal Taschereau ». Évidemment, l'honneur était tout à son bénéfice . . .



Enfin, pour mettre le clou à cette sélection de types exceptionnels, en voici un qui ne manque pas d'originalité ni de saveur. Nous avons eu un cas d'esclavage authentique à Sainte-Marie, comme il y en eut dans quelques autres localités, surtout chez les bourgeois des villes. Chez nous, la chose s'est passée dans la famille Taschereau, encore une fois ; ce fut pour nous une vraie surprise d'en découvrir le signalement dans les registres paroissiaux, du temps du curé Jean-Marie Verreau. Voici l'acte révélateur :

Le neuf février mil sept cent quatre-vingt-cinq, par nous curé soussigné a été baptisée Marie Sylvie née de ce jour fille de Françoise négresse appartenante à monsieur Guillaume Grant de St-Roch de la ville de Québec et de père inconnu. Le parrain a été monsieur Gabriel Elzéar Taschereau, écuyer, Seigneur de ce lieu, la marraine Demoiselle Marie Taschereau, soussignés.

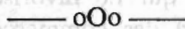
La condition d'esclave, qui ne favorisait guère la vie conjugale, donnait facilement occasion à des commerces illicites, avec les maîtres eux-mêmes ou avec des compagnons de service. Que pouvons-nous supposer de plus vraisemblable ? Quand William Grant, au milieu de son personnel domestique, découvrit l'état de sa Françoise, on peut penser qu'il l'envoya passer sa *maladie* à Sainte-Marie, chez Gabriel-Elzéar Taschereau. C'étaient des amis et ils faisaient des affaires ensemble, en particulier pour des parts dans la seigneurie Jolliet.

Après les relevailles et le sévage tardif qui se pratiquait alors, la mère a dû regagner fidèlement le service de son maître, à Québec. On ne voit pas d'autre signalement de sa présence à Sainte-Marie. Mais la petite noire ou mulâtresse, Marie Sylvie, est demeurée en héritage ou en cadeau insolite à son parrain et a grandi dans la condition d'esclave, qui était celle de sa naissance. Le testament olographe de Gabriel-Elzéar Taschereau, du 12 juin 1809, qui nous instruit sur tant de détails, ne manque pas de la mentionner, à l'article 15 :

Je recommande à ma famille Marie Sylvie, qui est en liberté depuis son âge de majorité, et si elle continue de servir ma maison et après moi ma femme ou aucun de mes enfants avec honnêteté et fidélité, je veux . . . que son entretien et sa vie lui soient assurés pour ses jours sur mes biens.

Mais l'intéressée, qui, malgré sa couleur, pouvait avoir certains attraits, préféra à la vocation de vieille fille pensionnée celle de la vie conjugale. Avant d'avoir coiffé la *Sainte-Catherine*, elle se trouva un époux, dans la personne de Joseph Landry, le 13 novembre 1810, et nous les voyons tous deux, mariés, serviteurs au manoir seigneurial, lors des inventaires et des partages de la succession Taschereau. Combien de temps y restèrent-ils, avec la nouvelle génération de seigneurs ? Ce n'est pas facile à dire : mais ils ont dû s'établir finalement sur une terre qu'ils avaient reçue de leurs maîtres, en cadeau de noces, terre comportant maison et grange, le tout situé au bord de la rivière du Domaine, côté sud-est, dans le rang Saint-Gabriel <sup>26</sup>.

Joseph Landry était apparenté aux Landry qui sont encore dans la paroisse. Mais personne de ceux-ci n'a besoin de se faire du *sang de nègre* inutilement. Car, même si l'ancienne esclave a mis au monde des enfants (on en trouve quelques uns dans les actes de baptêmes), les généalogies de la Beauce n'en indiquent aucun qui se soit marié et ait laissé des descendants dans la région. Avec la mort (ou le départ) de Marie Sylvie, de date encore inconnue, la race noire s'est effacée de Sainte-Marie.



Si l'on nous permet un corollaire à ce chapitre des « exceptions », ce sera la citation de quelques cas de longévité, trouvés sans recourir à des recherches particulières. Les statistiques, depuis qu'elles existent et surtout maintenant qu'on les traite avec des ordinateurs électroniques, pourraient sûrement augmenter le contenu de notre compilation.

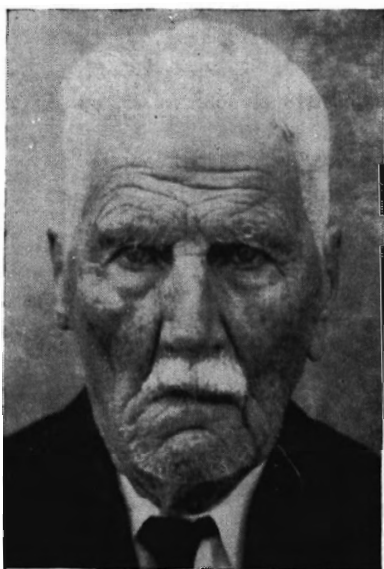
Depuis que l'Écriture nous a livré cette sentence : « La somme de nos années s'élève à soixante-dix ans et, si nous sommes forts, à quatre-vingts » (Ps. 89, 10), les cas de ceux qui se prolongent jusqu'à cent ans et plus méritent bien une mention spéciale.

Les deux plus anciens centenaires que nous ayons attrapés, d'un seul coup de ligne chanceux, dans les registres paroissiaux, ce sont un certain Joseph Proulx, décédé le 19 mai 1822 et inhumé le 21, « âgé de cent ans, neuf mois et 10 jours », et l'autre, un nommé Germain Landry, inhumé le 8 novembre 1823, « âgé d'environ cent-un ans, ancien cultivateur ». Ce sont, pour le reste, des noms obscurs de notre histoire.

Mais en voici un mieux connu : Vital Rêche, Entrepreneur, tantôt maçon et tantôt menuisier. Il était né à Nicolet en 1794. Il a habité Sainte-Marie de 1815 à 1835, y a construit en pierre la seconde chapelle

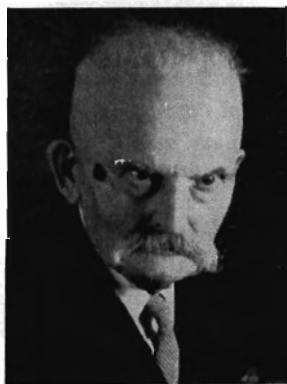
Sainte-Anne et a travaillé aussi à l'église. Déménagé à Portland, il s'en est allé finalement mourir à New York, le 15 avril 1894 ; il avait donc autour de cent ans.

Deux autres centenaires qui ont vécu peu de temps à Sainte-Marie, mais qui y avaient tout de même vu le jour et y ont laissé de la parenté : Mme Philomène Ratté, née le 16 mai 1844, de Jean-Baptiste Ratté et de Geneviève Landry, décédée à Beauceville le 2 octobre 1947, âgée de plus de 103 ans ; puis Agapit (Ferréol) Turmaine (Turmel), né à Sainte-Marie le 17 janvier 1860, fils de Jean-Baptiste Turmel et de Julie Fecteau, et décédé à plus de cent ans, dans un foyer pour vieillards, région de Montréal.



◀ M. Georges FAUCHER

M. Philéas VACHON



Enfin, deux authentiques coparoissiens que les contemporains ont bien dans la mémoire. D'abord M. Georges Faucher, qui, né le 29 mai 1844, solennisa son centenaire au cours des fêtes du deuxième centenaire de la paroisse, le 6 juillet 1944, et mourut le 24 du même mois. Enfin, M. Philéas Vachon, le père de notre héros de l'aviation, Roméo Vachon, dont la naissance remontait au 17 juin 1860 et dont l'existence privilégiée se prolongea jusqu'à 101 ans et 5 mois. Pour dire comme on dit : C'est une belle âge !

### RÉFÉRENCES

1. Entre autres: Lowell, Edward, *The Hessians and the other German auxiliaries of Great Britain in the Revolutionary War*, New York, 1884. Monarque, Georges, *Un général allemand au Canada: le Baron Friederich Adolphus Von Riedesel*, Montréal, 1927.
2. ASQ, fonds Verreau, carton 18, no 36.
3. APC, Série militaire.
4. AJQ, notaire Louis Miray.
5. AJQ, Registre de la Cour de Tournée.
6. APQ, Réclamations des miliciens de 1812.
7. APC, Série militaire.
8. Pour son abjuration, voir *Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce*, I, page 577.
- 9 et 10: APC, Série S.
11. APC, voir *Drafts of Letters*, à la date du 18 janvier 1839.
12. AJB, notaire J.-J. Rény.
13. *Bulletin des Recherches historiques*, vol. 4, pp. 318 et 368; vol. 5, pp. 56 et 115.
14. ASQ, carton de Lettres U, no 100; AJB, notaire T.-J. Taschereau.
15. Frère Eloi-Gérard, *Recueil de Généalogies...*, vol. IV, page 111.
16. AJB, notaire J.-B. Bonneville.
17. APC, Série S, *Declarations of Aliens*.
18. APC, *Land Papers*.
19. *List of Lands granted by the Crown in the Province of Quebec, 1763-1890*, printed by order of the Legislature, Québec, Charles-François Langelier, 1891.
20. AJQ, notaire Jacques Voyer.
21. AJQ, notaire Louis Miray.
22. AJQ, testament olographe du 11 juin 1819, insinué le 20 sept. 1832.
23. FSM, livret de comptes de ce dernier, dans les papiers Taschereau.
- 24 et 25. Registres d'état civil de Saint-Sylvestre.
26. AJB, contrat de mariage devant le notaire John Walsh, 13 nov. 1810.



## CHAPITRE XIX

### *Quelques célébrités*

(*Commanditaire : Mgr Joseph Lehoux*)

En traitant ci-devant des familles seigneuriales de Sainte-Marie et de leurs alliées, il nous a été permis de signaler au passage quelques personnages plus célèbres dans le palmarès de notre paroisse. Nous n'avons pas tout dit sur chacun : mais, nous confinant en principe à l'histoire paroissiale, nous ne pouvions entreprendre des biographies ni des éloges élaborés. Dans notre précédent chapitre sur les professionnels, nous avons aussi mentionné des personnages illustres de la paroisse, par exemple le juge J.-Hugues Fortier. Il nous reste toutefois à recenser brièvement quelques autres célébrités, issues cette fois de la classe populaire.

Pour commencer, suivant l'usage, par les ecclésiastiques, nous nous permettons de noter respectueusement la personnalité éminente de Son Exc. Mgr Lionel Audet, qui suit dignement les traces du premier cardinal canadien, natif lui aussi de Sainte-Marie. Mgr Audet est né le 22 mai 1908, du mariage de Louis Audet, charron, et d'Eugénie Turcotte. Après avoir étudié au collège local des Frères des **Écoles** Chrétiennes, puis au Séminaire de Québec, de 1922 à 1934, il **était** ordonné prêtre par Mgr J.-Alfred Langlois, dans l'église paroissiale, le 8 juillet 1934. Il étudia aussitôt à Rome et revint, deux ans plus tard, docteur en théologie. Il enseigna ensuite au Grand Séminaire de Québec, dont il fut même le directeur, de 1949 à la date de son élévation à l'épiscopat par le Pape Pie XII, le 1er mars 1951, comme évêque **titulaire** de Tibari et auxiliaire de l'Archevêque de Québec. Il a été consacré le 1er mai suivant, par Son Exc. Mgr Maurice Roy, dans l'église de Saint-Joseph de Québec ; et c'est encore Mgr Langlois, alors le doyen de l'épiscopat canadien, qui prononça le sermon de circonstance.

L'autre notoriété ecclésiastique que nous ne pouvons oublier, c'est Mgr Wilfrid Lebon, décédé depuis le 30 mai 1955. Fils d'Israël (Jean)

Lebon et de Lévin Fortier, il était né le 21 novembre 1877, à Lévis. Mais il a toujours protesté qu'il était enfant de Sainte-Marie, puisque ses parents y étaient venus peu après sa naissance et que son cœur n'avait pas connu d'autre patrie. Et Dieu sait s'il en était épris, jusqu'au chauvinisme. C'est à lui que nous devons notre chant paroissial, intitulé : *Mon Village*; il l'avait composé, dans un moment de nostalgie, en revenant d'un voyage d'études en Europe. Après avoir étudié, lui aussi, au collège de Sainte-Marie, puis au collège de Sainte-Anne, de 1891 à 1897, il fut ordonné prêtre dans sa paroisse, le 6 janvier 1902. Il retourna comme professeur, toute sa vie, au collège de Sainte-Anne, et contribua à y attirer beaucoup d'étudiants de Sainte-Marie, dont plusieurs sont devenus prêtres ou professionnels de qualité. D'ailleurs, grand ami de Mgr Feuillault, le curé, il ne manquait pas de venir et de séjourner fréquemment à Sainte-Marie, où il avait une sœur, Bernadette, épouse en secondes noces de Gabriel Taschereau. Toute la population estimait souverainement le « prêtre Lebon », qui prêchait et chantait si bien. Les autorités religieuses l'appréciaient aussi. Après l'avoir élevé au supériorat de son collège, en 1927, on l'honora de la Prélature domestique, en 1928, et la rumeur plus d'une fois parla de lui comme d'un candidat à l'épiscopat : on le nommait évêque du futur diocèse de Beauce . . . encore à venir.

Parmi les laïcs, en procédant par ordre d'ancienneté, nous trouvons d'abord un beau-frère de Mgr Lebon, décédé assez jeune, au début de notre siècle, nommé Joseph-Alphonse Ferland. Il était le fils de François Ferland et d'Agnès Carette, de même que le frère de Mme Joseph-Nérée Doyon, agent d'assurances. Quoi qu'il en soit, c'était un artiste, dessinateur et peintre de valeur. C'est à lui qu'on devait les illustrations du manuel scolaire *Mon premier livre*, répandu dans toutes les écoles françaises de la Province, où presque tous les *vieux* de quarante ans et plus ont appris à lire jadis. Il avait à son crédit des peintures remarquables : les portraits du grand constable Cyrille Dulac, de Mgr Napoléon Bruchesi, de Sir Wilfrid Laurier, celui-ci peut-être encore exposé au Laurier House d'Ottawa. M. Paul-Émile Doyon avait aussi un grand tableau de la chapelle Sainte-Anne, sorti du pinceau de son oncle.

Nous avons parlé déjà, dans notre premier volume, de Louis Bilo-deau, bienfaiteur insigne de l'Hôpital<sup>1</sup>. Parler à présent d'Alphonse-Bénoni Dupuis réveillera peut-être plus de souvenirs. D'ailleurs, ce dernier était le frère de feu Hermias Dupuis, et par conséquent l'oncle d'Arthur et d'Hector. A.-B. Dupuis — il était mieux connu sous cette abréviation, sa raison sociale, dans le commerce, à Québec — était né à Sainte-Marie

le 17 octobre 1851, fils de Georges Dupuis dit Gilbert et de Marie Gagné. Il épousa, le 2 juin 1874, Dulcine Brochu, qui ne lui laissa pas d'enfants, et mourut le 28 décembre 1928. Il avait établi domicile à Saint-Roch de Québec et il devint en peu de temps l'un des plus prospères négociants de la ville, dans la ligne de la confiserie en gros. Il occupa aussi des postes de confiance dans la vie sociale.

Le 30 décembre 1919, il était nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, en reconnaissance de ses intarissables charités. Celles-ci avaient débuté le 6 juin 1869, à l'incendie de la chapelle des Sœurs de la Charité de Québec. Le jeune homme d'alors s'était dévoué toute la journée au sauvetage, y ruinant d'un seul coup le premier habit de drap fin qu'il étrennait. Sa charité se cristallisa plus tard autour d'une nouvelle institution de la même communauté, l'Orphelinat d'Youville, à Giffard. Bienfaiteur insigne des Sœurs et des orphelins, qu'il se plaisait à gâter, il alla auprès d'eux, après la mort de son épouse, pour partager leur vie jusqu'à son propre départ pour l'autre monde, le 5 mai 1945. D'autres communautés religieuses avaient pareillement bénéficié de ses largesses. Notons en particulier qu'il contribua à l'érection, en 1936, de la petite chapelle Hébert, dans le rang Saint-Gabriel.

De quelques années son cadet, Tancrède Avard suivit une voie analogue. Comme jadis, il n'y avait guère d'avenir à Sainte-Marie, les plus entreprenants cherchaient fortune ailleurs. Aussi bien, le jeune Avard, né le 6 juin 1876, après avoir fait un petit cours au collège paroissial et débuté dans le commerce, au magasin de Thomas Dallaire, partit pour l'extérieur en 1904. En 1906, il était gérant de magasin à la Cie Breakey, de Breakeyville : puis il devenait représentant de la Canada Paint pour une vaste partie de la Province. Enfin, 1919 le vit s'installer à Québec, devenir co-fondateur d'une maison de courtage et débiter dans le commerce des grains. C'est dans cette dernière ligne qu'il devait déployer le plus d'initiative et remporter ses meilleurs succès. En 1922, il fondait un commerce de grains et moulées, installé sur la rue Henderson, au bord des quais, et connu sous la raison sociale « Tancrède Avard, limitée », avec moulin et entrepôt à Lévis. Il en fut le président, à partir de 1940. La firme lui a survécu quelques années seulement. Lui-même est décédé à sa résidence, dans la paroisse des Saints-Martyrs, à Québec, le 23 mars 1953. Il était membre émérite de plusieurs associations civiles et religieuses.

Il y aurait beaucoup à dire sur un autre ancien de Sainte-Marie, dont le nom évoque une ascension sans pareille, suivie d'un prestige

faisant l'orgueil de toute la Beauce : nous voulons parler d'Édouard Lacroix. Il est né le 6 janvier 1889, dans l'ancien moulin seigneurial, dont son père, André Lacroix, s'était porté acquéreur et où il devait élever une famille de quatorze enfants. De ce nombre, à noter aussi les figures familières de Charles et Jean-Thomas Lacroix, ainsi que deux filles religieuses chez les Missionnaires de l'Immaculée Conception.

À sa sortie de l'école du rang, Édouard Lacroix passe par le collège des Frères, de 1901 à 1905. Il a alors 14 ans et prend un premier contact avec le travail en forêt, qui devait par la suite lui apporter des succès hors de prévision. Il fait après cela un stage comme télégraphiste au chemin de fer Québec Central et travaille pendant quatre ans pour la compagnie de bois B.C. Howard, jusqu'à ce que soit fermé le moulin acquis par cette dernière de l'industriel Georges Ball.

Enfin, notre personnage, rendu à 22 ans, va se risquer à son compte. Il se marie tout d'abord, le 23 mai 1911, à demoiselle Anna Poulin, de Saint-Georges. Il va s'installer, la même année, dans la patrie de sa femme et y fonde « la compagnie Édouard Lacroix Ltée, dont l'objet principal est la coupe de bois dans les forêts du Maine. Dès lors, M. Lacroix se révèle un homme d'affaires très avisé et exceptionnellement hardi. Il organise des procédés nouveaux et des travaux gigantesques, qui lui permettent de conduire ses opérations forestières à bonne fin, dans des régions où tous ses prédécesseurs n'avaient même pas osé s'aventurer. Il ouvre des chemins à travers des montagnes et des savanes, il construit de véritables rivières artificielles pour le flottage des billots ; il déconcerte même les ingénieurs forestiers par ses méthodes souvent inattendues »<sup>2</sup>.

De 1920 à 1935, M. Lacroix organise quatre autres compagnies d'exploitation forestière, en Gaspésie (Madawaska) et au Nouveau-Brunswick. Son frère Charles participe désormais à ses entreprises. En 1928, un groupe de financiers de Saint-Georges recourent aux capitaux et à l'expérience de leur coparaisien, pour fonder la première industrie locale un peu importante, la St. George Woollen Mills, qui fonctionne encore.

Édouard Lacroix, à la sollicitation de ses compatriotes beaucerons, n'a pas hésité à sacrifier une partie de sa vie pour faire de la politique. Mais, ce n'a pas été pour en tirer son profit personnel ; bien plutôt pour faire valoir ses convictions d'honnête citoyen. Du reste, il n'était pas né politicien. Avec son peu d'instruction, sa timidité naturelle, il était au début un pitoyable orateur : à peine pouvait-il lire, en tremblant, les

brèves allocutions que d'autres lui rédigeaient ou lui corrigeaient. L'avocat J.-Hugues Fortier lui a été dans ce temps-là un véritable bras droit.

« Édouard Lacroix est élu député de Beauce à la Chambre des Communes pour la première fois le 29 octobre 1925. Candidat du parti libéral, il récolte une majorité dépassant 9,000 voix. Il est par la suite réélu en 1926, en 1931, en 1935 et en 1940. En cette année de guerre, il vient en désaccord avec la politique du gouvernement (surtout à propos de conscription) ; mais ses électeurs lui font confiance une fois de plus, en le gratifiant d'une majorité de quelque 14,000 voix.

« À partir de 1934, M. Lacroix s'intéresse aussi à la politique provinciale. Avec Paul Gouin et quelques autres hommes publics, il fonde l'Action Libérale Nationale, qui ébranle le régime Taschereau dès l'année suivante. En 1936, il fait la lutte à Maurice Duplessis. Mais, quelques années plus tard, (par suite d'une coalition) il donnera son appui à l'Union Nationale » et réussira à faire passer dans ce camp rival la Beauce traditionnellement libérale.

« En 1944, il participe de nouveau à la formation d'un parti politique : le Bloc populaire. Pour lutter plus librement, il abandonne son siège à Ottawa et pose sa candidature à l'élection provinciale (du 8 août) ; il est un des quatre députés du Bloc populaire qui réussissent à se faire élire. Toutefois (vu la situation précaire du parti), il ne se présente pas à (la session de) l'Assemblée législative et démissionne l'année suivante . . . Ce fut la fin de sa vie publique, au cours de laquelle il n'a jamais connu de défaite personnelle »<sup>3</sup>.

En 1950, lors de la fondation de la nouvelle paroisse de l'Assomption, division de Saint-Georges, il déploie encore son esprit philanthropique, lorsqu'il devient le premier marguillier en charge et contribue puissamment à l'érection de l'église et du presbytère.

Édouard Lacroix s'est éteint, à 74 ans, le 19 janvier 1963, à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce. Depuis plusieurs années, il endurait un vrai supplice, moral autant que physique : il était réduit à l'impuissance par la paralysie tremblante dite maladie de Parkinson. Il avait cependant réglé toutes ses affaires et fait cession de ses principales entreprises commerciales. Avec son décès, on a pu dire que c'était la fin d'une époque particulière au Canada français : celle des hommes d'affaires qui, partis de rien, se sont faits eux-mêmes et qui ont atteint la renommée, avec la fortune, par la force de leurs bras et de leur tête, malgré une instruction sommaire et des débuts forcément difficiles.

Il y aura lieu de signaler, aux chapitres de notre histoire militaire, la présence et parfois la mort de plusieurs fils de Sainte-Marie sur les champs de batailles. Dans le même ordre d'idées, nous avons à retenir aussi les noms d'aviateurs qui se sont fait une notoriété d'envergure nationale.

Le plus ancien — il était né en 1898 — s'appelait Roméo Vachon et il était le fils de Philéas Vachon, décédé en 1961 plus que centenaire. Roméo servit d'abord comme ingénieur de la Marine durant la première guerre mondiale. Puis, en 1920, il s'inscrivit dans l'aviation canadienne naissante. Il travailla comme pilote à la photographie aérienne, dès ses débuts, et au transport de la poste dans les localités autrement inaccessibles. Durant onze hivers, dans des conditions souvent difficiles, il a été le postillon volant pour une chaîne de 27 postes isolés, sur la rive nord du golfe Saint-Laurent, un pays rude et inhospitalier s'il en est. C'en fut assez pour lui attirer la réputation d'un pilote expert et fiable. Il a servi bien souvent aussi à ravitailler les camps miniers du nord-ouest québécois et à patrouiller nos forêts contre le feu. En 1938, il fut nommé surintendant adjoint de la division de l'Est des lignes Trans-Canada de l'aviation civile. Et, durant la dernière guerre, non plus comme pilote, mais comme ingénieur, il fut préposé à l'entretien au sol des appareils servant au programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Enfin, ses qualités et son expérience l'on fait nommer, en 1944, l'un des trois membres de la Commission des Transports (section aérienne), à Ottawa.

C'est à ce poste et dans cette ville qu'il est décédé, le 17 décembre 1954, après une brève maladie. L'année qui suivit sa mort, deux écrivains firent le récit et l'éloge de sa carrière : Damase Potvin, avec *Un Héros de l'Air*, et Michel Pierre, avec *Une épopée de l'air et Roméo Vachon* (Beauchemin, Montréal). Enfin, à l'automne de 1960, la ville de Sainte-Foy dévoilait une plaque commémorative, dans un nouveau parc dénommé *Roméo Vachon*, sur le site du premier aéroport de Québec, au Bois Gomin.

Déjà, en avril 1938, Roméo Vachon avait été le premier aviateur canadien-français à recevoir le trophée McKee (trans-Canada), institué depuis une dizaine d'années, et cela pour services rendus à l'aéronautique canadienne en 1937. Le ministre de la Défense, l'hon. Ian Mackenzie, disait de lui, dans la citation officielle : « C'est dû à son don de prévision et à ses qualités d'administrateur, s'il y a aujourd'hui un service aérien effectif et indispensable de la côte nord du golfe Saint-Laurent. Ce ne

sont pas des exploits spectaculaires qui ont motivé l'octroi du trophée à Vachon, mais des années d'efforts inlassables. Elles lui ont valu en même temps l'admiration et le respect de tous ceux qui au Canada s'occupent d'aviation »<sup>4</sup>.

Et l'inimitable Oncle Gaspard, chroniqueur du *Journal*, de Québec, y allait de ses reminiscences et commentaires<sup>5</sup> :

Héroïque époque, que «Lindy» (Lindbergh) ne se rappelle pas sans mélancolie ! Celle où la machine volante n'était pas perfectionnée comme aujourd'hui... où, avec son pilote, elle formait un tout — «We» —, l'intrépidité, le génie de l'un suppléant à la faiblesse de l'autre. Les frères Vachon nous paraissent sans doute bien petits, à nous leurs compatriotes, dont l'attention était retenue par les as de réputation mondiale. Pourtant, ils avaient été des pionniers, et des pionniers éminemment utiles.

C'est Roméo qui inaugura le transport de la malle canadienne (aller et retour le même jour), du lac Sainte-Agnès aux Sept-Iles. Que de fois il devait répéter ce tour de force par vent et par neige !... L'unique fois que je l'ai rencontré et lui ai serré la main, à Longueuil où il réside depuis 1930, il était chargé de la mise au point de tous les appareils sortant des usines de la Quebec Airways. C'est lui qui essayait ces appareils avant d'émettre le certificat final. Or, jamais il ne lui est arrivé d'accident. S'il vous plaît, ne parlons pas de chance ici...

Pour être complet sous ce chapitre, il nous faudrait faire plus que nommer ensuite d'autres aviateurs de marque. Sainte-Marie a été sur ce point une vraie pépinière. Et cela a commencé bien avant la dernière guerre, par une sorte de contagion pour cette carrière d'aventures. D'abord, trois frères de Roméo Vachon, Irénée, Donat et Fernando, ont gagné successivement leurs ailes de pilotes. Il y eut aussi Robert Lacroix, fils de Jean-Baptiste. Il y eut le caporal Irénée Faucher, fils de Louis, qui était allé s'entraîner en 1929 au petit aéroport du Bois Gomin, sur les anciens biplans de *Travelair*, et avait reçu son brevet de pilote en 1930. Il eut ensuite son propre avion et effectua six à sept cents heures de vol, avant de se résigner, à cause de son âge, à servir, durant la guerre, comme mécanicien de moteurs pour l'escadrille *Leaside*. Il y eut aussi, dans l'aviation militaire, les deux frères Brochu : Gilbert, qui se fit descendre au-dessus de la Manche à bord d'un Spitfire, et le lieutenant Léopold, pilote d'un Halifax de l'escadrille des *Alouettes*, qui, après avoir effectué plus de trente missions sur l'Allemagne, a reçu, en septembre 1944, la « Distinguished Flying Cross ».

Un autre pilote de Sainte-Marie a été célèbre dans l'aviation civile, surtout du fait qu'il y a laissé la vie, au plus beau de sa carrière, après



une dernière envolée. Il s'agit de Joseph Fecteau, fils de « petit » Thomas et de Odéline Cliche, dont un autre fils, Alfred, a fait de son côté des succès dans une entreprise d'aviation, à Senneterre, Abitibi.

Né en 1905, Joseph Fecteau avait épousé, à Beauce-Jonction, le 1er octobre 1937, Bernadette Cliche, qui lui survit, ainsi qu'une fille posthume. Il avait déjà fait son entraînement et avait même été co-pilote de Roméo Vachon, sur la côte nord, ce qui l'avait familiarisé avec les problèmes spéciaux du vol sur de telles régions. N'empêche qu'en septembre 1939, étant aux commandes d'un hydravion de la Québec Airways, il dut faire un amerrissage forcé sur un petit lac, près de Hopedale, au Labrador. Il pilotait l'arpenteur Joseph-C. Côté et un homme d'affaires de Montréal, Gerald-Hanson Davidson, qui allait préparer la construction d'un moulin de papier près des chutes Hamilton.

Escomptant un prompt secours, les voyageurs se retirèrent dans un camp de chasseurs, à proximité, et attendirent, mais en vain, jusqu'au jour où l'épuisement ne leur permit plus de partir à la rencontre de la civilisation. En fait, on les avait cherchés le mieux possible, mais inutilement, et on avait conclu qu'ils étaient perdus corps et biens. Les naufragés de l'air tentèrent de se prolonger en attrapant **quelque** petit gibier. Mais ils n'y réussirent pas longtemps et moururent de faim et de froid l'un après l'autre, au mois de décembre. Les étapes de ce drame lugubre étaient relatées dans une sorte de petit journal, tenu par les victimes et retrouvé avec leurs cadavres en mars 1940, quand un garde-forestier de Terre-Neuve vint à passer par là. Le corps de Joseph Fecteau, ramené dans sa famille, a eu de grandioses funérailles dans l'église de Sainte-Marie. Le conseil municipal du village vota à cette occasion une résolution de condoléance.

— oOo —

Les Beaucerons ont des ressources de toutes sortes ; un autre paroissien, qui a quitté ce monde depuis décembre 1966, ajoute à la preuve. Il s'agit de Georges Blouin, fils d'Arthur (Pit), frère d'Armando, cousin de Jean-Baptiste, tous de Sainte-Marie. C'est en 1922 que le jeune Blouin décida d'émigrer aux États-Unis. Suivant d'assez loin la piste des innombrables Canadiens français des générations antérieures qui avaient traversé aux *States*, pour aller *weaver* dans les *factries* de laine ou de coton, il alla travailler à son tour à Manchester puis à Lawrence.

Mais l'hôtellerie l'intéressait davantage. Il se rendit à Boston, où, après avoir servi dans plusieurs restaurants, il arriva à en posséder un



pour son compte. Puis il atteignit la terre promise de New York, où l'hôtel Embassy l'embaucha comme gérant des achats. Il passa à l'hôtel Brevoort. C'est là qu'il participa au fameux banquet de réception que le propriétaire, Raymond-B. Orteig, un français, offrit à Charles Lindbergh, au retour de la première traversée de New York à Paris sans escale, et où il lui remit la récompense de \$25,000. qu'il avait promise pour cet exploit, depuis 1920.

Georges Blouin est ensuite passé au service de l'hôtel San-Carlo, pendant cinq ans. Durant la guerre et les années suivantes, il dirigea des opérations plus opportunistes et plus lucratives, pour arriver enfin à s'approprier un hôtel de 80 chambres, sur la 44ème rue, près du Times Square, le *Crown Hotel*. Avec un personnel entièrement bilingue, cet hôtel est devenu le rendez-vous des Canadiens français en voyage d'affaires ou de tourisme dans la ville-reine des États-Unis. Enfin, Georges Blouin, dans l'intention de prolonger ses jours, est allé s'installer au soleil de la Floride, en 1957, mais sans renoncer à sa vocation hôtelière, puisqu'il a acquis et géré des motels et cottages jusqu'à sa mort.

Dans le domaine de la finance, si nous voulions forcer la note en fait de célébrités issues de Sainte-Marie, nous pourrions nommer les trois frères Savard : Adjutor, Jean-Ernest et Antonio, fils du docteur J.-Adjutor Savard, nés dans la paroisse et anciens élèves du Collège ; ils ont brillé dans le courtage et la haute finance, à Montréal. Un autre coparoisien, Joseph Morency, s'est illustré à Québec, comme courtier en obligations et administrateur de l'Hôtel Victoria. Il est le fils de Napoléon, jadis meunier au « trou de la Bisson ».

Charles Lacroix, frère d'Édouard, après avoir mis sur pied la compagnie de meubles *Baronet* et en avoir remis la direction à son fils Roland, est allé lui aussi déployer ses talents financiers à l'extérieur de la paroisse. Il fut un certain temps propriétaire de la Cie de la Traverse de Lévis. Et nous pourrions continuer la série, s'il ne fallait pas nous limiter.



La paroisse Sainte-Marie peut revendiquer quelques hommes de lettres ; et ce sera notre dernier dossier de célébrités. Sont connus avantageusement le journaliste Alfred Hébert, les poètes Charles Doyon et Albertine Gosselin-Boisseau, le naturaliste et historien Louis-Philippe Audet, un disciple du Frère Marie-Victorin. Mais un autre savant écri-

vain, qui est leur aîné, puisqu'il est à présent plus qu'octogénaire, les dépasse aussi par l'ampleur et la richesse de sa production.

Il s'agit de Marius Barbeau folkloriste et anthropologue, né à Sainte-Marie le 5 mars 1883, fils de Charles Barbeau et de Virginie Morency. Il reçut sa première éducation aux États-Unis et sa formation classique au collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Admis au barreau de la Province et licencié en Droit de l'Université Laval, en 1907, il s'en alla aussitôt poursuivre ses études à Oxford, Angleterre, comme premier boursier Rhodes de langue française du Québec. Inscrit au cours d'anthropologie, il sortit de l'institution, en 1911, avec le degré de B. Sc. Entre temps, il avait suivi, l'été, les cours des Hautes Études, à la Sorbonne de Paris. De retour au pays, il fut un des deux premiers anthropologues à entrer au Musée national, à Ottawa. Peu de temps après, il s'inscrivait à l'American Folklore Society, dont il devint même le président, en 1918. Dès 1916, il était admis à la Société Royale du Canada. Et, l'année suivante, il fondait une Société de Folklore pour le Québec et une pour l'Ontario.

M. Barbeau, qui est parfait bilingue, s'est, en effet, intéressé à la richesse folklorique et culturelle de tout le pays, d'un océan à l'autre. Non seulement il a organisé des équipes pour le seconder ; mais il y est allé lui-même de sa personne et de ses sueurs. Dans les premières années, muni d'un phonographe enregistreur, il a parcouru le Québec et l'Acadie, pour ainsi dire de porte en porte, à pied ou à bicyclette, pour retrouver chansons, contes, légendes, sculptures anciennes, objets d'artisanat, etc. Tout l'intéressait. Ernest Gagnon avait publié cent chansons de notre terroir<sup>6</sup> ; Marius Barbeau en a retrouvé plus de 16,000 versions un peu partout.

Bien secondé plus tard par les autorités du Musée national, il a amoncelé ainsi une telle documentation, que déjà, en 1935, René Maunier, illustre folkloriste de France, après avoir visité le Musée, à Ottawa, dira, à son retour : « C'est au Canada que nous devons aller étudier les choses de nos vieux terroirs : la richesse folklorique des Canadiens français est étonnante ». Plus encore, notre anthropologue s'est intéressé aux civilisations indiennes, en voie de perdition, à mesure que les premiers habitants du pays disparaissent ou se modernisent. Il s'est ainsi rendu maintes fois enquêter dans le pays des totems, sur la côte du Pacifique.

En plus de s'être formé des disciples et des successeurs, en plus d'avoir fait introduire les études folkloriques aux universités de Québec et de Montréal, Marius Barbeau a produit une œuvre littéraire gigan-

tesque, en anglais presque autant qu'en français ; plusieurs de ses ouvrages ont paru dans les deux langues. On signale comme le plus remarquable *Le Romancero du Canada*<sup>7</sup>. (Notre folkloriste canadien est décédé à Ottawa, le 28 février 1969.)

#### RÉFÉRENCES

1. *Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce-Histoire religieuse*, pages 496-498.
2. *L'Eclaireur-Progrès*, Beauceville, 24 janvier 1963.
3. *Ibidem*.
- 4 et 5. *L'Eclaireur*, Beauceville, 7 avril 1938.
6. *Chansons populaires du Canada*, Québec, 1865, 371 pages.
7. Publié à Toronto, 1937, 254 pages. Pour plus de détails, voir *Bio-bibliographie de Marius Barbeau*, par Clarisse Cardin (1942), et l'hommage insigne rendu à leur maître par Mgr Félix-Antoine Savard et M. Luc Lacourcière, dans les *Archives de Folklore*, de l'Université Laval, Québec, livraison de 1947.

## *La vie en société*

(Commanditaire : Club Richelieu Ste-Marie, no 110, fondé en 1960)

Au cours de notre histoire religieuse, dans notre premier tome, nous n'avons pas manqué de signaler au passage nombre d'usages, d'événements et d'associations qui tiennent de la vie de société autant que du domaine religieux. Nous n'y reviendrons pas. Il reste cependant une bonne tranche de folklore social dans le domaine profane. Nous pensons par exemple à la vie de relations entre parents et voisins : les visites, les veillées, les *fricots* ; aux usages marquant les compérages, les noces et les décès ; aux corvées diverses, aux parties de sucre, aux épiluchettes, aux charivaris, etc., etc. Tant et tant de belles choses aujourd'hui pratiquement oubliées ou profondément modifiées. Puis il y a les associations de toutes sortes.

Les archives de folklore ont eu le temps d'en recueillir et d'en conserver, d'une façon ou d'une autre, un très grand nombre. Des auteurs en ont aussi parlé avec expérience, comme Philippe Aubert de Gaspé, Ernest Gagnon, Marius Barbeau, Luc Lacourcière. Joseph-Edmond Roy, pour son compte, a consacré à ces sujets trois longs chapitres de son *Histoire de la seigneurie de Lauzon* (tome IV), qui touche de si près à Sainte-Marie et à la Beauce. Nous n'entreprendrons pas de les répéter, ni même de les résumer. Nous nous bornerons, dans les quelques pages suivantes, à signaler des manifestations de vie sociale propres à notre paroisse, glanées au cours de nos recherches, et se concrétisant sous forme d'organismes ou d'événements locaux, ceux-là seulement, du reste, qui ne trouvent pas leur place plus normale dans d'autres secteurs de notre mémorial historique.

La bourgeoisie canadienne-française, au début du présent siècle, s'est payé le luxe de toute une floraison de sociétés mutuelles de bienfaisance, qui auraient pu devenir une force économique et politique considérable, si, en plus de leur idéalisme indéniable, elles avaient eu le réalisme salutaire de s'unir au lieu de se faire la concurrence. « Cessons

nos luttes fratricides ; unissons-nous », criait un grand tribun politique. Et la populace d'applaudir... tout simplement.

À mesure qu'un nouveau mouvement se présentait à Sainte-Marie, sous l'étiquette de bienfaisance, le curé Feuiltault se laissait convaincre de l'appuyer de sa personne et de sa parole. Aussi bien, notre principale source d'information sur ce thème réside dans ses notes de prênes dominicaux.

Il y avait déjà à son arrivée — ou il s'établit aussitôt — un cercle de l'Alliance Nationale, puisque les membres sont « priés de se réunir à 1 heure, au lieu ordinaire », le 6 décembre 1896. C'était le cercle no 99, dont les officiers étaient, en 1903 (d'après *Le Soleil* du 15 sept.), Jean-Baptiste Saint-Hilaire, président, et Gustave-F. Hamel, secrétaire-archiviste. Le cercle a survécu au moins jusqu'à 1927.

En 1900, nous voyons deux groupes s'introduire coup sur coup : le 30 septembre, c'est la « Société des Artisans canadiens-français », qui élit domicile à la salle du Collège, dénommée par la suite et jusqu'à 1927, la « salle des Artisans » ; le 21 octobre suivant, c'est l'Union Franco-Canadienne, « une nouvelle société humanitaire qui a ses représentants ici ».

Les « Forestiers catholiques » essaient ensuite dans la paroisse, le ou vers le 29 septembre 1901, pour vivoter jusqu'en 1923. En 1904, le 5 juin, c'est l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, une société d'assurance mutuelle, qui envoie son propagandiste à Sainte-Marie. Achille Lemieux en devient le secrétaire ou agent local ; on a relevé son signalement jusqu'en janvier 1918.

Les « Canado-Américains » sont déjà un corps organisé, le 28 mai 1911, et font bénir leur bannière, ce dimanche-là, à la chapelle Sainte-Anne. Tous ces groupements tenaient d'ailleurs à parader en corps, soit à la Fête-Dieu, soit à la fête Sainte-Anne, et faisaient annuellement chanter une grand'messe à la chapelle, un dimanche matin. En plus de cela, le curé leur suggérait, le 20 avril 1913, « de donner quelques piastres pour prix et récompense aux écoles ».

En fait de sociétés de bienfaisance, nous allions oublier notre conférence Saint-Vincent-de-Paul, dont les archives paroissiales conservent les procès-verbaux. Après avoir existé, en miniature, sous les soins du curé, Mgr Feuiltault, elle prit une forme officielle le 10 mars 1934, durant la crise du chômage, et vécut jusqu'au début de la seconde guerre, plus précisément jusqu'au 31 décembre 1940. M. le vicaire Alphonse Labbé en fut l'âme durant ces années-là.

Dans le contexte de la première guerre mondiale, il s'est constitué, en novembre 1914, une section du Comité France-Amérique, pour aider les blessés et réfugiés de France et de Belgique. On a fait un euchre et une loterie pour fonder un lit d'hôpital (\$150.). Un bon nombre de « marraines de guerre » se sont présentées vers le même temps, pour adopter, moralement et financièrement, quelque *poilu* du front, là-bas, sous la mitraille.

Puis, quand la Croix-Rouge s'est amenée, le 24 octobre 1915, après un mandement laudatif du Cardinal Bégin, une collecte aux maisons, à travers la paroisse, à tout de même rapporté \$421.15. Enfin, quand un vicaire de Charleroi, ville martyre des Allemands, en Belgique, est venu personnellement tendre la main, le 12 mars 1916, il a recueilli d'emblée, à l'église, \$123. Et l'on n'était pas encore arrivé aux années d'inflation et d'abondance.

Les Chevaliers de Colomb commencèrent à se recruter à Sainte-Marie, comme ailleurs, dans la nouvelle bourgeoisie. Quelques individus appartinrent d'abord au Conseil 2,822, fondé à Saint-Joseph le 6 mai 1940. Mais les Chevaliers de la paroisse organisèrent leur propre conseil, qui reçut enfin sa franchise le 13 janvier 1945, sous le numéro 2,912. Le premier Grand Chevalier en a été feu Wilfrid Avaré. Mais on a attribué le mérite de cette fondation surtout à MM. Amédée Vachon et Arthur Marcoux. Dès le lendemain, par une première initiation, les effectifs du nouveau conseil croissaient de 65 membres, tirés des paroisses Sainte-Marie, Saint-Elzéar, Scott et Sainte-Marguerite.

Il reste toutefois que c'est la Société Saint-Jean-Baptiste qui a tracé dans la paroisse le sillon le plus long et le plus fécond. Déjà, bien sûr, on célébrait la fête du patron national et nous en trouvons une description, pour le 24 juin 1872, dans l'*Historique du Collège*. Mais la section locale de la Société a vraiment vu le jour, dans la sacristie, le dimanche des Rameaux 1880, en fonction de la grande Convention nationale des Canadiens français qui devait se dérouler à Québec, cette année-là. En effet, elle a figuré, à la parade du 24 juin, comme la section 26, avec sa bannière et deux oriflammes<sup>1</sup>. Et, l'année suivante, à la Fête-Dieu paroissiale, on ajoutait à la mise en scène des lances et des haches d'arme en... bois doré.

Par la suite, il est souvent question de la procession de la Saint-Jean-Baptiste, où la société locale figure, tantôt à Saint-Joseph (1883, etc.), tantôt à Sainte-Marie (1886, 1891, 1893, 1895, etc.), les deux sections sœurs se rendant assez ponctuellement la politesse.

En 1890, notre section avait pour chapelain le curé Jean-Thomas-Alfred Chaperon, pour président d'honneur, Gustave Garant, pour président actif, le notaire Thomas Lessard, pour vice-président, Désiré Rousseau. Nous avons déjà signalé, dans notre histoire religieuse, la grande solennité de la Saint-Jean-Baptiste du 27 juin 1897, qui réunit à Sainte-Marie, avec un grand déploiement, les sociétés sœurs de la Beauce et des environs, de Lévis à Thetford inclusivement. Ajoutons seulement qu'au jubilé sacerdotal du Cardinal Taschereau, en août 1892, la Saint-Jean-Baptiste locale participa, avec une fanfare, à la délégation de la paroisse qui se rendit à Québec par train spécial<sup>2</sup>.

---

On avait, en effet, sous l'initiative de la Société, organisé une fanfare paroissiale ; et celle-ci, mérite une belle mention dans notre histoire. C'est au conseil municipal, le 19 juin 1882, qu'il en est question pour la première fois : le docteur Tancrède Fortier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, demande alors au conseil une subvention pour favoriser l'achat d'une « bande de musique ». On convient de verser \$25., si un tel achat s'effectue. Mais il survient du retard au projet, sans que nous ayons trouvé pourquoi.

En attendant, des amateurs de musique — peut-être les mêmes — trouvent moyen, semble-t-il, d'organiser quelque chose. En effet, à la Sexagésime de 1885, le curé inscrivait à son prône : « Cercle musical dimanche prochain ; jouera à la soirée donnée au profit du Couvent ».

La fanfare elle-même a vu le jour un peu plus tard en 1885. Mais ce ne fut pas sous l'égide immédiate de la Société S.-Jean-Baptiste. On constitua plutôt une société patronale autonome, sous le nom d'*Union Ste-Marie*. La famille Louis-Philippe Savoie avait heureusement conservé le premier livre de comptes de cet organisme de financement. À partir du 1er décembre 1885, une souscription publique s'est organisée, qui a fonctionné pendant trois ans. Les amis de la cause versaient 50 cts à l'inscription et par la suite 20 cts par mois, en principe. On a recueilli par ce moyen \$202.40, en plus de \$221.50 provenant de « souscriptions volontaires de la Paroisse », et de \$117.65, résultat d'une soirée-concert, donnée le 27 décembre, avec le concours de la fanfare de Sainte-Julie. Plus tard, la nouvelle fanfare vint à se faire des revenus par ses propres répétitions publiques, dans la paroisse et à l'extérieur.

L'intervention de la fanfare de Sainte-Julie, qui s'étendit même jusqu'au prêt temporaire de ses instruments et de ses uniformes, s'explique



par le fait que les trois frères Rousseau, propriétaires de moulin à Sainte-Marie, étaient originaires de cet endroit. Désiré Rousseau fut le premier président de l'Union Ste-Marie et son frère Napoléon, le premier professeur de musique. Il fut bientôt remplacé, toutefois, par les organistes de la paroisse, tour à tour Théodore Labbé, Charles-Alphonse Riverin et Henri Carrier.

Le vicaire de la paroisse, l'abbé Arthur Gouin, fut désigné par le curé Chaperon pour servir de chapelain à cet organisme paroissial. Car il était de caractère *confessionnel*. En 1886, les membres vont en pèlerinage à la chapelle Sainte-Anne. Le 10 août, à la réception officielle faite par la paroisse au Cardinal Taschereau, nouvellement élu, ils organisent la fête avec succès. À la Fête-Dieu 1887, ils ont un rang spécial dans la procession, derrière la « bannière rouge de la Sainte-Vierge », leur patronne ; et la « bande de musique » est là pour battre la marche. À la messe de minuit, la fanfare partage le programme musical avec l'orgue et le violon. Les Sœurs en sont revenues dans le ravissement, nous affirment les *Annales* du Couvent.

C'est en juillet 1886 que la fanfare acquit le gros de ses instruments, chez un négociant de Montréal, et, nous ne savons guère pourquoi, c'est l'abbé Théodule Montminy, curé de Saint-Agapit, qui fit le voyage exprès pour cette transaction. Il en coûta, avec les frais de transport, environ \$325.00, ce qui n'était pas exorbitant. Il y eut quelques instruments isolés d'ajoutés par la suite. Au dire des anciens, la fanfare compta une vingtaine d'exécutants, en particulier : grosse caisse, Désiré Rousseau ; tambourine, Eusèbe Savoie ; trombones, Adolphe Jalbert, Joseph Lessard et Georges Blouin ; trompettes, Georges et Gédéon Bilodeau ; cornets, Joseph Gendron, Arthur Jalbert et John Melady ; basse, Thomas Carette ; alto, Henri Avard ; triangle, Joseph Beaulieu, etc. <sup>3</sup>.

À partir de 1891, le journal local, *La Vallée de la Chaudière*, nous renseigne sur la fanfare, qui semble être dans son meilleur rendement. Selon la livraison du 9 avril, il doit se construire bientôt un kiosque à musique et la fanfare donnerait un concert en plein air, deux fois la semaine, l'été suivant. Le local ordinaire des concerts, servant aussi pour les pratiques, était une vilaine salle dans l'ancien collège. Le 4 juin suivant, le journal rapporte, touchant la Fête-Dieu : « Après le dais, venait la bande de musique, sous la direction de M. Henri Carrier . . . Les jeunes gens qui composent cette bande, vêtus d'un très beau costume, d'apparence militaire, ont fait depuis un an des progrès étonnants et font certainement honneur à la paroisse » . . .



Il est encore question de la fanfare, dans notre journal, en mai 1892 ; elle exécute un concert à la Saint-Jean-Baptiste, un autre, en fin de juillet, sur le pont de la rivière, un dimanche soir, alors qu'il y a affluence de touristes et de villégiateurs. Mais le rédacteur est déjà pessimiste devant ce qu'il qualifie de « paralysie de la fanfare » et commence à douter de sa survivance, tout en suggérant des moyens de la maintenir. Par la suite, nous n'avons plus trouvé de renseignements, si ce n'est dans la négative. En 1897 et 1898, pour des fêtes extraordinaires à Sainte-Marie, on a eu recours à des fanfares étrangères, ce qui fait conclure à l'inanition de la nôtre, laquelle, du reste, n'est plus annoncée dans l'ordre de la procession de la Fête-Dieu, dès 1896. La vogue des fanfares a continué son chemin vers de nouveaux rivages. Elle venait de mobiliser chez nous, durant quelques années, les amateurs de musique populaire et de créer une traînée de souvenirs.

---

Il s'est formé cependant, avant comme après elle, d'autres groupements d'animation culturelle.

Pour les plus anciens, à défaut de procès-verbaux ou d'autres documents explicites, nous avons retrouvé leur mention nominale ; c'est tout de même du positif à retenir. D'abord, sous la signature de l'arpenteur Jean-Pierre Proux, le 20 septembre 1825, il se trouve au greffe judiciaire de Saint-Joseph, un « Plan du chemin de la Beauce à la Pointe Lévy, fait à la réquisition de l'Honorable Société de Sainte-Marie, Ste-Marie Nouvelle Beauce ». Puis, aux mêmes archives, greffe du notaire J.-J. Rény, le second index des minutes est recouvert d'un fort papier gris, sur lequel se lit, en gros caractères : « Décembre 1834, Société de Lecture de Ste-Marie ». D'autres sociétés de lecture, i.e. de conférences, existaient dans les centres importants. Sainte-Marie avait aussi toute une aristocratie, capable de se payer ce luxe culturel. Mais saurons-nous jamais si les deux organismes susdits ont prospéré ou fait long feu ?

Dans le même ordre de choses, à la période contemporaine, nous voyons, le 9 octobre 1900, se constituer le Club Ville-Marie, « dans un but de récréation, d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps ». Le conseil municipal a aussitôt donné son approbation et la Cour Supérieure de Beauce a accordé l'incorporation sollicitée<sup>4</sup>. Les principaux sociétaires étaient, en plus du curé et du vicaire, Gustave-Faribault Hamel, président, Pierre Lecours, vice-prés., Alcide Bilodeau,

secr.-trésorier ; suivent 19 autres signataires, dont le seul survivant est M. Ernest Carette. Encore une fois, si nous connaissons son origine, nous n'avons pas d'information sur l'activité et la durée de cet organisme.

Il y avait déjà eu un cercle d'ACJC, au Collège, le cercle Morin, de 1905 à 1911, dont l'abbé Wilbrod Clavet avait été l'animateur, avec le Frère Palasis. En septembre 1920, on reprit la formule, en offrant l'admission à tous les jeunes hommes de la paroisse qui voudraient se cultiver en questions religieuses, littéraires et patriotiques. L'ACJC revêcut donc, jusqu'en janvier 1923, sous le nouveau nom de Cercle Champlain. Le vicaire Léon Dumais en était l'aumônier, d'abord, suivi de l'abbé Jean-Baptiste Bélanger, vers la fin. On vit passer successivement à la présidence MM. J.-Antonio Morissette, Wilfrid Gagné et Louis-Philippe Savoie. Il y avait aussi les deux frères de ce dernier, Jean-Louis et Roger, les trois frères Edmond, Philippe et Joseph Turcotte, etc.

Une autre association, non moins convaincue ni dynamique, avait vu le jour en février-mars 1917, marquant sa fondation par une soirée dramatique et musicale au Collège : c'était le Cercle des Voyageurs de Commerce ; leur nombre et leur identité ne nous sont pas connus tout de suite. Mais, ayant éprouvé leurs ressources et leur vitalité, ils se donnèrent, quelques années plus tard, des cadres juridiques ; et c'est alors qu'on les retrace mieux.

Le 8 octobre 1921, ils demandaient leur incorporation à la Cour Supérieure de Beauce<sup>5</sup>, sous la raison sociale de « Cercle catholique des voyageurs de commerce du district de Beauce », avec siège social à la salle publique de Sainte-Marie. Pour être en loi, ils faisaient pareillement accepter leur requête, le 5 novembre suivant, par le conseil municipal du village. Ils étaient quinze signataires, la plupart de Sainte-Marie : Louis Langlois, Léon Grégoire, Alfred Morin, etc. Et, comme ils formulaient leur demande avec les mêmes termes que le ci-devant Club Ville-Marie (1900), « dans un but de récréation, d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps », nous sommes portés à croire que c'était un prolongement ou une résurrection de cette association antérieure.

Le cercle catholique des voyageurs de commerce s'est maintenu vigoureux pendant nombre d'années, en tout cas jusqu'après le 24 janvier 1936. Des membres nouveaux venaient le rajeunir régulièrement. Il a rempli son objectif profane en organisant chaque année des fêtes paroissiales, parties de cartes, soirées dramatiques et musicales ; mais il n'a pas moins fait honneur à son qualificatif de « catholique », en luttant contre le blasphème, en donnant ostensiblement le bon exemple. Les membres